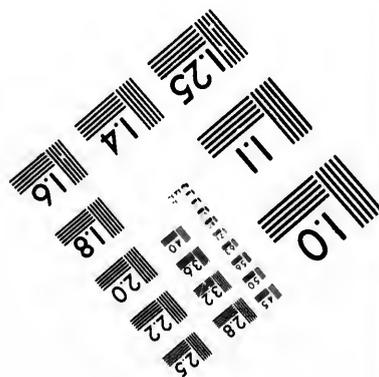
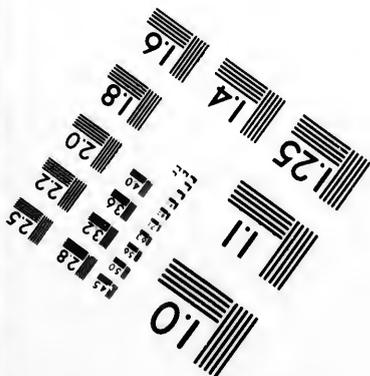
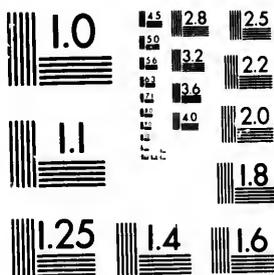


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



2.8
2.5
2.2
2.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

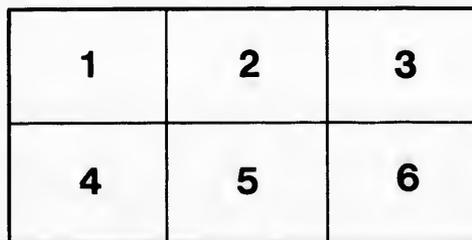
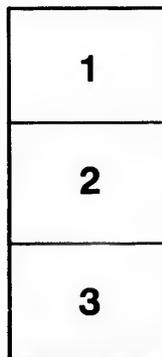
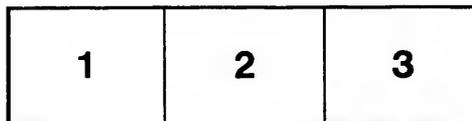
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



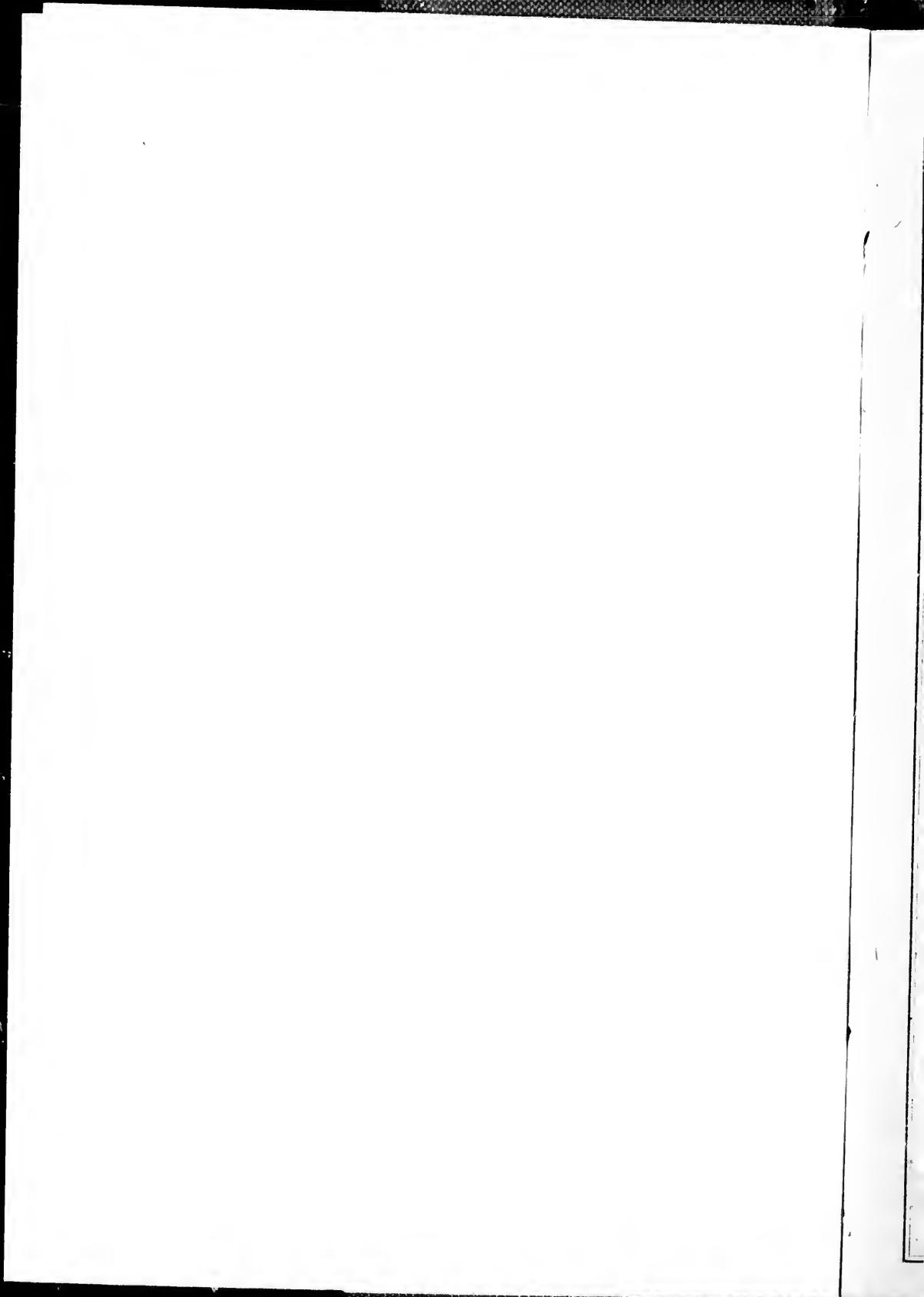
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



ESQUISSE

SUR

LA GASPÉSIE

PAR

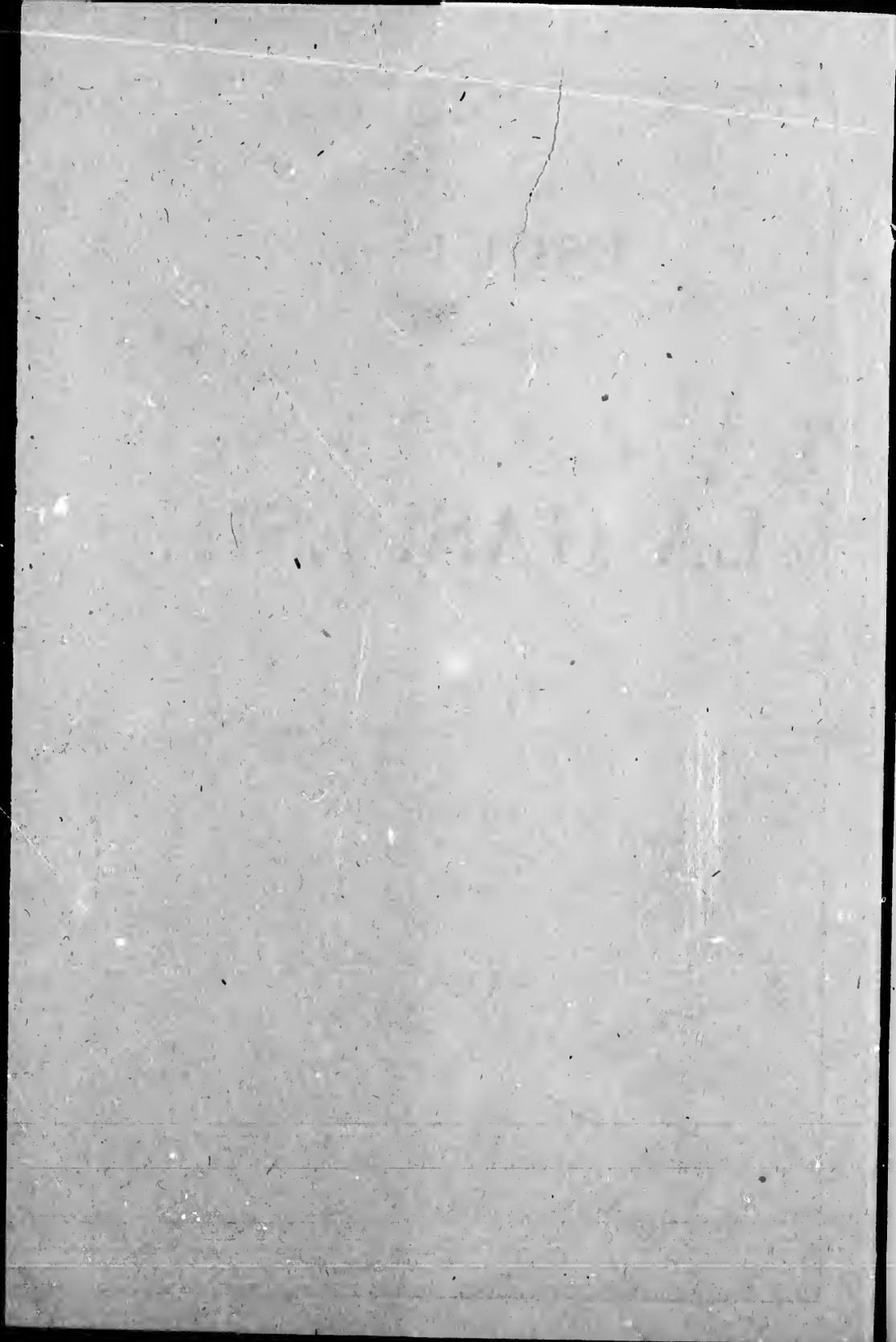
J. C. LANGELIER



LÉVIS

MERCIER & C^{IE}. PROPRIÉTAIRES DU "QUOTIDIEN"

1884



ESQUISSE
SUR
LA GASPÉSIE

PAR

J. C. LANGELIER



LÉVIS
MERCIER & CIE, PROPRIÉTAIRES DU "QUOTIDIEN"

1884

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre, par J. C. LANGELIER, au bureau du ministre de l'agriculture.

t
à
vo
an
qu
po
l'e
et
po
un

A

L'HONORABLE THÉODORE ROBITAILLE

MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ DE SA MAJESTÉ POUR LE CANADA
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le dévouement et le zèle dont vous faites preuve depuis si longtemps en faveur de la région décrite dans ce petit livre me portent à croire que vous voudrez bien en accepter la dédicace. C'est vous, par vos discours en parlement, où vous avez pendant vingt ans représenté le comté de Bonaventure, et par les renseignements que vous m'avez fournis personnellement, c'est vous qui m'avez pour ainsi dire donné les éléments de cet opuscule : j'ose vous l'offrir comme un humble tribut de reconnaissance, en mon nom et en celui de vos bons amis de la Gaspésie, auxquels la haute position que vous occupez ne vous empêche pas de porter encore un si vif intérêt.

J. C. LANGELIER.

C
for
C
sur
riv
et
I
Au
Ris
con
est
jusc
riv
Lau
I
Sain
long
Sa
du-
dix
10,7
ains

ESQUISSE

SUR

LA GASPÉSIE

CHAPITRE I

SITUATION—LIMITES—ÉTENDUE—APERÇU GÉNÉRAL

On désigne sous le nom de *Gaspésie* la grande péninsule qui forme l'extrémité sud-est de la province de Québec.

Ce territoire est situé entre 49°15', à la Pointe-du-Gros-Mâle, sur le Saint-Laurent, et 47°49' de latitude, au confluent des rivières Ristigouche et Patapédia, puis entre 64°22', au Cap Rosier, et 68°6' de longitude, à l'embouchure de la grande rivière Métis.

Le golfe Saint-Laurent forme la limite nord-est de la Gaspésie. Au sud, elle est bornée par la baie des Chaleurs et la rivière Ristigouche, qui la sépare du Nouveau-Brunswick, jusqu'au confluent des rivières Ristigouche et Patapédia. Sa limite ouest est formée par une ligne suivant le cours de la rivière Patapédia jusqu'à sa source et se prolongeant de là jusqu'à la tête de la rivière Métis, dont elle suit le cours jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

De l'est à l'ouest et mesurée sur une ligne tirée entre la Pointe Saint-Pierre et l'embouchure de la rivière Métis, la plus grande longueur de ce territoire est d'environ cent quatre-vingts milles. Sa plus grande largeur, mesurée du nord au sud, entre la Pointe-du-Gros-Mâle et celle de Bonaventure, atteint presque quatre-vingt-dix milles. L'aire comprise dans ces limites a une superficie de 10,783.73 milles, ou de 6,900,941 acres carrés. Cette étendue est ainsi répartie dans les trois comtés que renferme la Gaspésie :

	<i>Milles</i>	<i>Acres</i>
Comté de Rimouski.....	3,030.82	1,939,720
“ Bonaventure.....	3,291.69	2,106,681.
“ Gaspé.....	4,461.22	2,854,540
En tout.....	10,783.73	6,900,941

Ces chiffres ne comprennent pas l'étendue des Iles de la Madeleine, qui au point de vue géographique ne forment pas partie intégrale du comté de Gaspé, et ils excluent aussi toute la partie du comté de Rimouski située en dehors de la ligne qui est donnée comme formant la limite occidentale de la Gaspésie.

L'étendue de ce territoire n'occupe qu'une aire comparativement minime, pas même un vingtième, de la superficie totale de la province ; mais elle constitue une région considérable lorsqu'on la compare à certaines provinces de la Confédération ou à quelques-uns des États les plus peuplés et les plus civilisés de l'Europe. Cela se voit clairement par le tableau qui suit :

<i>Pays</i>	<i>Superficie</i>	<i>Population</i>
Hollande.....	13,791	3,674,000
Belgique.....	11,500	5,100,000
Danemark.....	14,616	1,784,000
Suisse.....	15,990	2,670,000
Ecosse.....	30,685	3,360,000
Irlande.....	31,874	5,411,000
Nouveau-Brunswick.....	27,174	321,233
Nouvelle-Ecosse.....	20,907	440,572
Ile-du-Prince-Edouard. . .	2,133	108,891
<i>Gaspésie.....</i>	<i>10,783</i>	<i>56,860</i>

En supposant qu'elle fût habitée dans la même proportion que la Suisse et l'Ecosse, la Gaspésie pourrait supporter une population de plus d'un million d'âmes. La réalisation de cette supposition n'est pas une impossibilité, puisque le sol de la Gaspésie est bien moins montagneux et en général beaucoup plus fertile que celui de la Suisse et de l'Ecosse, sans compter que ses pêcheries constituent une source de richesse inépuisable, qui ne se trouve pas en Ecosse et encore bien moins en Suisse. De plus, ces deux pays n'ont pas, comme la Gaspésie, des forêts capables de fournir à l'industrie forestière d'énormes quantités de bois de première qualité.

Sous le rapport du climat et de la fertilité du sol, de son adaptabilité à l'agriculture, la Gaspésie ne le cède guère au Nouveau-Brunswick : or comme cette province est habitée par 321,233 personnes, ou 18.7 habitants par mille carré, la Gaspésie pourrait facilement supporter, en supposant qu'elle fût établie dans la même proportion, une population de 201,655 habitants, puisqu'elle renferme 10,783.73 milles carrés. Enfin le territoire de Gaspé est aussi riche, aussi susceptible de développement que celui de l'Ile-du-Prince-Edouard, il jouit d'un meilleur climat agricole et il est d'un accès aussi facile par la navigation et plus facile par chemin de fer : or l'Ile-du-Prince-Edouard, dont l'étendue ne forme pas le cinquième de celle de la Gaspésie, est habitée par une population de 108,891 âmes, d'où il est bien permis de conclure que le territoire de Gaspé pourrait supporter une population proportionnelle à son étendue, ou cinq fois plus considérable, ce qui ferait une population de 544,455 habitants, ou d'un demi-million, pour pren-

dre un chiffre net. Dans ce cas, l'étendue occupée par chaque personne serait de quatorze acres, ou d'environ cent acres par famille, ce qui excède de trente pour cent l'étendue occupée par chaque famille dans toute la province de Québec, d'après le recensement de 1871.

On peut donc affirmer sans crainte que la région de Gaspé pourrait faire vivre dans l'aisance une population d'au moins 500,000 âmes; actuellement, elle ne compte que 56,860 habitants, ce qui montre clairement que cette région est un pays où l'immigration pourrait se porter en masse sans encombrer ce grand territoire.

Malheureusement ce pays a toujours été ignoré par les immigrants, qui y trouveraient pourtant des avantages incontestables et qui ne se rencontrent pas dans les autres parties de la province de Québec. Outre les ressources de l'agriculture, le colôn de la Gaspésie a dans la pêche un moyen assuré de subvenir aux besoins de sa famille. Le fait est qu'actuellement la plus grande partie de la population vit de la pêche, et vit dans l'aisance. Cette aisance pourrait être considérablement augmentée si, dans les moments de loisir que leur laisse la pêche, les habitants donnaient plus d'attention et plus de soins à l'agriculture. Cependant la population de Gaspé, même en dépit de cette négligence, de son aversion caractéristique pour les travaux des champs, trouve dans la culture tous les produits que requièrent les besoins de sa consommation, ainsi que le montre le tableau suivant, extrait du recensement de 1871 :

<i>Produits</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Totaux</i>
Blé.....	62,006	10,214	17,485	89,695
Orge.....	71,015	27,616	40,029	138,660
Avoine.....	51,599	162,822	55,677	270,098
Seigle.....	21,871	4,448	12,084	38,403
Pois.....	22,385	2,583	10,438	35,406
Sarrasin.....	7,062	40,737	1,717	49,516
Fèves.....	92	353	81	536
Maïs.....	36	330	7	373
<i>Total des grains.....</i>	<u>236,066</u>	<u>249,103</u>	<u>137,308</u>	<u>622,687</u>
Graine de foin.....	67	354	373	794
" lin.....	1,265	364	80	1,709
<i>Total, divers.....</i>	<u>1,332</u>	<u>718</u>	<u>453</u>	<u>2,503</u>
Pommes de terre.....	233,248	610,137	241,747	1,085,132
Navets.....	8,301	61,781	64,358	134,440
Autres plantes-racines..	926	1,785	1,968	4,679
<i>Total des plantes-racines..</i>	<u>242,475</u>	<u>673,703</u>	<u>308,073</u>	<u>1,224,251</u>

Foin, tonnaux.....	5,215	10,842	8,439	24,496
Beurre, lbs.....	168,985	166,103	127,779	462,867
Filasse ".....	58,289	7,314	1,131	65,734
Laine ".....	33,088	35,879	21,896	90,863
Toiles, verges.....	24,261	16,907	2,966	44,234
Etoffe, ".....	59,123	89,338	30,894	179,355
<i>Total des tissus.....</i>	<i>83,384</i>	<i>106,345</i>	<i>33,860</i>	<i>223,589</i>
Sucre d'érable, lbs.....	86,534	50,179	36,721	173,434
Tabac, lbs.....	1,939	42	269	2,250
Houblon, lbs.....	20	712	365	1,097
Pommes, minots.....	2	415	30	447
Autres fruits, minots....	28	286	15	329
Chevaux.....	1,917	1,906	1,246	5,069
Poulains.....	372	410	203	985
Bœufs de travail.....	201	1,041	905	2,147
Vaches laitières.....	3,030	3,783	2,432	9,245
Autres bêtes bovines...	2,241	2,761	2,028	7,030
Moutons.....	14,638	12,616	9,447	36,701
Cochons.....	5,012	7,166	6,090	18,328
<i>Total des bestiaux.....</i>	<i>27,471</i>	<i>29,683</i>	<i>22,351</i>	<i>79,505</i>

D'après le recensement de 1871 le rendement du blé, par acre, a été de 8.3 minots dans Rimouski, de 11.9 dans Bonaventure et de 15 minots dans Gaspé, faisant une moyenne de 11.7 minots par acre pour les trois comtés. Ce rendement égale, excède même celui des régions agricoles les plus fertiles et les mieux cultivées des autres parties de la province. Les comtés suivants, d'après le recensement de 1871, rendent comme suit, par acre ensemencé en blé : Maskinongé, 7.11 minots ; Napierville, 6 minots ; Bagot, 7.69 minots ; Chambly, 6.73 minots ; Verchères, 6.19 minots ; Richelieu, 7.46 minots ; Brome, 13.41 minots ; Compton, 12.89 minots. Gaspé l'emporte donc, et de beaucoup, pour la production du blé, sur toutes les autres localités, puis Bonaventure et Rimouski accusent un rendement qui excède de 30 pour 100 celui des riches comtés de la vallée du Richelieu.

Ces faits conduisent naturellement à se demander pour quelles raisons la colonisation de la Gaspésie n'est pas plus avancée ?

Ces raisons, ce sont le manque de renseignements sur cette contrée et son isolement. Dans toutes les publications répandues dans le but d'attirer les immigrants, c'est à peine si on mentionne le nom de la Gaspésie. Puis, comme cette région est absolument en dehors de la route que suivent les immigrants pour se rendre dans les ports de Québec et des autres grandes villes du Canada, ils ne peuvent pas même avoir l'idée de songer à s'établir dans cette contrée : les deux seuls ports de la Gaspésie qui soient

fréquentés par des navires venant d'Angleterre sont Gaspé et Paspébiac ; mais les navires qui viennent sont destinés à prendre des cargaisons de poisson, et à l'exception de ceux de la maison Robin, ils viennent invariablement sur lest, ils n'amènent ni fret ni passagers, pas même des immigrants auxquels ils ne pourraient pas donner l'accommodation voulue. Sur une population de 56,860 habitants, la Gaspésie ne compte que 3,067 personnes qui ne soient pas natives du pays, et de ces 3,067 personnes, 1,025 viennent de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ce qui ne laisserait que 2,042 habitants nés hors du pays, ou moins d'un vingt-septième de la population totale.

La population de la Gaspésie s'est donc formée presque d'une manière exclusive par l'excès des naissances sur les décès, ce qui n'empêche pas qu'elle s'est augmentée assez rapidement et d'une façon constante, ainsi que le montre le tableau suivant :

RIMOUSKI			
Dates	Population	Augmentation	Pour 100
1852	3,866		
1861	8,509	4,823	130.85
1871	12,958	4,449	52.28
1881	17,267	4,309	33.25
BONAVENTURE			
1852	10,844		
1861	13,092	2,248	20.73
1871	15,293	2,201	16.81
1881	18,908	3,615	23.63
GASPÉ			
1852	8,702		
1861	11,426	2,724	31.33
1871	15,557	4,131	36.15
1881	20,685	5,128	32.96
TOUTE LA GASPÉSIE			
1852	23,412		
1861	33,027	9,795	60.93
1871	43,808	10,781	35.08
1881	56,860	13,052	30.46

Comme on le voit, pour la décade comprise entre 1871 et 1881, c'est le comté de Rimouski qui accuse le plus fort taux d'augmentation ; il excède Gaspé de 0.29 et Bonaventure de 9.62 pour 100. Cela est dû en grande partie à la construction du chemin de fer Intercolonial, qui a facilité l'accès de beaucoup de terrains auparavant inaccessibles ou trop éloignés et stimulé puissamment la colonisation.

A l'exception de la partie comprise dans le comté de Rimouski, c'est-à-dire dans la partie de ce comté désignée au recensement de 1871 sous le nom de *Rimouski-Est*, il n'y a pour ainsi dire qu'une seule concession d'établie dans la Gaspésie, celle qui

avoisine le bord de la mer. Les habitations forment une lisière qui entoure complètement le grand plateau de l'intérieur, et c'est à peine si dans Shoolbred, le long de la rivière Nouvelle, dans Maria et quelques autres localités, on a ouvert quelques lots dans les concessions de l'intérieur et fait de courts chemins pour y conduire. La colonisation a là un vaste champ d'exploitation, et si toutes les ressources, les richesses naturelles, les facilités d'établissement de cette belle région de la Gaspésie étaient bien connues dans notre province, appréciées à leur juste valeur par les hommes qui sont en position d'aider efficacement la colonisation, enfin si ces richesses, ces ressources, ces facilités d'accès des parties intérieures étaient bien mises à la connaissance des immigrants d'Europe, il est incontestable que le courant de l'immigration se dirigerait sur cette partie de la province de préférence aux autres et qu'au prochain recensement de la Gaspésie aurait une population d'au moins 100,000 âmes. Qu'on fasse de Paspébiac un port de mer régulier, en reliant cette localité à l'Intercolonial par un chemin de fer, et avant dix ans la région de Gaspé sera entièrement transformée, deviendra l'une des parties les plus riches et les plus avancées de la province et même du Canada.

CHAPITRE II

TOPOGRAPHIE — MONTAGNES — RIVIÈRES — LITTORAL — PLACES D'EAU

La Gaspésie forme un immense plateau dont le principal versant incline vers la baie des Chaleurs. Ce plateau est divisé en deux parties distinctes par les monts Notre-Dame, qui ne sont que l'extrémité orientale de la chaîne des Alleghany. A partir de Gaspé, l'axe de cette arête montagneuse longe la rive méridionale du golfe Saint-Laurent, à une douzaine de milles du bord de la mer. La partie la plus élevée a une largeur qui varie de deux à six milles. En partant de Gaspé, ces montagnes gagnent vers l'intérieur, dans la direction du nord-ouest, puis se retournent vers l'ouest aux environs de Sainte-Anne-des-Monts et du Cap-Chat, où elles prennent la direction du sud-ouest. Les parties les plus élevées se trouvent dans la région où la rivière du Cap-Chat et la rivière Matane prennent leurs eaux. En partant de Gaspé et en allant à l'ouest, les principaux monts ont respectivement la hauteur indiquée dans le tableau suivant :

La Terrasse-Est, sur les bords de la rivière Madeleine.....	1,957	pieds au-dessus de la mer.												
La Terrasse-Ouest (approximatif).....	2,157	“ “ “												
Le mont Albert, dans le haut de la vallée de la rivière Sainte-Anne.....	3,778	“ “ “												
Le Mont Logan.....	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td rowspan="4" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td>Dans la vallée supérieure</td> <td>3,768</td> <td>“ “ “</td> </tr> <tr> <td>Matouasi...</td> <td>3,365</td> <td>“ “ “</td> </tr> <tr> <td>Bonhomme.</td> <td>2,269</td> <td>“ “ “</td> </tr> <tr> <td>Bayfield....</td> <td>3,973</td> <td>“ “ “</td> </tr> </table>	}	Dans la vallée supérieure	3,768	“ “ “	Matouasi...	3,365	“ “ “	Bonhomme.	2,269	“ “ “	Bayfield....	3,973	“ “ “
}			Dans la vallée supérieure	3,768	“ “ “									
			Matouasi...	3,365	“ “ “									
			Bonhomme.	2,269	“ “ “									
	Bayfield....	3,973	“ “ “											
“ Matouasi.....	3,365	“ “ “												
“ Bonhomme.....	2,269	“ “ “												
“ Bayfield.....	3,973	“ “ “												

L.
L.
m
la
Sa
pa
oc
ha
ri
H
au
leu
Ma
Ma
s
mo
de
do
mo
cet
que
S
par
Lar
pro
non
tue
ter
ains
des
et p
Sain
cour
Lou
vers
de v
larg
A
la si
les t
au s
raler

(1)
page

La Montagne Ronde, au nord du petit lac Matane.....	3,676	pieds	au-dessus	de la mer.
Le mont Saint-Donat, entre la rivière Neigette et la rivière Métis.....	2,035	“	“	“

Si hauts que soient ses principaux pics, cette rangée de montagnes ne forme pas la limite du versant nord du plateau de la Gaspésie. Les principales rivières qui se jettent dans le golfe Saint-Laurent ont leurs sources bien au delà de la ligne décrite par cette série de monts isolés et presque partout ce versant occupe à peu près le tiers de la largeur totale de la péninsule. La hauteur moyenne, dans le fond des ravines creusées par les rivières, est à peu près de niveau avec l'élévation des eaux du lac Huron et du lac Michigan, qui sont à un peu plus de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les principaux cours d'eau qui ont leurs sources en arrière de cette arête montagneuse sont la rivière Madeleine, la rivière Sainte-Anne, la rivière Cap-Chat et la rivière Matane.

Sous le rapport de la continuité et de l'altitude, cette chaîne de montagnes est d'un caractère varié. (1) L'arête principale ou l'axe de cette chaîne est à une distance du Saint-Laurent qui varie de douze à vingt-cinq milles. En arrière de Métis, le sommet de ces montagnes ne s'élève que rarement à plus de seize cents pieds, et cette région constitue plutôt un haut plateau, accidenté par quelques pics élevés, qu'une rangée de montagnes continue.

Sans être d'une qualité supérieure, le sol est pour la plus grande partie susceptible de culture et s'améliore en allant vers le Saint-Laurent, où l'on rencontre généralement des terrains glaiseux, profonds et fertiles, surtout dans la vallée de la rivière Métis. Au nord de cette rangée de monts élevés, il y a une autre lisière montueuse, mais plus basse, au delà de laquelle s'étend une bande de terre fertile qui a parfois une largeur considérable. Cette bande ainsi que les terrains bas qui bordent le fleuve et l'embouchure des rivières dont il reçoit les eaux, sont très propres à la culture et presque partout recouverts d'établissements. A la rivière Sainte-Anne, la chaîne se divise en deux branches, dont l'une court au sud tandis que l'autre s'avance vers le fleuve. A Mont-Louis, la chaîne incline à l'est et son élévation diminue en allant vers le cap Gaspé, où elle se termine, laissant sur une longueur de vingt-milles au-dessus du cap Rosier, entre elle et le golfe, une large lisière de bonne terre.

Au sud de cette chaîne, il y a une grande vallée intérieure dont la surface est souvent accidentée par des hauteurs ou rétrécie par les terrains montueux qui la bordent de chaque côté, au nord et au sud. Sa largeur varie de dix à trente milles et elle offre généralement tous les caractères d'un plateau élevé. Le sol de cette

(1) Rapport du Commissaire des terres de la Couronne pour l'année 1856 page 10.

grande vallée est pauvre et léger en certains endroits, pierreux en d'autres, mais il est généralement arable et fertile. Il y a même de grandes étendues d'excellentes terres, notamment dans la région où la rivière Matane a ses sources et le long du chemin Kempt.

Du côté de la baie des Chaleurs et formant la limite sud de la vallée intérieure qui vient d'être décrite, il y a une autre ligne de hauteurs, accidentée en plusieurs endroits par des monts de peu d'étendue, mais d'une certaine élévation. Vers l'angle nord du comté de Bonaventure et pas loin des bords de la rivière Bonaventure, trois de ces monts ont respectivement 1,394, 1,324 et 1,757 pieds d'altitude. Le mont Conique, vers les sources de la rivière Cascapédia, à 1,910 pieds de hauteur.

Le versant méridional de cette rangée de hauteurs s'abaisse graduellement jusqu'à la baie des Chaleurs. Il forme une bande de bons terrains arables, large de vingt à trente milles, offrant tous les caractères d'un plateau un peu élevé vers sa limite septentrionale, coupée transversalement par les vallées profondes et étroites au milieu desquelles coulent les grandes rivières qui ont leurs sources dans le plateau intérieur situé au nord de la rangée montueuse qui vient d'être décrite. La lisière qui borde la baie des Chaleurs est partout formée par des terrains d'excellente qualité. Depuis la Pointe-au-Maquereau jusqu'à la rivière Cascapédia, le littoral décrit en s'avancant dans la mer une courbe qui augmente considérablement la largeur de cette lisière de bons terrains arables. Le sol est uni et l'on pourrait avec avantage former des établissements jusqu'à une trentaine de milles de la côte. A l'ouest de la rivière Cascapédia, la surface du sol est plus accidentée et presque toutes les pointes qui projettent dans la mer sont dominées en allant dans l'intérieur par des montagnes isolées, mais qui ont jusqu'à 1,800 pieds d'élévation, comme le mont Tracadigèche, en arrière de Carleton.

Le long de la rivière Ristigouche, les montagnes sont moins élevées et bordent presque la rivière. Ces montagnes offrent au regard les paysages les plus pittoresques qu'on puisse imaginer. Leurs flancs, quelquefois abruptes, mais généralement inclinés en pentes douces, sont entourés par des vallées d'une étendue considérable et de la plus grande richesse. Le sol, même sur la cime des montagnes, est partout riche, fertile et généralement exempt de roches, puis couvert de belles forêts de bois dur. La vallée de la rivière Nouvelle forme la plus belle partie de cette région montueuse, mais possédant un sol qui sous le rapport de la fertilité ne le cède en rien à celui des plus riches régions de la vallée du Richelieu et du Saint-Laurent.

Vu de la mer, le littoral de la Gaspésie n'offre à l'œil qu'une série continue de paysages magnifiques, où le pittoresque le dispute au grandiose. Du côté du golfe, le rivage forme une ligne

courbe à peu près régulière et dont la course n'est accidentée que par de petites sinuosités, à peine perceptibles à une légère distance. Il n'y a d'enfoncements un peu considérable qu'à l'embouchure des principales rivières, dont l'estuaire forme ce qu'on appelle dans le langage du pays des *barachois* (1)

L'entrée de ces rivières fournit généralement aux goélettes et aux petits navires d'un faible tirant d'eau des mouillages où ils peuvent attérir avec plus ou moins de facilité. A Matane, à Sainte-Anne, à la Rivière-Blanche, à Mont-Louis, à l'Anse-à-Griffon, à la Rivière-au-Renard, il y a de ces mouillages qui constituent au tant de petits ports qui sont fréquentés par les goélettes employées dans la pêche ou le commerce de cabotage.

A Sainte-Anne, le village est bâti sur une presqu'île sablonneuse, formée par un barachois et l'embouchure de la rivière. Les habitations s'étendent le long du fleuve, de chaque côté de ce point central. Une grève de sable blanc, ferme et unie, s'étend autour de l'anse. Vers l'intérieur, à quelque distance du fleuve, le terrain s'élève et les collines s'étagent les unes au-dessus des autres jusqu'à ce qu'elles se terminent par les Chikchâks, dont quelques cimes, dans les environs, ont plus de trois mille cinq cents pieds de hauteur. Saint-Anne-des-Monts est un poste agréable et salubre, offrant pour les mois d'été une retraite confortable à un valétudinaire qui aurait conservé assez de santé pour aller respirer l'air pur et frais en se livrant aux amusements de la pêche et de la chasse. A cette époque, les bords de la mer sont couverts de bandes de *gibiers noirs*; au printemps et à l'automne, les canards et les outardes abondent; outre cela, dans les bois voisins des habitations, l'on trouve en tout temps des perdrix et des porcs-épics. (2)

Plus loin que Sainte-Anne, en descendant, on aperçoit les *Cheminées*, rochers ainsi nommés à cause de leur forme, et plusieurs gentilles cascades de cinquante à soixante pieds de hauteur, dont la blancheur contraste avec la teinte sombre des arbres voisins. Toute cette côte, depuis Sainte-Anne, est haute, escarpée, coupée par de profondes ravines. Dans l'intérieur, les terres sont bonnes et pourraient nourrir un grand nombre de familles.

A trente-six milles plus bas que Sainte-Anne est Mont-Louis, remarquable par l'abondance de la pêche, la fertilité des terres de la vallée et les avantages de son port pour les petits bâtiments employés aux pêcheries. Le blé mûrit ici aussi bien que dans les

(1) Le *barachois* est un étang ou lac qui se trouve ordinairement à l'entrée des petites rivières, au point où elles se jettent dans la mer. Les puissantes vagues qui arrivent du large élèvent un banc de sable à l'embouchure des rivières; c'est derrière ce banc que se forme le barachois. Le surplus des eaux de la rivière tombe dans la mer par un canal étroit qui se creuse tantôt d'un côté, tantôt de l'autre." L'abbé Ferland, *La Gaspésie*.

(2) L'abbé Ferland.

environs de Québec. Les habitations du poste sont placées sur les bords de la rivière et abritées contre les vents par l'éperon d'une haute montagne.

La baie formée par l'embouchure de la rivière Madeleine est bordée à l'est par un banc de gravier d'environ un mille de longueur et peu élevé au-dessus du niveau des hautes marées. Du côté de l'ouest, la baie s'étend jusqu'au pied d'une falaise, haute de quatre-vingt-dix pieds, qui se prolonge jusqu'à un quart de mille au delà de l'embouchure de la rivière et forme le cap de la Madeleine. Les strates de glaise dont se compose ce cap s'avancent à deux ou trois milles dans l'intérieur et forment une pente douce qui offre un très beau coup d'œil. Le terrain est fertile et produit de bonnes récoltes de blé. Le port offre un bon mouillage aux bâtiments d'un faible tirant d'eau. Cette localité est située à soixante milles du cap Rosier et à soixante et dix du cap Chatte.

La baie de la grande rivière au Renard forme un demi-cercle dont le diamètre peut être d'un mille. L'entrée est entre deux caps, sans cesse minés par les flots; autour du bassin le terrain présente un amphithéâtre couvert de verdure et couronné de bois franc. : Vers le fond de la baie et au-dessus de l'embouchure de la rivière se déploie un barachois bordé de belles prairies. Cette baie est assez sûre; les bâtiments y mouillent sur un bon fond et à l'abri de tous les vents, si l'on excepte ceux qui viennent du nord. Autour de la rivière au Renard, le sol est excellent et naturellement couvert d'une herbe longue; il produit de bon blé de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre qui viennent à merveille. Mais qu'est-ce que cela? la mer n'est-elle pas là avec ses trésors inépuisables? (1)

Environ quinze milles plus loin que la rivière au Renard, une terre basse s'avance au pied des montagnes et se termine à la mer par une pointe qui n'a guère plus de trente à quarante pieds de hauteur. C'est le cap des Rosiers, ou Rosier. A sept milles au delà de ce cap se termine par le promontoire du Fourillon la chaîne des montagnes qui bordent la rive droite du Saint-Laurent. Le Fourillon est une péninsule étroite qui s'avance hardiment jusqu'à une lieue dans la mer, entre l'anse du cap des Rosiers et la baie de Gaspé. Du côté nord, il présente un roc nu, taillé à pic et s'élançant à une hauteur de sept cents pieds; c'est le reste d'une montagne dont une moitié a été précipité dans la mer après avoir été minée à sa base par la glace et par les eaux; l'autre moitié est restée debout, droite comme une muraille. (2)

Au sud du Fourillon est l'entrée de la baie de Gaspé, belle nappe d'eau large de huit milles et s'avancant environ six lieues entre deux terres hautes. L'une, le revers du Fourillon, est montagneuse; l'autre est diversifiée par des côteaux, des vallons; des

(1) L'abbé Ferland, passim.

(2) L'abbé Ferland.

bois, des groupes de maisons. La terre du nord est généralement escarpée. Sur quelques points, néanmoins, les montagnes s'éloignent de la mer et laissent à leur base un espace plus uni, sur lequel se sont formés les établissements de la Grande-Grève, du Cap-aux-Os et de Penouille. Au fond de la baie de Gaspé est le meilleur port de toute la côte; il est séparé de la baie par deux points qui laissent entre elles un canal navigable pour de gros navires. Avant d'arriver à l'entrée du port, on rencontre à la côte sud l'entrée de la petite rivière Saint-Jean, près de laquelle, sur un coteau, est le village de Douglasstown. Sur la côte opposée se trouve la pointe au Penouille, d'où l'on aperçoit tout le port, avec une grande partie du bassin, ainsi que le village. Dans le port de Gaspé se jettent la rivière Darmouth ou du Nord-Ouest, et la rivière York ou du Sud-Ouest. L'entrée de la dernière forme le bassin, qui a moins d'un mille de longueur et dont la profondeur varie de cinq à neuf brasses d'eau. Ce port intérieur peut recevoir une flotte considérable. (1)

A l'est et au sud, le littoral de la Gaspésie forme une ligne beaucoup moins régulière que sur la côte nord. Entre la pointe Saint-Pierre et le cap Canon, qui forme l'extrémité du promontoire de Percé, il y a la baie et le barachois de Malbaie. Le village de la Malbaie, ou plutôt les quelques maisons qui entourent l'église, sont bâties au fond de la baie et à l'entrée du barachois, qui est séparé de la mer par un banc de sable qui a quatre ou cinq milles de longueur et environ deux cents pieds de largeur. De l'église, la vue s'étend au loin sur la mer. Vers l'ouest, une terre basse, coupée par le barachois et offrant quelques habitations éparses, forme le fond de la baie, qui a une lieue de longueur sur trois de largeur. A l'autre bord de cette belle nappe d'eau se dressent des montagnes brisées, au-dessus desquelles s'élève le mont Sainte-Anne, et dont les derniers contreforts forment l'île, ou le rocher, de Percé, et celle de Bonaventure.

Le village de Percé, qui est le chef-lieu du district judiciaire de Gaspé, est bâti sur la pointe du promontoire qui borde la baie de Malbaie à l'ouest. C'est un des sites les plus pittoresques de toute la Gaspésie. Au rivage sont les nombreuses embarcations employées pour la pêche; sur la terre le premier plan est occupé par les *chafauds* et de longs vignots; au-delà sont le palais de justice et les habitations, environnées chacune par un petit champ: en arrière, sur la colline, sont placés l'église et le presbytère. Le terrain s'élève graduellement à mesure qu'il s'éloigne de la mer et déroule à la fois toutes les parties de ce tableau, encadré par un demi-cercle de montagnes au-dessus desquelles se dresse la Table de Rolland ou le mont Sainte-Anne, (2) qui a 1,230 pieds de hauteur. On peut le distinguer à une distance de quarante milles,

(1) L'abbé Ferland.

(2) Ferland, *La Gaspésie*.

lorsque le temps est clair. Aussi du sommet de cette montagne la vue est magnifique. Le regard plonge sur Percé avec ses vignots, ses maisons, ses deux anses bordées de barges, sur le mont Joli, le cap Percé et l'île Bonaventure, en face, humblement courbés au pied du géant. Vers la droite une ligne bleuâtre se confond avec la mer et marque la direction que suit la côte, depuis la Grande-Rivière jusqu'à la pointe au Maquereau; sur la gauche, la vue embrasse la Malbaie ainsi que la baie de Gaspé et va se reposer sur les hauteurs du Fourillon. Le sommet de la Table de Rolland forme un plateau dont une partie est unie, dépouillée d'arbres et couverte d'une herbe épaisse. Le rocher de Percé paraît avoir autrefois été lié avec le mont Joli; il n'en est séparé que par un étroit canal, qui assèche à basse mer. La longueur de cette île de roc est de quatre ou cinq arpents et sa largeur n'est guère que de soixante à quatre-vingts pieds. Dans tout son pourtour le rocher n'est qu'une falaise continue, dont la hauteur moyenne est de deux cent quatre-vingt-dix pieds. (1) Vers le milieu, la mer et la glace ont percé dans ce roc une arche assez grande pour permettre aux barges d'y passer sous voiles. C'est de cette arche que la localité tire son nom de *Percé*, qui n'est qu'un abrégé de *Roc-Percé*. Du côté du mont Joli, le cap Percé est coupé à pic. Dans cette direction, le plateau se retrécissant, s'avance de plusieurs pieds au-dessus de la mer et se termine en pointe.

A partir de Percé, l'aspect du littoral est à peu près uniforme jusqu'à la baie de Cascapédia. La côte est échancrée par des enfoncements plus ou moins considérables à l'embouchure des rivières et dans les parties élevées, comme au cap Désespoir, la falaise est à pic et surplombe même la mer. Mais ces points élevés sont comparativement peu communs, et presque partout les terrains s'approchent de la baie par une pente douce et graduelle, notamment dans Paspébiac et New-Carlisle. Cette dernière localité est située sur une petite éminence et le village, qui est le chef-lieu du district judiciaire et du comté de Bonaventure, offre un des coups d'œil les plus jolis et les plus agréables. A peu près à mi-distance entre ce village et le port de Paspébiac, on aperçoit la résidence princière de M. le Dr Robitaille, actuellement lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Cette belle résidence est bâtie sur la déclivité d'une élévation d'où la vue s'étend sur la mer et sur le port de Paspébiac, où la maison Robin a son principal comptoir.

La baie de Cascapédia, formée en grande partie par l'estuaire de la rivière du même nom, s'étend depuis New-Richmond jusqu'à Maria. Elle s'avance joliment loin dans l'intérieur et elle est entourée par des hauteurs qui offrent partout des paysages d'une

(1) Ferland, *La Gaspésie*.

beauté ravissante. Sous le double rapport du site est de la richesse agricole, New-Richmond est une des plus belles paroisses de toute cette région.

Plus à l'ouest se trouve la baie de Tracadigetche, que domine la montagne du même nom. Les deux côtés de la baie sont formés par la pointe de Tracadigetche, à l'est, et celle de Miguasha (terre rouge) à l'ouest. Cette baie mesure une dizaine de milles de largeur et quatre ou cinq de profondeur. Elle est pour ainsi dire entourée, du côté de la terre, par la montagne, dont les parties les plus élevées ont une altitude de 1,814 pieds au-dessus du niveau de la mer. Entre l'église de Carleton et la rivière Nouvelle, qui se jette dans l'extrémité nord-ouest de la baie, le flanc de la montagne forme presque partout une falaise abrupte, et ne laisse entre elle et le rivage de la mer qu'une lisière de terrain de moins d'un mille de largeur, sur une distance d'un demi-mille. A l'extrémité est de la baie, l'estuaire de la petite rivière Carleton forme un grand barachoïs qui est entouré par deux grands bancs de gravier. Celui de l'ouest s'avance une couple de milles dans la mer, en partant du pied des montagnes, et il a deux cent cinquante à trois cents pieds de largeur. Ce banc commande incontestablement un des plus beaux, sinon le plus beau point de vue de toute la baie des Chaleurs, et forme l'un des plus beaux sites qu'on puisse imaginer pour une place d'eau. Protégé du côté du nord par la montagne contre les vents froids qui soufflent de cette direction, il n'est exposé qu'aux brises rafraichissantes et si hygiéniques qui viennent de la mer et qui maintiennent constamment la température à un degré uniforme. Du côté de la baie, la grève a très peu de déclivité, se compose d'un gravier fin, libre de cailloux ainsi que de tout autre obstacle et offre l'un des endroits les plus favorables, les plus agréables, les moins dangereux et les plus propres pour prendre les bains de mer, sans compter que la pêche, même la pêche au homard, abonde dans les environs, notamment dans la rivière Nouvelle, où l'on prend des truites qui pèsent jusqu'à quatre et cinq livres. L'agriculture est pratiquée avec assez de soin et d'intelligence dans Carleton, et le long du chemin qui fait le tour de la baie, les établissements ont partout un air d'aisance, de confort et de prospérité qu'on n'observe qu'à la *Grande-Rivière*, dans toute cette partie de la Gaspésie.

Entre la rivière Nouvelle et la rivière Putapédia, les montagnes s'avancent jusqu'à la mer et au bord de la rivière Ristigouche. Le terrain est partout très accidenté, mais se compose partout d'un sol de bonne qualité, même sur le sommet des hauteurs, qui sont couvertes de beaux bois. Cette région n'est qu'une série de paysages d'une beauté ravissante, et sous ce rapport elle égale pour le moins les plus belles parties de l'Ecosse et de la Suisse. Elle est le rendez-vous d'un assez grand nombre d'amateurs qui viennent de l'Angleterre et des Etats-Unis pour jouir du spectacle

qu'offre ces beaux paysages ainsi que des agréments de la chasse et de la pêche, qui abondent partout dans les environs. A Métapédia, les MM. Vanderbilt et quelques autres millionnaires de New-York, formant le club Ristigouche, ont une superbe maison d'été où ils se rendent chaque année pour jouir de tous ces agréments.

Le littoral de la baie des Chaleurs offre plusieurs endroits qui ne sauraient être surpassés comme places d'eau. La douceur et la fraîcheur du climat, la pureté de l'atmosphère, la beauté des points de vue, tout concourt à faire de cette région un véritable paradis terrestre pour ceux qui ont besoin de repos ou se trouvent dans la nécessité de refaire une santé délabrée. Ici les constitutions les plus faibles, les tempéraments les plus délicats n'ont pas à craindre la froideur des vents de nord non plus que les changements soudains dans la température; le plateau intérieur de la Gaspésie enlève aux vents qui viennent du golfe leur froideur et leur humidité et partout l'on ne sent qu'une brise de mer légère, rafraichissante, capable de redonner la force et la vigueur aux constitutions les plus avariées.

Les deux plus belles places d'eau sont incontestablement Carleton et New-Carlisle. La grève est on ne peut plus belle, mieux adaptée pour prendre des bains de mer, les paysages environnants sont d'une beauté ravissante, en un mot tout semble avoir été disposé comme à dessein pour faire de ces localités les deux stations balnéaires les plus attrayantes de la province. Carleton, surtout, est sans rival et laisse bien loin dans l'ombre la Malbaie, Cacouna et toutes les autres places d'eau qui attirent chaque été des milliers de touristes jusque des parties les plus reculées des Etats-Unis. Si cette localité était plus connue, elle deviendrait en peu de temps la place d'eau la plus recherchée, le *Old Orchard Beach* de la province de Québec. Jusqu'à ces dernières années, elle était d'un accès assez difficile, vu que les touristes ne pouvaient s'y rendre que par la navigation, en faisant le grand tour par Gaspé, ce qui faisait un voyage long, fatigant et dispendieux; mais ces inconvénients ont disparu depuis l'ouverture du chemin de fer Intercolonial et aujourd'hui l'on peut se rendre de Québec à Carleton en moins de quinze heures et en ne faisant que trente-cinq milles par la navigation, ce qui prend moins de deux heures et constitue l'un des plus beaux trajets que l'on puisse parcourir. Il ne manque à Carleton, pour devenir une place d'eau à la mode, qu'un hôtel, et des capitalistes aussi entreprenants que clair voyants sont en voie de combler cette lacune. Quand cela sera fait, Carleton deviendra assurément une des stations balnéaires les plus recherchées et les plus fréquentées.

CHAPITRE III

GÉOLOGIE SUPERFICIELLE—SOLS—ÉTENDUE DES DIFFÉRENTS TERRAINS

Au point de vue géologique, la Gaspésie forme l'extrémité orientale de la contrée montueuse désignée par M. le professeur Hunt sous le nom de *région apalachienne* et elle n'est que la continuation ou le prolongement des Cantons de l'Est. En effet, les terrains de la Gaspésie sont absolument semblables à ceux des Cantons de l'Est sous le double rapport de leur composition et de leur configuration.

Ces terrains appartiennent aux formations géologiques appelées "groupe de Québec" par Sir Williams Logan, le fondateur de la commission géologique du Canada. Ils forment trois séries de strates plus ou moins altérées, bouleversées et appartenant au silurien inférieur. Ces trois séries sont : 1° une série de strates paléozoïques plus ou moins altérées, dans la plupart des localités où elles ont été observées ; 2° une série de roches éruptives, trachytiques et granitiques ; 3° une série de dépôts superficiels ou quaternaires.

Les altérations qu'ont subies plusieurs de ces formations paléozoïques, les perturbations dont elles laissent presque partout voir les traces, font qu'il est un peu difficile de déterminer d'une manière exacte l'âge auquel elles appartiennent ; mais il est évident qu'elles doivent être classées dans les groupes de l'âge silurien inférieur et supérieur, de l'âge devonien et du sous-carbonifère.

Une lisière de terrain appartenant à la formation de la rivière Hudson, s'étend depuis la rivière au Marsouin jusqu'à l'anse à la Tierce, distance excédant soixante milles, sur les bords du golfe Saint-Laurent. Ces terrains se composent de bandes de grès, de dolomites et d'argile bitumineuse. Ces formations, cependant, sont bien moins étendues et bien moins importantes que celle du groupe de Québec, qui recouvrent les calcaires et les grès de Gaspé ainsi que la formation sous-carbonifère de Bonaventure, sur les bords de la baie des Chaleurs. Le groupe de Québec occupe une position médiane entre les formations calcaires et celles de Chazy, ou représente les deux réunies. Il se divise en trois formations qui sont, par ordre ascendant, celle de Lévis, celle de Lauzon et celle de Sillery.

La formation de Lévis se compose en grande partie de schistes ou d'argiles noires contenant beaucoup de graptolites et d'autres fossiles. La formation de Lauzon se compose d'argiles rouges et vertes, de grès et de dolomites, mais surtout de strates métamorphiques parmi lesquelles figurent pour la plus grande partie des roches talqueuses et magnésiennes : schistes chloritiques,

serpentines, etc. La formation de Sillery se compose pour la plus grande partie d'argiles rouges et vertes, de grès et de dolomites, mais renferme en certains endroits des roches altérées, des schistes cristallins, des strates épidotiques et gneissoïdes.

Telles sont les roches qui forment la base des terrains de la Gaspésie. Comme nous l'avons vu plus haut, elles sont presque partout recouvertes par les calcaires et les grès de Gaspé ainsi que par la formation sous-carbonifère de Gaspé.

La formation calcaire de Gaspé correspond, par sa position, aux séries inférieures de la formation de Helderberg. Bien que composée en grande partie de couches de calcaire gris, elle renferme aussi des lits d'argile et de schiste noirs qui appartiennent au silurien moyen. La partie inférieure de cette formation se rencontre dans les Cantons de l'Est et la partie supérieure, celle qui renferme le plus de calcaire, a son plus grand développement dans la Gaspésie. A l'extrémité orientale de la péninsule, au cap Barry, à Percé ainsi qu'en plusieurs autres localités, ce calcaire présente des falaises abruptes et des pointes qui ont été usées et creusées par l'action des eaux de la mer.

La formation des grès de Gaspé, ainsi que les fossiles l'indiquent, appartient à l'âge devonien et correspond aux formations d'Oriskany, de Hamilton et de Chemung des géologues américains. Elle se compose de grès, d'argile et de conglomérats interstratifiés et renfermant en certains endroits beaucoup de débris de plantes à l'état de fossiles. A l'anse du Petit Gaspé, il y a dans ces strates une couche légère de charbon impur, puis à Douglasstown et en plusieurs autres endroits des sources de pétrole suintent à travers les lits de cette formation.

La formation de Bonaventure appartient à l'âge sous-carbonifère, mais ne renferme pas du tout de charbon. Ses strates se composent principalement de conglomérats, associés avec des grès, des argiles rouges et verdâtres, renfermant parfois des restes de plantes carbonisées. En beaucoup d'endroits elles sont percées par des dykes de trapp. Elles recouvrent en position discordante les couches du grès de Gaspé. Cette formation se rencontre sur la côte orientale de Gaspé et surtout le long de la baie des Chaleurs, où sir William Logan estime qu'elle n'a pas moins de trois mille pieds d'épaisseur.

Sur les formations de Québec et de Sillery, qui forment la côte septentrionale de Gaspé, reposent, en stratification discordante, sept cents mètres environ de calcaire et schistes fossilifères qui représentent le terrain silurien supérieur, auxquels succèdent plus de mille cinq cents mètres de grès devoniens intercalés avec des schistes rouges. Sur la côte méridionale de Gaspé, les couches relevées de ce terrain devonien sont recouvertes par mille mètres de couches horizontales de grès meulier qui forment la base du bassin houillier du Nouveau-Brunswick, mais ne contiennent pas de mi-

néral combustible. Les calcaires fossilifères de Gaspé peuvent être suivis vers le sud-est jusqu'au lac Memphremagog. Le terrain devonien qui est purement siliceux dans le comté de Gaspé, offre vers le sud-ouest des couches de calcaire qui se trouvent dans la même vallée avec des calcaires siluriens dont on vient de parler. (1)

La formation de Bonaventure a peu d'étendue. Elle forme la lisière comprise entre la baie des Chaleurs et une ligne tirée depuis le confluent de la rivière Métapédia avec la Restigouche jusqu'à la tête de la baie de Cascapédia, puis une autre ligne s'étendant de l'embouchure de la petite rivière Cascapédia à l'estuaire de la rivière de Port-Daniel, enfin entre le littoral du golfe et une troisième ligne partant de Douglasstown, fléchissant un peu à l'ouest vers le milieu de sa longueur et aboutissant aux environs de l'embouchure de la Grande-Rivière.

Le groupe de Québec forme une bande dont la largeur varie de quinze à trente milles et longe le rivage du golfe Saint-Laurent entre la rivière Métis et le cap Gaspé. Sa largeur augmente en allant vers l'est et elle n'est entamée que par une étroite bande de terrains appartenant à la formation de la rivière Hudson, entre la rivière au Marsouin et l'anse à la Tierce et à son extrémité sud par une petite étendue de terrains de la formation de Chazy, entre la rivière Sainte-Anne et la tête de la rivière Madeleine.

L'espace compris entre ces deux lisières, bordant le rivage du golfe Saint-Laurent et celui de la baie des Chaleurs, est occupé en plûôt reconvert par les calcaires et les grès de Gaspé. Le grès forme une espèce de carré long s'étendant en droite ligne à l'ouest de la partie de la formation de Bonaventure comprise entre Douglasstown et le cap Rouge puis se prolongeant jusqu'à la rivière Bonaventure, dans l'intérieur des terres. Un peu plus à l'ouest, à mi-distance entre le golfe et la baie des Chaleurs, il y a une autre aire de grès qui s'étend du nord-est au nord-ouest depuis la grande rivière Cascapédia jusqu'à la rivière Métapédia. Enfin, ces terrains de grès entourent l'embouchure des deux rivières Cascapédia et forment là le trait d'union entre les deux parties de la formation de Bonaventure, qui borde la baie des Chaleurs de chaque côté de New-Richmond.

Ces différentes formations ont respectivement les étendues qui suivent, autant qu'on peut en juger par les explorations faites jusqu'à présent :

Formations	Milles	Acres
Calcaires de Gaspé.....	4,000	2,560,000
Grès de Gaspé.....	3,000	1,920,000
Groupe de Québec.....	3,000	1,920,000
Formation de Bonaventure.....	600	384,000
Formation de l'Hudson.....	184	117,760
	10,784	6,901,760

(1) Logan—*Esquisse géologique du Canada.*

Ce tableau montre clairement que la plus grande partie du sol de la Gaspésie est d'excellente qualité, facile à cultiver et produit abondamment le foin ainsi que les espèces de céréales.

Les formations calcaires occupent une étendue de 2,560,000 acres, ce qui est suffisant pour former 12,800 fermes de 100 acres chacune, en faisant une déduction de moitié pour les terrains de qualité secondaire. Cette déduction est bien trop considérable, car il est bien connu que les formations de calcaire fournissent presque invariablement des terrains de première qualité. Ces roches subissent facilement l'action de l'atmosphère et de l'eau; se désagrègent promptement et forment par leur désagrégation un sol aussi fertile que peu difficile à cultiver.

Ces terrains calcaires appartiennent aux formations siluriennes supérieure et moyenne, qui se rencontrent dans toute la partie nord du Nouveau-Brunswick. C'est dans ces formations que se trouvent les terrains élevés les plus riches de la province. Les terres fertiles et cultivées de la vallée de la rivière Restigouche et les terres qui bordent les deux rives de la rivière Saint-Jean, en approchant de sa source, reposent sur ces roches et en sont formées en grande partie.

Les terrains de cette formation sont ordinairement plus lourds et plus forts que ceux de la région carbonifère. Les roches dont ils se forment sont généralement des schistes plus ou moins durs qui, en se désagrègant, donnent naissance à des terrains d'une force considérable, comme disent les cultivateurs, et quelquefois très durs. Il s'y rencontre aussi des couches de bonne pierre calcaire, plus ou moins riches en fossiles (1) Dans l'ouest de l'Etat de New-York, ces formations constituent les terrains les plus riches et les plus fertiles.

Les grès rouges qui recouvrent une grande étendue de la Gaspésie, forment aussi des terrains d'une grande fertilité. Les terres les plus riches et les mieux cultivées de l'Ecosse reposent sur des roches rouges de cette espèce. Au Nouveau-Brunswick, les excellentes terres de la vallée de Sussex, de Sackville et de la rivière Shepody se trouvent dans le voisinage de roches de cette nature.

D'après le professeur Johnston, qui en a fait une étude spéciale au Nouveau-Brunswick, les couches de ces formations de grès rouge se composent:

1o De conglomérats rouges qui, en se brisant, forment des sols graveleux pauvres, produisant de bonnes récoltes d'avoine et d'autres céréales lorsqu'on les traite bien, mais ayant une forte disposition à absorber tout le fumier et toute l'eau qu'on y met;

2o De grès rouge fin qui, en se pulvérisant, forme des terrains rouges sablonneux, légers et faciles à travailler, et qui peuvent,

(1) Report on the agricultural capabilities of New-Brunswick, by professor Johnston

en étant bien traités, produire de bonnes récoltes. Au Nouveau-Brunswick, ces terrains sont très recherchés ;

3o De couches d'argile rouge, communément appelée "glaise rouge," avec des couches de grès rouges interstratifiées et qui en se pulvérisant forment des terrains, tantôt de riche terre glaise tantôt de riche argile. Ce sont les terrains les plus avantageux et les plus productifs.

D'ailleurs, la fertilité du sol de la Gaspésie est attestée par les récoltes qu'il produit, ainsi que cela est démontré à la page 8 par les chiffres relatifs à la production du blé. La comparaison est encore plus avantageuse quand on l'applique à la production totale des autres provinces de la confédération. Cela se voit clairement par le tableau suivant :

<i>Gaspésie</i>		<i>Minots de blé à l'acre</i>
Gaspé.....	15.00 minots	} 11.66
Bonaventure.....	11.70 "	
Rimouski.....	8.30 "	
Province du Nouveau-Brunswick.....		10.85
" Nouvelle-Ecosse.....		11.78
" Québec.....		8.04
" Ontario.....		10.42

C'est-à-dire que dans la Gaspésie le rendement moyen du blé excède de 1.24 minot par acre le rendement de la même céréale dans la province d'Ontario, dont le sol est réputé des plus fertiles. Et l'on peut dire sans crainte de faire erreur que si la culture était aussi bien faite, aussi soignée dans la Gaspésie que dans la province d'Ontario, le rendement serait d'au moins 25 pour cent plus élevé. Il est donc évident, incontestable que le sol de la Gaspésie est riche, fertile, capable de faire vivre dans l'aisance et la richesse les colons qui le cultiveront avec soin.

CHAPITRE IV

MINÉRALOGIE—ESPÈCES MINÉRALES—GISEMENTS SUSCEPTIBLES D'EXPLOITATION

Les richesses minérales de la Gaspésie sont malheureusement peu connues. Les explorations de la Commission Géologique ont été peu nombreuses, limitées à la bande de terrain qui avoisine les bords de la mer ou de quelques-unes des principales rivières qui traversent cette région, puis, il faut bien le dire, faites trop à la hâte pour produire les résultats que ne manquerait pas de donner un examen plus minutieux et plus soigné de cette partie de la province.

Au reste, les hommes les plus compétents n'ont pas le moindre doute sur la richesse minérale de la Gaspésie et ils sont bien convaincus que le jour où cette grande et belle contrée pourra être

parcourue plus facilement, visitée plus en détail et explorée plus facilement, on y découvrira indubitablement de riches dépôts de minerais. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le *Rapport du Ministre de l'Intérieur pour l'année 1882*, dans la partie qui traite des travaux de la Commission Géologique et de l'exploration faite par un de ses membres, M. Ellis, dans une partie de la Gaspésie :

“ Cette région est probablement une région importante ; mais les difficultés qui s'opposent à son exploration sont très grandes. Le cours raboteux, rempli de précipices, des rivières qui la traversent ; les forêts denses qui recouvrent toute l'étendue comprise entre ces rivières, à l'exception des sommets de montagnes dénudés qui s'élèvent au-dessus du niveau de la forêt, de même que l'absence de sentiers ou de chemins quelconques, sont des obstacles qui ont jusqu'à présent empêché de se procurer des renseignements détaillés et réellement exacts sur la géographie et la géologie de cette région.

“ Cependant, on peut maintenant affirmer que cette vaste contrée montueuse n'a pas de rapport avec les formations cambriennes (siluriennes inférieures) du *groupe de Québec*, mais qu'elle constitue une aire détachée des formations pré-cambriennes qui forment la principale zone minière des Cantons de l'Est, zone qui s'étend depuis la frontière de Vermont, en allant vers le nord-est, jusqu'un peu en arrière de la latitude de Québec. Jusqu'à présent on a constaté dans la région des montagnes Shichshock l'existence seulement de la serpentine et du fer chromique ; mais comme ces minéraux accompagnent partout des gisements de chrysolite ou d'asbeste, ainsi que de cuivre, de plomb, d'antimoine et de fer, même d'or ou d'argent, dans la région qui se trouve plus au sud-ouest, il n'est pas invraisemblable de prédire qu'on trouvera aussi ces minerais dans la région non explorée de la péninsule de Gaspé.”

La même opinion est exprimée par M. le professeur Hunt, dans une brochure publiée en 1865. “ Sous ce titre, dit-il en parlant des Cantons de l'Est, est comprise la zone montueuse, située au sud du Saint-Laurent, ainsi que la région plus au sud-est s'étendant jusqu'à la frontière et formant une succession de vallées qui se suivent depuis les sources de la rivière Connecticut en allant vers le nord-est jusqu'à la baie des Chaleurs. Il est vrai que les Cantons de l'Est, tels qu'on les désigne ordinairement, ne comprennent pas ce prolongement vers le nord-est ; mais, comme il leur appartient au point de vue de la géographie et de la géologie, on peut avec raison l'inclure sous la même désignation... Les Cantons de l'Est, en sus, abondent en minéraux métalliques, en marbres, en ardoises, etc.”

Ces citations établissent clairement la richesse minière de la Gaspésie. Du moment qu'il est bien constaté que les formations géologiques sont les mêmes dans la Gaspésie que dans la zone mi-

nière des Cantons de l'Est, il faut bien admettre que la péninsule de Gaspé renferme les mêmes espèces minérales que la région située un peu plus au sud-ouest, à moins de supposer que la nature ait traité en marâtre l'extrémité sud-est de la province et gardé toutes ses richesses pour les répandre à profusion quelques milles plus à l'ouest. C'est tellement contraire aux lois de la nature, aux enseignements de la géologie comme au bon sens le plus élémentaire, qu'il suffit de poser la question pour la réfuter. Puis nous avons la preuve véritable des richesses minérales de la Gaspésie dans l'existence des gisements et des espèces qui ont été bien constatés et que nous allons indiquer brièvement.

Asbeste—Ce précieux minéral, qui est l'objet d'une exploitation considérable dans quelques parties des Cantons de l'Est, a été trouvé par sir William Logan dans les environs du mont Albert, à l'extrémité des montagnes Shickshock, dans le voisinage de la Serpentine. Ce gisement n'a guère d'importance par lui-même; mais il indique assez l'existence de couches plus considérables, qu'on ne manquera pas de découvrir en faisant des examens plus soignés et des explorations plus étendues.

Pierre à chaux—Les calcaires siluriens inférieurs de la formation de Chazy et du groupe de Trenton, qui fournissent de la pierre à chaux de première qualité, se rencontrent en plusieurs endroits dans les terrains calcaires de la Gaspésie. Le dépôt le plus considérable et le plus pur se trouve à Port Daniel. Il fournit d'excellente chaux. De grandes quantités sont exportées chaque année à l'Île du Prince-Edouard, où il n'y a pas de pierre à chaux. Cette exploitation est considérable. De la carrière, la pierre est transportée sur un tramway jusqu'aux bâtiments à bord desquels il est chargé. Il en est expédié plusieurs cargaisons chaque année et ça augmente d'année en année. C'est une industrie importante pour cette localité, qui peut aussi fournir d'excellente chaux, pour les fins de construction et de l'agriculture, à toutes les paroisses de la baie des Chaleurs.

Chaux hydraulique—Certains calcaires impurs donnent par la calcination une substance qui, au lieu de se dissoudre dans l'eau comme la chaux ordinaire, forme une pâte qui se durcit promptement quand elle est exposée à l'eau. Cette propriété de se durcir à l'eau est communiquée au calcaire par la présence de l'argile, qui est un silicate d'alumine. On peut donc faire un ciment hydraulique en mêlant de la chaux pure à une quantité convenable d'argile et en calcinant ce mélange. On prépare de cette manière le ciment de Portland, qui est en si grande vogue, et plusieurs autres compositions semblables, en France et en Angleterre. Cependant, quand on peut se procurer dans leur état naturel des mélanges d'argile et de carbonate de chaux, ils sont bien préférables aux mélanges artificiels. Les chaux magnésiennes, dit sir William Logan, fournissent des ciments hydrauliques aussi

bons que ceux de chaux pure et un mélange de magnésie avec de la pouzzolane ou avec de l'argile calcinée forme un bon ciment hydraulique.

“ Il y a des calcaires argileux et des dolomies fournissant de bons ciments hydrauliques, dans beaucoup d'endroits du Canada, et on les a employés en certaine quantité. Il se trouve dans le groupe de Québec, à la montagne du Portage, une dolomie en lits minces; à environ cinq milles de l'embouchure de la rivière Madeleine, dans le comté de Gaspé. On voit par les analyses que nous en avons données qu'elle contient environ vingt-cinq pour cent d'argile. Elle prend une couleur chamois, par la calcination, et fournit un ciment qui se durcit sous l'eau dans l'espace de cinq minutes et acquiert bientôt un haut degré de solidité. Il y a une roche semblable à la Grande-Coupe, à six milles au-dessous de la rivière du Grand-Etang, et on pourra probablement trouver d'autres lits dans plusieurs endroits de cette région.” (1)

M. James Richardson, de la commission géologique du Canada, a lui aussi fait une étude de ces roches et constate qu'elles peuvent faire un excellent ciment hydraulique. “ Les dolomies noires, dit-il, jaunissant par l'action du temps et de l'air, que l'on trouve au portage de la Montagne, et qui sont semblables à celles de la Grande-Coupe, à six milles plus bas que la rivière du Grand-Etang, forment une matière qui fait un ciment hydraulique très fort, se durcissant en quelques minutes, sous l'action de l'eau, en une masse très dure et tenace, de couleur jaunâtre. L'étendue de la formation qui renferme ces bandes de matières à ciment démontre qu'on pourra trouver une quantité considérable de cette pierre dans les différentes localités qui bordent la rive sud du Saint-Laurent.”

La transformation de ces pierres à ciment pourrait être l'objet d'une exploitation considérable. En 1882, nous avons importé, dans tout le Canada, pour \$80,330 de ciment hydraulique ou de pierre en morceaux ou broyée pour faire ce ciment. A elles seules les importations de la province de Québec forment une somme de \$49,939 et celles du Nouveau-Brunswick un montant de \$11,705. Ces importations sont ainsi réparties, au point de vue des pays d'où elles viennent :

	<i>Grande-Bretagne</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Belgique</i>
Matière brute, en pierre pulvérisée.	\$13,694
Ciment de Portland ou ciment romain. \$49,980		13,953	\$2,699	\$4.00
	\$49,980	\$27,647	\$2,699	\$4.00

Des Etats-Unis, nous avons importé 11,985 barils de pierre pulvérisée, trente-neuf tonneaux de pierre en morceaux et 386 minots de pierre préparée.

(1) *Géologie du Canada*, page 854.

Pourquoi ne remplacerions-nous pas ces importations par l'excellent article que nous pourrions si facilement préparer avec la pierre de la rivière Madeleine? Elle fait un ciment aussi bon que celui qui nous vient de l'étranger et son exploitation est des plus faciles. Cette pierre ne se trouve qu'à cinq ou six milles du bord de la mer et le terrain va en déclivité, en sorte que le transport, pour l'amener au lieu d'embarquement, serait des plus faciles. Le bois abonde dans cette localité, ce qui rendrait la calcination très peu dispendieuse. Il y a sur la rivière même des pouvoirs d'eau qui donneraient à très peu de frais la force motrice requise pour broyer la pierre, si c'est nécessaire. Enfin la baie qui se trouve à l'embouchure de la rivière offre un bon port, un bon mouillage aux bâtiments d'un faible tirant d'eau, qui sont les mieux appropriés au transport de la pierre ou du ciment. Il y a donc tout ce qu'il faut pour rendre l'exploitation des plus faciles, sans compter que la main-d'œuvre est à très bon marché dans cette région-là. Nous attirons spécialement l'attention des capitalistes sur cette exploitation, qui pourrait facilement fournir tout le ciment qui s'emploie dans le pays, et même une quantité considérable pour l'exportation.

Ardoises à toiture et pierre meulière—Sir William Logan, qui a fait lui-même l'exploration de ces localités, constate que "l'on pourrait obtenir de magnifiques dalles et de bonnes pierres à toiture de quelques couches de calcaire arénacé qui se trouvent un peu à l'ouest de l'anse à la Vieille, et elles se fendent facilement en plaques de presque toutes les épaisseurs voulues, d'un quart de pouce à trois ou quatre pouces, ce qui est dû à la présence du mica dans les plans de division. Le lit de conglomérat siliceux, à la base de la série de calcaires, ainsi que d'autres d'un caractère semblable et en plus grande quantité, sur la rivière de l'Ouest, pourraient fournir de bonnes pierres meulières." (1)

Pierres à faux—A la chute de la rivière Dartmouth, dans le détour que la rivière fait au nord du mont Serpentine, et le long cette rivière, "les couches à la base des calcaires sont un peu tendres et arénacées et passent parfois en grès à lits minces propres à fournir des pierres à faux." (1)

M. l'arpenteur Sullivan a aussi trouvé dans la vallée de la rivière Bonaventure des roches qui feraient d'excellentes pierres à faux et même de bonnes pierres à aiguiser les autres outils. Ces roches sont par lits et pourraient se travailler facilement, ainsi que le font bien voir les échantillons emportés par M. Sullivan.

Serpentine—"A l'extrémité orientale des montagnes Shickshock il y a une grande exposition de serpentine qui paraît venir au-dessus des englomérats calcaires, avec une bande mince de schiste noir qui la sépare des conglomérats, et fait un contour vers l'é

(1) *Géologie du Canada*, page 470. — *Idem*, page 935.

paulement sud-est de la chaîne, formant le mont Albert, un des principaux pics. Elle se continue vers le sud-ouest sur une distance considérable, le long du tributaire de la grande rivière Caspédia, constituant le flanc sud de la chaîne, et finalement elle disparaît plus loin, sous les terrains siluriens moyens. L'épaisseur de cette grande masse de serpentine est estimée à environ 1000 pieds. Le tout présente des évidences de stratification, très claires et très distinctes dans quelques endroits et plus obscures dans d'autres. Une grande partie des 600 pieds inférieurs est d'un vert bouteille, avec des lits, vers le haut, de couleur rougeâtre et panachée et brun verdâtre, très parsemés de petits cristaux de diallage. Les 400 pieds du haut montrent très bien leur disposition en lits par les différences de couleurs sur les tranches changées par l'influence atmosphérique ainsi que sur les surfaces récemment exposées. Les surfaces exposées à l'air sont marquées d'une série de bandes rouges et blanches opaques, les blanches étant plus larges que les rouges ; elles varient d'une ligne à un demi-pouce et deviennent souvent interstratifiées de lits de couleur chamois brunâtre, qui varient en largeur, de la même manière. Quand la serpentine est taillée et polie, elle présente des bandes parallèles brunes, avec des lignes ressemblant à des veines rouge sang, qui coupent celles qui sont rouges sur la surface exposée à l'air. Ces lignes rouges sont quelquefois disposées en faux lits. (page 281).

"Au mont Albert, dans Gaspé, les serpentines qui sont là associées avec des schistes chloritiques, épidotiques et hornblédiques et qui ont été décrites à la page 281 (de la *Géologie du Canada*) recouvrent une étendue d'au moins dix milles carrés. Une grande partie de la serpentine est distinctement stratifiée et souvent rubannée de couleurs rouge et brune. Il y a peu de doute qu'on puisse obtenir là et dans beaucoup d'autres localités de cette région toute quantité voulue de belles variétés de serpentines propres à être employées comme marbres. Les serpentines de Roxbury et de Cavendish, dans le Vermont, qu'on trouve dans la continuation de la même formation, dans le Canada oriental, ont été très exploitées sous le nom de *marbres vert antique*. Elles ressemblent au vert antique qu'on a trouvé dans les anciennes ruines des Romains, qui tiraient cette serpentine d'une localité restée inconnue.....

"On exploite sur une grande échelle en Italie, en France et en Angleterre des serpentines semblables à celles des Cantons de l'Est (et du mont Albert, qui sont supérieures à ces dernières); elles sont employées à faire des tables, des chambranles, des colonnes et à décorer les églises. Le prix des blocs des belles variétés des serpentines de France et d'Italie était à Paris, en 1854, de \$3.00 à \$3.50 par pied cube, et celui des dalles polies, de \$0 60 à \$0.70 par pied carré."

Il y a d'autres gisements considérables de serpentine dans les environs du mont Serpentine, et là aussi on pourrait ouvrir des carrières capables d'alimenter une exploitation importante. Le transport de ce marbre pourrait se faire assez facilement, notamment celui de mont Albert. Cette localité se trouve entre les sources de la rivière Sainte-Anne et de la grande rivière Caspédia. On pourrait probablement utiliser le cours de cette rivière qui n'est interrompu par aucune obstruction sérieuse, pour descendre le marbre en bateaux plats. Cela pourrait faire pour les commencements, et quand l'exploitation aurait pris un peu d'extension, on pourrait construire, pour l'accommoder, un chemin de fer à voie étroite, qui aurait aussi pour effet de stimuler puissamment la colonisation et l'établissement des magnifiques terres que l'on trouve dans cette région. Cette petite voie ferrée pourrait aussi être utilisée pour le transport des bois de commerce, qui abondent dans la vallée de la rivière Caspédia. Le fer chromique et l'asbeste que l'on trouve au mont Albert, avec la serpentine, fourniraient aussi leur contingent au trafic de cette petite voie ferrée.

Marne—Cette substance peut servir à de nombreux usages. Quand elle est pure, on l'emploie pour blanchir les bâtons, nettoyer les métaux, etc. En la calcinant, on obtient une chaux très blanche et on ne peut plus propre à faire du mortier de première qualité. Mais son principal usage se trouve dans l'agriculture, pour l'amélioration des sols trop sablonneux ou trop glaiseux. Aux sols glaiseux, elle fournit la chaux qui leur manque et aux terres sablonneuses elle donne une consistance qui les fait produire abondamment. En Europe, mais en France surtout, la marne est considérée comme une source de grande richesse et comme l'un des meilleurs amendements par tous les cultivateurs.

Dans la Gaspésie, la marne se trouve en plusieurs endroits, notamment sur les bords du lac Méfis, à son extrémité supérieure, sur la côte du Saint-Laurent, à cinq ou six milles plus bas que la rivière Matane, et principalement aux environs de New-Carlisle, sur les bords de la baie des Chaleurs. A une couple de milles du village, dans une vallée d'un mille et demi en superficie, il y a quatre ou cinq petits lacs au fond et sur les bords desquels on trouve un lit de marne blanche et pure d'une épaisseur de cinq ou six pouces. A Matane, le dépôt, qui a une quinzaine de pouces d'épaisseur, forme le fonds de plusieurs marais qui occupent une aire de soixante à soixante et quinze arpents carrés. Ces gisements pourraient être exploités avec le plus grand avantage par les agriculteurs des régions environnantes.

Chrome—Ce minerai se trouve en quantité susceptible d'exploitation dans les serpentines du mont Albert, sur les bords de la rivière Sainte-Anne. On le rencontre sous la forme de fer chromique, par masses détachées pesant jusqu'à vingt livres cha-

cune, et d'après l'examen des lieux fait par sir William Logan, il est constaté que les couches de ce minerai, qui ont été suivies sur une distance de plus d'un demi-mille, forment un dépôt considérable et offrent un vaste champ à l'exploitation.

C'est de ce fer chromique ou oxyde de chrome, qu'on obtient le bi-chromate de potasse, avec lequel on prépare les chromates de plomb rouge et jaune—ou jaune chrome—ainsi que l'oxyde de chrome vert, dont on se sert en peinture comme couleur verte indélébile et pour préparer une encre verte d'imprimerie. On emploie aussi de grandes quantités de bi-chromate de potasse dans la teinturerie et pour l'impression des indiennes. Ce bi-chromate de potasse se compose d'un équivalent, ou de quarante-sept parties de potasse, et de deux équivalents, ou de cent deux parties d'acide chromique. Dans le commerce, on détermine la valeur de ce sel par le *pour cent* d'acide chromique qu'il renferme, et il y a quelques années il se vendait une piastre le tonneau par chaque unité d'acide chromique. Ainsi un échantillon provenant de la mine de Ham et contenant 57.4 pour 100 d'acide chromique, a été vendu à Londres douze livres sterling ou \$58.32.

La préparation du bi-chromate de potasse se fait de la manière suivante:—On broye le minerai très fin, on le mêle avec de la potasse brute, pareillement broyée, et l'on calcine le tout dans une fournaise exposée à l'action d'un courant d'air, qui acidifie l'oxyde de chrome et le combine avec la potasse. La masse ou le sel ainsi obtenu est dissout dans de l'eau et cette solution est étendue d'une certaine quantité d'acide sulfurique, puis on se cristallisant par l'évaporation, ce mélange produit le bi-chromate de potasse du commerce.

Si, entre Matane et le mont Albert, le transport est possible et pas trop dispendieux, il est évident que cette mine de fer chromique pourrait être l'objet d'une industrie très payante. Le peu de frais avec lesquels on peut se procurer le minerai ainsi que le bois pour faire la potasse et calciner le mélange permettrait de fabriquer à des prix excessivement réduits et de gagner 40 ou 50 pour cent. Puis, si on préférerait ne pas employer l'acide sulfurique, on pourrait livrer le mélange à l'état brut et l'envoyer en Angleterre pour être traité par cet acide et réduit complètement à l'état de bi-chromate pur de potasse.

Dans tous les cas, il est bien certain qu'il y a là une riche mine à exploiter et il est bon de la signaler à l'attention des hommes entreprenants capables d'en tirer parti.

Plomb—La galène se trouve en quantités assez considérables pour être exploitée dans des veines qui traversent le calcaire de Gaspé, au cap de Gaspé et à l'Anse-des-Sauvages. A la baie du Petit-Gaspé, le filon se trouve dans une masse de calcaire stratifié qui plonge environ S. O. 24° et forme vers le nord une mon-

tagne d'environ 700 pieds de haut, c'est-à-dire le promontoire de Gaspé. Ce filon a une largeur d'environ dix-huit pouces : il se compose de calcite renfermant des masses de galène ainsi que des petits morceaux de blende et de minerai de cuivre. En creusant un puits de vingt pieds dans la veine principale, et quelques autres veines parallèles, on a obtenu vingt tonneaux de minerai qui ont donné douze tonneaux de plomb pur. On a aussi trouvé de la galène dans plusieurs autres localités, notamment dans les calcaires qui se rencontrent au sud du promontoire de Gaspé, ainsi que du côté nord, dans une veine qui semble être la continuation de celle de l'anse du Petit-Gaspé. On a aussi trouvé des petites quantités de galène en veines dans les calcaires de Percé de même qu'à l'anse à Cousin (1) et il est évident qu'en en trouverait encore ailleurs, dans ces endroits, en faisant des recherches un peu plus soignées. Dans tous les cas, ce qui est déjà connu pourrait faire l'objet d'une exploitation payante.

Cuivre—Ce minerai doit exister en abondance dans la Gaspésie, puisque les monts Shick-hocks sont composés des roches chloritiques du groupe qui, dans les Cantons de l'Est, renferment les mines d'Acton, de Wickham et de Harvey-Hills. Si l'on n'a pas encore découvert de grands gisements euprifères dans la Gaspésie, cela est probablement dû au fait que les forêts qui recouvrent presque partout le sol ont empêché d'y faire les recherches qu'on a faites ailleurs avec tant de succès, dans des régions absolument semblables au point de vue des formations géologiques.

Les seuls endroits où l'on ait constaté l'existence de dépôts de cuivre, dans la Gaspésie, sont l'embouchure de la rivière du Grand-Capucin, à quatre milles plus bas que le cap de Chastes, le voisinage du mont Serpentine, près de la baie de Gaspé, et le Port-Daniel. Au Grand-Capucin on a remarqué l'existence de petites pyrites de cuivre dans une mine de quartz enfermée dans une gangue de schiste rouge. On a trouvé de bons échantillons de cette pyrite près du mont Serpentine, à six milles de la tête de la baie de Gaspé. Enfin, on a constaté que la partie inférieure des schistes et des calcaires de Port-Daniel renferment aussi de petites quantités de cuivre, et sir William Logan prétend qu'il y a les mêmes probabilités de la présence des dépôts de cuivre dans toute la région orientale (de la Gaspésie) que dans les cantons situés plus au sud-ouest."

Résine fossile—Cette matière se trouve dans quelques lits des grès dévoniens de Gaspé. Elle se présente sous forme de lames irrégulières, dans les bords de ces lits de grès, en couches de quelques lignes d'épaisseur. Elle ressemble un peu à l'ambre; mais elle se rapproche davantage de la selétrinite et de la middloto-

(1) Sir William Logan, *Géologie du Canada*.

nite. L'analyse de cette substance a donné les résultats suivants :

	(i)	(ii)	(iii)	(iv)
Matière volatile.	32.4	22.8	42.8	30.4
Carbone.	8.9	8.1	7.4	8.9
Résidu.	58.7	69.1	49.8	60.7
	100.0	100.0	100.0	100.0

On pourrait tirer de cette matière de grandes quantités d'huile à brûler et à lubrifier, en la distillant comme on distille la houille et les schistes bitumineux. Des expériences faites sur une petite échelle, dans le but de constater si cette résine pourrait servir à la production du gaz d'éclairage, ont donné pour résultat 2½ pieds cubes de gaz, de qualité supérieure, par livre de résine, laquelle perdit par la distillation 26 pour cent de son poids. Comme la matière volatile représente environ 33 pour cent de la résine, il est évident que si l'on pouvait se procurer cette résine dans un plus grand état de pureté, elle remplacerait fort avantageusement la houille pour la production du gaz d'éclairage. (1)

Les échantillons employés dans les expériences dont le résultat est donné plus haut provenaient d'un lit de quatorze à quinze pouces d'épaisseur, qui se trouve près du moulin Shaw, sur la côte nord du bassin de Gaspé. Ce lit a été suivi sur une distance de 200 pieds, au bout desquels il s'enfonce dans les grès. On a pareillement trouvé cette substance à plusieurs autres endroits, sur les bords de la rivière York, sur un parcours d'une trentaine de milles. Les lits ont de quatre à douze pouces d'épaisseur et jusqu'à cent pieds de longueur. Quelques-uns sont en grande partie composés d'une matière brillante et brunâtre qui, examinée par petits fragments, présente la même translucidité rougeâtre que la résine mentionnée plus haut, bien qu'elle contienne parfois moins de cendre et soit mêlée à une matière charbonneuse. Un échantillon provenant de ces lits de la rivière York a donné par l'analyse 52.4 de matières volatiles, 26.3 de carbone et un résidu de 21.3. La plus grande proportion d'hydrocarbone volatile qu'on obtient de cette substance la rend plus avantageuse pour la distillation que la résine provenant des dépôts du moulin Shaw. Ces curieux dépôts, ajoute sir William Logan, mériteraient d'être étudiés davantage au point de vue de leur importance économique.

Pétrole—La présence du pétrole dans les roches de Gaspé a été constatée il y a plus de trente ans, pour la première fois, par les membres de la commission géologique du Canada. Des explorations subséquentes ont établi que ce minéral existe en plusieurs endroits de cette région, sur les bords des rivières Dartmouth, York, Saint-Jean et Malbaie. A beaucoup d'endroits, dans cette région, le calcaire est recouvert d'un grès dont la partie inférieure

(1) Sir William Logan, *Géologie du Canada*.

est de même âge que la formation d'Oriskany. Ce grès se trouve près de l'embouchure de la rivière York, et comme le calcaire, il est imprégné de pétrole. Sur les bords de cette même rivière, à douze milles environ du bassin de Gaspé, on trouve des parcelles de bitume solide dans les cavités d'un dyke coupant le grès.

A la source d'où provient le pétrole de Silver Brook, l'un des tributaires de la rivière York, cette huile sort d'une masse de grès et de calcaire aënéacé qui plonge vers le sud-est à un angle de 13° et se trouve à près d'un mille de la couronne de l'anticlinale. L'huile, qui se ramasse dans les mares d'eau, le long du ruisseau, a une couleur verdâtre et une odeur aromatique bien moins désagréable que celle du pétrole d'Ontario. Plus loin vers l'ouest, à une douzaine de milles de l'embouchure de la rivière, l'huile surnage à la surface de l'eau, à l'affleurement du calcaire. Il y a aussi du pétrole à la fontaine Adam, sur le derrière du lot B du canton d'York, à une couple de milles S. S. E. de l'entrée du bassin de Gaspé. Le pétrole suinte pareillement à travers la boue du rivage à Sandy-Beach et Haldimand, deux localités qui, comme la précédente, se trouvent sur des grès et l'anticlinale qui passe un peu au nord de la source de Silver Brook. Un peu à l'est, deux milles à l'ouest de la Pointe-au-Goudron, qui tire son nom du pétrole qu'on y trouve, il y a une autre source qui se trouve à trois quarts de mille de l'anse au Marsouin. Sur le bord sud de la grève de Douglastown, environ un mille à l'ouest du village, le pétrole suinte à travers la boue et les graviers du rivage. Plus loin vers l'ouest, à la deuxième bifurcation de la rivière Saint-Jean, il y a aussi du pétrole, ainsi que sur les bords d'un ruisseau qui se décharge dans l'anse Saint-George, sur le côté nord-est de la baie de Gaspé.

On a pratiqué, sans beaucoup de résultat, deux forages dans ces régions: l'un de 200 pieds de profondeur, sur les bords de la rivière York, et l'autre de 125 pieds, aux environs de Douglastown. " L'insuccès, dit M. le professeur Hunt,—qui fait autorité en ces matières—des quelques forages pratiqués à Gaspé ne doit pas être regardé comme décourageant, car il a été constaté ailleurs que de deux forages, l'un peut atteindre une fissure ou une veine à peu de profondeur, au lieu que l'autre, tout près, n'arrive à rien ou n'atteint l'huile qu'à une beaucoup plus grande profondeur, ce qu'il faut attribuer à l'irrégularité ou à l'obliquité des fissures. Quant au site des sources d'huile naturelle, il ne faut pas oublier que le pétrole peut souvent couler sur une certaine distance dans une direction horizontale sous les strates imperméables et finalement sourdre à quelque distance de l'un des côtés du réservoir. En beaucoup d'endroits de cette région l'épaisseur des couches de grès (qui atteint 4,000 et même 7,000 pieds dans son plus grand développement) est sans doute considérable, même sur les crêtes des anticlinales, et il pourra être nécessaire de creuser

des puits profonds le long de ces lignes avant de pouvoir constater l'existence ou l'absence de l'huile en quantité suffisante dans ces régions. Cependant il faut bien remarquer que l'épaisseur du lit de grès recouvrant les calcaires pétrolifères de Gaspé a beaucoup de similitude avec ce que l'on trouve dans l'ouest de la Pennsylvanie, où les puits à l'huile en exploitation sont creusés dans une pareille formation de grès et de schistes, d'une grande épaisseur qui recouvre le calcaire cornifère et qui, ainsi que nous avons essayé de le démontrer, a favorisé l'accumulation et la conservation du pétrole provenant de la formation inférieure. Dans la Gaspésie le grès dévonien occupe une grande aire s'étendant vers l'ouest jusqu'à la rivière Métapédia, et il est probable que l'on trouvera le pétrole dans d'autres localités que celles où sa présence a déjà été constatée."

Cela est très probable, en effet, et il n'y a pas de doute que si le gouvernement chargeait la commission géologique de faire des investigations plus étendues et plus minutieuses que celles qui ont été faites jusqu'à ce jour, de pratiquer des forages plus profonds que ceux qui ont été pratiqués sur les bords de la rivière York et aux environs de Douglasstown, on finirait très probablement par découvrir des fontaines de pétrole aussi nombreuses et aussi riches que celles d'Ontario.

CHAPITRE V

PÊCHERIES—STATISTIQUES—ENGRAIS ARTIFICIELS

Les pêcheries de la Gaspésie sont peut-être les plus riches de l'Amérique du Nord et même du monde entier. Elles sont exploitées depuis plus de deux siècles et ont fourni au commerce des produits dont la valeur se compte par millions. La maison Chas Robin & Cie, de Jersey, a réalisé là une fortune de plusieurs millions et qui l'a mise à la tête du commerce de poisson en Amérique comme en Europe. Les maisons Le Bouthiller & Frères, J. & E. Collas, J. Le Bouthiller & Cie et Valpy & Le Bas font aussi des affaires considérables.

Les poissons qui font l'objet de cette exploitation sont la morue, l'aigrefin, le hareng, le maquereau, le saumon, le homard ainsi que le gaspareau et plusieurs autres poissons de moindre importance, mais qui pourraient fournir beaucoup au commerce d'exportation, si on savait les apprécier et trouver les marchés où ils sont en demande.

La morue est le plus précieux de tous les poissons et de beaucoup le plus abondant. Dans la Gaspésie elle constitue une ressource aussi sûre que le produit de la culture; avec un peu d'activité, l'homme le plus pauvre et le plus dénué peut toujours trouver dans la pêche à la morue de quoi vivre et faire vivre sa famille.

Cette pêche, dans la Gaspésie, se fait dans le voisinage des côtes, dans les anses et les baies, c'est ce qu'on appelle la pêche de rivage; elle se fait aussi sur les bancs, à vingt-cinq ou trente milles des côtes. Les pêcheurs qui ont des moyens construisent eux-mêmes leurs embarcations, se pourvoient à leurs frais de tous les appareils nécessaires, pêchent pour leur propre compte et vendent leur poisson frais aux marchands ou bien le préparent et attendent l'automne pour le vendre aux spéculateurs, qui parcourent toutes les côtes pour acheter tout le poisson qu'ils peuvent trouver. Ceux qui n'ont pas le moyen de se procurer les embarcations ainsi que les autres appareils nécessaires les louent des grandes maisons qui font le commerce du poisson. Le loyer d'une embarcation toute grée varie de \$25 à \$35 par saison et le bail stipule invariablement que tout le poisson qui sera pris dans une embarcation ainsi louée devra être vendu exclusivement au marchand qui fournit cette embarcation. Ces embarcations ont une trentaine de pieds de longueur et de six à dix pieds de largeur. Elles sont faites de cèdre et pointues aux deux bouts, comme les baleinières. Elles ont deux voiles et se comportent admirablement à la mer.

Pour la pêche de rivage, les gens partent le matin, vers deux ou trois heures, et reviennent entre quatre et cinq heures de l'après-midi, afin d'avoir le temps de préparer leur poisson avant la nuit. Chaque embarcation est montée par deux hommes, qui emploient chacun deux lignes, quand ils pêchent dans trente ou quarante brasses d'eau, et jusqu'à quatre lignes quand ils pêchent dans une dizaine de brasses. Lorsque le poisson donne, c'est-à-dire que la pêche va bien, les hommes n'ont pas un instant de repos; pendant qu'ils décrochent le poisson pris à une ligne, l'autre est attaquée par d'autres poissons et prête à tirer. Chaque ligne est munie de deux hameçons, et quand ça mord bien, chaque coup de ligne rapporte deux morues. Dans ces circonstances, une embarcation revient chaque jour avec 2,000 livres de poisson, c'est-à-dire mille livres pour chaque homme qui la monte.

La pêche sur les bancs se fait avec des lignes dormantes de 600 à 1200 brasses de longueur, retenues à chaque extrémité par des ancres qu'on attache à des bouées. On laisse les lignes six ou huit heures dans l'eau et à certaines saisons, notamment dans le mois de septembre, deux hommes prennent en quelques heures, avec une ligne de 500 brasses, jusqu'à cinq ou six mille livres de morues. Du 15 juin au 15 octobre, deux hommes faisant la pêche des bancs peuvent facilement prendre 600 quintaux de morue; la moyenne est de 400 quintaux et comme le poisson se vend sur les lieux une piastre ou une piastre et quart le quintal, cela fait une recette d'environ \$500 par embarcation ou de \$250 par homme pour ces trois mois.

Le temps de la pêche dure ordinairement du mois d'avril au

mois de novembre. Cette période est divisée en deux parties qu'on appelle *pêche d'été* et *pêche d'automne*. La pêche d'été finit au 15 août. La morue prise jusqu'à la fin de septembre est séchée ou préparée pour l'exportation ; celle qu'on prend après cette date est salée, mise en barils et vendue sur les marchés locaux.

Comme on le voit, la pêche à la morue constitue un emploi très-lucratif et peut facilement rapporter de \$300 à \$400 par été à un homme actif et laborieux.

La pêche au hareng dure depuis le mois d'avril jusqu'au mois de décembre. Elle se fait avec des rets et avec des seines.

Ces rets ont généralement trente brasses de longueur et cinq ou six de largeur. On les tend verticalement, dans les endroits où passent les bancs de harengs, et on les visite chaque matin pour enlever le poisson. Au printemps, quand la pêche est bonne, il se prend chaque nuit de cinq à dix barils (de 200 livres) de harengs dans un rets.

La pêche à la seine est plus expéditive. Ces seines ont de 100 à 150 brasses de longueur et de huit à onze brasses de largeur. On les tend au large, généralement, et d'un seul coup on prend assez de hareng pour remplir 500, 1000, 2,000 et même 3,000 barils, de deux cents livres. Pour cette pêche, on se sert d'une grande embarcation, montée par huit hommes, à bord de laquelle on met la seine. Une vingtaine d'hommes, montés dans de petites embarcations, rament dans toutes les directions pour découvrir les bancs de harengs et donnent le signal dès qu'ils en aperçoivent. Alors la seine est tendue et traînée sur le rivage, quand elle n'est pas trop chargée. Si elle est trop remplie et qu'on craigne de la rompre, on ne fait que l'approcher de terre, puis on la vide au moyen de plus petites seines. Ce mode de pêche est peu en usage dans la Gaspésie, vu que le prix des grandes seines est élevée et hors de proportion avec les moyens des pêcheurs.

Il est presque impossible de se former une idée de l'abondance du hareng. Au printemps, il forme des bancs si pressés, le long du rivage, que cette pression des poissons les uns sur les autres et l'action des vagues les tuent par milliers. Le Dr Fortin, qui a pendant plusieurs années eu la garde des pêcheries de la Gaspésie dit qu'il a vu bien des fois la grève, sur des distances de plusieurs milles, recouverte d'une couche d'œufs de hareng de deux ou trois pieds d'épaisseur. " Ceci, ajoute-t-il, paraîtra peut-être étonnant à quelques personnes ; mais elles reviendront vite de leur étonnement en réfléchissant au fait que la femelle du hareng porte dans ses ovaires de six à huit millions d'œufs."

Ces données montrent assez ce que le hareng peut fournir à l'industrie de la pêche.

Le maquereau se pêche à la seine ou à la ligne. La pêche à la seine se fait absolument de la même façon que celle du hareng. Pour la pêche à la ligne, on emploie des lignes de chanvre ou de

coton de six à huit brasses de longueur. Pour appâter, on met sur l'hameçon un petit morceau de peau du cou du maquereau. Chaque pêcheur prend deux lignes qui sont attachées à l'embarcation, et quand le poisson donne, un équipage de quinze hommes peut prendre en six heures de vingt à trente barils de maquereau, qui se vend de huit à vingt piastres le baril, selon la qualité.

La pêche du homard est aussi une occupation très payante. Elle ne se fait que sur les bords de la baie des Chaleurs, attendue que le homard ne fréquente pas le rivage du golfe Saint-Laurent, qui forme la limite nord de la Gaspésie. Cette pêche est des plus faciles. Elle se fait au moyen de rets en bois, fermées aux deux bouts par une espèce de rets au centre duquel on ne laisse qu'une petite ouverture. Au milieu de la trappe, on suspend ou l'on fixe comme appât un morceau de poisson. Le homard passe facilement dans l'ouverture pour aller chercher cette proie, mais ne peut plus revenir sur ses pas. La trappe est munie d'une pierre, qui la retient au fond de l'eau, et attachée à une corde dont l'extrémité supérieure est assujettie, à la surface de l'eau, à une bouée qui est elle-même fixée sur une grande ligne ou câble qui retient le tout. Ces lignes ont plusieurs arpents de longueur, selon l'étendue des hauts-fonds sur lesquels se fait la pêche. Le pêcheur visite ses trappes une couple de fois par jour. Pour cela, il se rend avec son embarcation à la première bouée et suit la ligne jusqu'au bout. Au moyen de la corde reliant la bouée à la trappe, il amène celle-ci à la surface de l'eau et s'il y a un homard ou des homards, car on en prend souvent plusieurs dans la même trappe, il ouvre le dessus de la boîte, saisit le homard par les barbes et le jette dans son embarcation. Il remplace l'appât enlevé puis renvoie la trappe à l'eau.

Le homard ainsi pris est vendu à des industriels qui ont de grands établissements où ils le mettent en conserves pour l'expédier sur les marchés. Le homard vivant se vend ordinairement quarante cents ou deux chelins le cent livres et il n'est pas rare qu'un pêcheur en prenne jusqu'à cinq ou six cents livres par jour. Cela dit assez que la pêche du homard est une occupation payante et qui laisse au pêcheur la moitié de son temps pour travailler à la culture.

La pêche au saumon se fait au moyen de rets que l'on tend sur le bord de la mer, dans les anses et surtout à l'embouchure des rivières. A la haute marée, le poisson passe au-dessus des rets pour se rendre près de terre ou remonter dans les rivières; mais du moment que l'eau baisse, il s'éloigne de terre et retourne vers la mer, où son passage est intercepté par les rets. Il se prend dans les carreaux des rets et y reste prisonnier tant que le pêcheur ne vient pas le dégager pour le jeter dans son embarcation. On a vu des pêcheurs prendre ainsi jusqu'à quinze et vingt barils de saumon dans une seule marée et dans un seul rets. Le baril de saumon, de 200 livres, se vend de \$15 à \$20.

Les pêcheries qui viennent d'être décrites sont exploitées pour alimenter le commerce d'exportation et la consommation dans les grandes villes du Canada. Les chiffres suivants, pris dans les statistiques officielles du ministère de la marine et des pêcheries, peuvent donner une idée de l'importance de cette industrie, qui constitue une des principales sources de richesse de la Gaspésie.

Tableau indiquant la quantité et la valeur du poisson pris dans la Gaspésie, en l'année 1882

<i>Morue :</i>			
Pêche d'été.....	58,101 qtx	à \$ 4.00	\$ 232,404.00
“ d'automne.....	36,116 “	à 4.00	144,464.00
Langues et noues.....	170 bar.	à 9.00	1,530.00
Rog. de morue.....	1,106 “	à 1.00	1,106.00
Huile de morue.....	67,283 gal.	à 0.60	40,369.80
			<hr/> \$419,873.80
<i>Hareng :</i>			
Hareng salé.....	20,571 bar.	à \$ 4.00	\$ 82,284.00
“ fumé.....	3,078 bts	à 0.25	769.50
“ engrais.....	23,488 bar.	à 1.00	23,488.00
			<hr/> 106,541.50
<i>Maquereau :</i>			
Maquereau salé.....	994 bar.	à \$ 6.00	3,976.00
<i>Saumon :</i>			
Saumon salé.....	27 bar.	à \$15.00	\$ 405.00
“ frais.....	147,408 lbs	à 0.07	10,318.56
			<hr/> 10,723.56
<i>Homard :</i>			
Homard en canistre.....	147,430 lbs	à \$ 0.15	36,964.50
<i>Divers poissons :</i>			
Egrefin.....	366 qtx	à \$ 4.00	\$ 1,464.00
Lingue.....	203 “	à 4.00	812.00
Flétan.....	122 bar.	à 6.00	732.00
Truite.....	203 “	à 8.00	1,624.00
Anguille.....	36 “	à 7.00	252.00
Sardine.....	729 “	à 3.00	2,187.00
Petit poisson.....	99 “	à 2.00	198.00
Divers poissons pour la consommation locale...	9,632 “	à 4.00	38,528.00
Eturgeon.....	70 “	à 5.00	350.00
			<hr/> 46,147.00
<i>Poisson employé comme engrais et appât :</i>			
Capelan.....	9,642 bar.	à \$ 1.00	\$ 9,642.00
Eperlan.....	229 “	à 1.00	229.00
Truite.....	88 “	à 1.00	88.00
Lançon.....	866 “	à 1.00	866.00
Encornet.....	1,845 “	à 1.00	1,845.00
Moules.....	702 “	à 1.00	702.00
Divers poissons.....	3,424 “	à 2.00	6,848.00
			<hr/> 20,218.00
<i>Loups-marins :</i>			
Peaux de loups-marins...	40	à \$ 1.00	\$ 40.00
Huile de loup-marin.....	120 gal.	à 0.60	72.00
			<hr/> 112.00

<i>Marsouins :</i>			
Peaux de marsouins.....	2	à \$ 4.00	\$ 8.00
Huile ".....	28 gal.	à 0.60	16.80 24.80
<i>Baleine :</i>			
Huile de baleine (6).....	5,580 gal.	à \$ 0.60	3,348.00
			<u>\$647,919.16</u>

Ces \$647,929.16 représentent 25,719,470 livres de poisson et 72,891 gallons d'huile. Et constatons de suite que l'année 1882, à laquelle s'applique le tableau qui précède, a été pour la pêche l'une des plus mauvaises. Cela ressort clairement de la comparaison suivante, entre les années 1879 et 1882.

<i>Morue :</i>		(1879)	(1882)
Pêche d'été.....	101,776 qtx	= \$407,104	58,101 qtx \$232,404
" d'automne.....	31,103 "	= 124,412	36,116 " = 144,464
		<u>132,879 qtx = \$531,516</u>	<u>94,217 qtx = \$376,868</u>
<i>Saumon :</i>			
Saumon salé.....	14,500 lbs	= \$ 870.00	5,405 lbs = \$ 405.00
" frais.....	392,372 "	= 21,379.10	147,408 " = 10,318.56
		<u>406,872 lbs = \$22,249.10</u>	<u>152,808 lbs = 10,723.56</u>
<i>Homard :</i>			
Homard en conserves..	398,648 lbs	= \$59,797.20	147,430 lbs = \$36,964.50

Ces trois seuls item accusent pour l'année 1882 un déficit de \$189,006.24. Dans les années ordinaires, le produit des pêcheries est d'environ \$800,000 et il serait facile de le porter à un million en se livrant à cette exploitation avec un peu plus d'activité.

D'ailleurs, il est plusieurs espèces de poissons dont les pêcheurs de la Gaspésie, notamment dans la baie des Chaleurs, ne font aucun cas et qui pourraient cependant leur fournir beaucoup, s'ils savaient les préparer pour l'exportation. Citons entr'autres le thon et le chogset.

Le thon, d'après M. le Dr Fortin, pénètre dans la baie des Chaleurs et dans la baie de Gaspé. Il atteint souvent de très grandes dimensions : on en cite qui avaient une longueur de huit et même de neuf pieds et dont le poids dépassait cinq cents livres. Sa taille ordinaire, cependant, est de cinq à six pieds et son poids de cent à cent cinquante livres. "La chair du thon est excellente et tient le milieu entre la chair du poisson et celle des mammifères; elle ressemble beaucoup à celle du veau et l'endroit le plus délicat est la poitrine. On la mange à l'état frais; on la sale aussi pour l'exportation et on la marine soit avec de l'huile, soit avec du sel. C'est dans cet état qu'en on exporte des quantités considérables de France et d'Italie"

Ce poisson fréquente en très grand nombre les rivages de la baie des Chaleurs et pourrait devenir l'objet d'une exploitation aussi importante que lucrative. Actuellement, tout cela est perdu.

On peut dire la même chose du chogset (*Blue fish*) qui est excellent à manger et des plus faciles à pêcher. Il mord à toutes sortes d'appât et sa chair, assez résistable, se prêterait fort bien à la salaison. Il est si commun qu'on pourrait sans la moindre peine en prendre des milliers de barils.

Complétons ces derniers renseignements par quelques statistiques sur le nombre d'hommes, de navires, etc, employés pour la pêche dans la Gaspésie. Tout cela est résumé dans le tableau suivant :

<i>Embarcations</i>	<i>Nombre</i>	<i>Tonneaux</i>	<i>Hommes</i>	<i>Valeur</i>
Navires.....	70	6,709	390	\$299,560
Bâtiments pêcheurs....	1,612	4,056	81,053
Bateaux plats.....	1,343		
	3,025	6,709	4,446	\$395,450

<i>Seines et rets</i>	<i>Nombre</i>	<i>Verges</i>	<i>Valeur</i>
Rets à saumon.....	883	57,902	\$18,411
“ à hareng.....	3,501	114,032	37,504
“ à maquereau.....	243	8,114	3,169
Seines à maquereau.....	3	150	100
“ à capelan.....	181	8,304	5,993
“ à lançon.....	21	700	829
	4,832	189,202	\$66,006

La valeur des embarcations et des appareils mentionnés dans ce tableau forme un total de \$461,456. Cela montre assez qu'il ne faut que très peu d'argent pour se procurer un agrès de pêche et que même les plus pauvres peuvent y parvenir aisément.

Les pêcheries de la Gaspésie pourraient aussi fournir la matière première d'une industrie importante à tous les points de vue, la préparation des engrais artificiels, industrie fort lucrative par elle-même et si avantageuse à l'agriculture.

L'emploi du poisson dans la préparation de certains engrais artificiels est connu et pratiqué depuis longtemps sur les côtes de l'Écosse, du Cornouailles et de la Bretagne et de quelques parties du littoral des États-Unis. C'est en France que cette industrie de la préparation des engrais avec les déchets de poisson a le mieux réussi : M. Demolon l'exploite depuis plus de trente ans et y a réalisé une fortune colossale. Son principal établissement est à Concarneau, petite ville de Bretagne, où l'on transforme en engrais les déchets de la sardine qui se pêche en abondance sur les côtes.

Le procédé suivi par M. Demolon est des plus simples. Après avoir fait cuire les déchets dans des chaudières en cuivre chauffées à la vapeur, on les soumet à une forte pression pour en extraire l'eau et l'huile, on râpe la masse ainsi pressée, on dessèche le produit en le soumettant à l'action d'un courant d'air chaud, puis on le moule pour le réduire en poudre, forme sous laquelle il

est livré au commerce. L'expérience acquise à l'usine de Concarneau établit que 100 parties de déchets frais produisent en moyenne 22 parties de poudre-engrais et de 2 à 2½ parties d'huile. L'établissement emploie— du moins employait il y a quelques années—six hommes et dix petits garçons et pouvait transformer chaque jour de dix-huit à vingt tonnes de déchets de poisson, produisant de quatre à cinq tonnes d'engrais pulvérisé. Cet engrais renferme 80 pour cent de matières organiques et 14.1 pour cent de phosphate de chaux et de magnésie, ainsi que du sel ordinaire, du carbonate de chaux, du sulfate et du carbonate d'ammoniaque, puis seulement un pour cent d'eau. L'azote existe presque exclusivement à l'état de matière organique et correspond à 14.5 pour 100 de l'ammoniaque. L'acide phosphorique, qui est insoluble à l'état dans lequel il se trouve dans cet engrais, représente à peu près 7 pour 100.

D'après les meilleures données, les déchets de poisson produisent 10 pour 100 de cet excellent engrais, qui est presque aussi bon, aussi précieux et aussi recherché que le guano du Pérou. Enfin le poisson des pêcheries de la Gaspésie fournirait au moins la moitié de son poids brut en déchets. Les chiffres suivants, pris dans le recensement de 1881, indiquent le poids du poisson pris cette année-là et montrent la quantité de déchets qu'on pourrait transformer en un engrais valant au moins vingt piastres la tonne.

Poissons	Bonaventure	Gaspé	Rimouski	Total en tonnes
Morue, qtx.....	38,112 ..	257,653 ..	5,898 ..	15,083.0
Aigrefins, barbues, merlans, q.	69 ..	1,099 ..	83 ..	62.5
Harengs, barils.....	32,076 ..	76,615 ..	1,943 ..	11,063.2
Gaspereaux, "	31 ..	3 ..	6 ..	4.0
Maquereaux, "	1,259 ..	8,437 ..	647 ..	1,034.3
Sardines "	28 ..	180 ..	380 ..	53.7
Flétans, "	6 ..	336 ..	16 ..	30.7
Saumons, "	652 ..	479 ..	32 ..	111.2
Aloses, "	5 ..	6 ..	2 ..	1.3
Anguilles "	53 ..	112 ..	7 ..	17.2
Truites, "	158 ..	122 ..	32 ..	31.2
Autres poissons, barils.....	12,934 ..	15,116 ..	1,765 ..	2,981.5
Homards en boîte, lbs.....	97,200 ..	420,534	258.7
				<hr/> 30,732.5

Ce chiffre total de 30,732.5 tonnes représente le poids net du poisson après qu'il est préparé pour le marché et débarrassé des déchets, qui pèsent autant. On pourrait donc compter sur 30,000 tonnes de déchets pour la préparation de l'engrais, ce qui donnerait environ 6,000 tonnes d'engrais valant sur les lieux au moins \$20.00 la tonne, et en totalité \$120,000 par année. On pourrait en faire autant avec plusieurs espèces de poissons qu'on ne pêche pas parce qu'ils ne sont d'aucun usage, mais qui se trouvent en immenses quantités dans les eaux de la mer qui environne la Gas-

pésie. On pourrait donc compter chaque année sur environ 10,000 tonnes d'engrais de poisson et un produit annuel d'une couple de cent mille piastres.

Ça vaut la peine d'être ramassé et il faut espérer qu'avant longtemps on prendra les moyens d'utiliser ces richesses qui se perdent chaque année. La transformation de ces déchets en engrais est une industrie payante, dont le succès est assuré, ainsi que cela est démontré ailleurs par l'expérience; mais, comme il est généralement assez difficile de trouver dans le pays des gens qui veuillent consentir à se livrer, à leurs risques et périls et par leurs seules ressources, à l'exploitation d'une nouvelle industrie, le gouvernement devrait encourager celle-ci à même les deniers publics. Pourquoi, à même l'indemnité des pêcheries, le gouvernement fédéral ne donnerait-il pas quelques milliers de piastres pour aider à partir cette industrie? Il ne saurait employer cette indemnité d'une manière plus avantageuse pour les pêcheurs. Le gouvernement de Québec pourrait aussi donner son concours en appropriant à cette fin quelques mille piastres pendant deux ou trois ans. Le bas prix auquel cet engrais pourrait être vendu aux cultivateurs serait un excellent moyen de les induire à en faire l'essai et de leur faire voir par la pratique qu'il y a incontestablement avantage à faire usage des bons engrais artificiels. Il n'y a que le commencement qui soit difficile.

CHAPITRE VI

FORÊTS ET INDUSTRIE FORESTIÈRE

Les forêts de la Gaspésie sont généralement peu connues et c'est probablement à l'ignorance des ressources, des richesses qu'elles renferment, qu'il faut attribuer le fait qu'elles ne sont, pour ainsi dire, pas exploitées. On trouve dans ces forêts toutes les essences qui sont les plus recherchées pour l'exportation : le pin, l'épinette, le merisier, l'orme, le frêne, le cèdre, etc. Le feu a fait des ravages assez étendus dans certaines parties de la vallée de la Métaélie; mais, ailleurs, les forêts sont encore à l'état de nature et n'ont été entamées que par des exploitations passagères et peu considérables.

La construction des navires, qui se rattache pour ainsi dire à l'industrie forestière, pourrait se faire dans les conditions les plus avantageuses sur les bords de la baie des Chaleurs, où l'on peut se procurer à si bas prix des bois de première qualité pour cet usage. " Il y a sur les bords de la baie, dit Perley, (1) de très grandes facilités pour la construction des navires. Le bois est d'excellente qualité et renommé pour sa durabilité, notamment

(1) *Report on the Fisheries of the Gulf of Saint-Lawrence, by H. M. Perley, Esq, Her Majesty's Emigration Officer at Saint-John, N. B.*

l'épinette rouge, qui est regardée comme un bois égal à ce que l'on peut trouver de meilleur dans n'importe quelle partie du monde. M. MacGregor, député de Glasgow et secrétaire du Bureau de Commerce, dit dans un de ses rapports officiels: "Les navires construits en épinette rouge de la baie des Chaleurs sont d'une durabilité remarquable. En 1839, dans le port de Messine, je suis monté à bord d'un navire, que j'avais vu à Paspébiac en 1824, appartenant à Bobin et Cie, et qui était à décharger une cargaison de morue sèche, destiné à l'alimentation des Siciliens. Ce navire, qui comptait plus de trente ans d'existence, était encore parfaitement sain."

Les forêts de cette région n'ont jamais été explorées avec soin comme celles des autres parties de la province, mais ce qu'en disent les arpenteurs qui ont parcouru la zone avoisinant le bord de la mer montre clairement que la Gaspésie est aussi remarquable pour la richesse de ses forêts que pour celle de son sol et de ses pêcheries. Citons quelques extraits pour établir cet énoncé.

Le canton de Milnikek a été arpenté et exploré par MM. H. LeBer et P. Murison, qui disent dans leurs rapports :

"Le bois qui croît sur la crête de ces montages et dans leurs plaines consiste en sapin, épinette blanche, pin, bouleau et merisier. Sur la plupart des crêtes de montagnes, il reste encore beaucoup de ces bois de construction, mais ils sont de qualité secondaire. (H. LeBer)

"Les terres sont belles et en pente douce près des sources du ruisseau de Malt et des deux ruisseaux de Connors; il y a une bonne pousse de merisier rouge, blanc et quelques érables. Tout le bois de commerce a été coupé, c'était du pin de première qualité; mais il y a une bonne quantité de bouleaux qui seront plus tard employés pour l'exportation et pour d'autres fins" (P. Murison).

En parlant du canton Humqui, M. LeBer dit qu'"on n'y trouve point de pin comme dans Milnikek, mais autant et même plus d'épinette propre au commerce. Il y a beaucoup de cèdre. Les autres bois sont le sapin, le bouleau et le merisier."

Le canton Cabot a été exploré par l'arpenteur T. A. Bradley qui constate dans son rapport qu'"il y a des plaines fertiles, unies et qui ne sont interrompues par aucune élévation. Sur ces plateaux le sol est très fertile. Le bois franc prédomine, comme le bouleau, l'érable et l'épinette. Ce dernier bois surtout est très abondant et fort employé par les marchands de bois de la localité. On trouve sur ces rivières (les rivières Blanche et Tartigon) une grande quantité de bois propre aux moulins et que l'on exploite depuis les sources jusqu'à l'embouchure de ces cours d'eau. Les principaux bois sont l'épinette, le pin et le cèdre, avec un peu d'érable et de bouleau blanc et noir."

M. l'arpenteur Garon a constaté que dans le canton MacNeider, qui est traversé par la rivière Tartigon, "le bois est de bonne qualité, surtout l'érable et le merisier, qui constituent les espèces dominantes. Le pin est très rare, mais il existe encore une petite quantité d'épinette marchande. Le cèdre est en général abondant et de qualité supérieure."

Au rapport de l'arpenteur Grondin, le canton Tessier est "uni et couvert de bois de la plus belle venue, tel que l'érable, le merisier, l'orme, le frêne, l'épinette." Ce canton est traversé par la rivière Matane et se trouve en arrière de la seigneurie du même nom.

"Les espèces de bois qui dominent dans le canton Tourelle, dit l'arpenteur Roy, sont le sapin, le bouleau, le merisier, l'épinette et le cèdre. Il y a de l'érable, mais en petite quantité. Les cédrières sont en assez petit nombre; mais le cèdre est de bonne grosseur et de qualité supérieure. Nous avons rencontré un grand nombre de souches de pins; mais je ne me rappelle pas avoir vu un seul de ces arbres debout."

Dans les cantons de la Rivière-au-Renard, du Cap-Rosier et de Gaspé-Nord, surtout dans les profondeurs, le sol est plan, boisé d'érable et de merisier ainsi que de frêne; mais cette dernière espèce commence à devenir rare, à cause du grand usage qu'en font les pêcheurs pour faire des barils.

Les forêts du canton Fortin se composent d'épinette, de sapin et de merisier. Dans le canton Rameau, qui est traversé par la Grande-Rivière, il y a un peu de pin, une très grande quantité de beaux cèdres et un peu d'érable. Le merisier, qui est généralement sain et d'une grosseur assez remarquable, se rencontre partout mêlé au bouleau, au sapin et à l'épinette. Le cèdre, surtout, pourrait fournir beaucoup au commerce d'exportation.

Les bois de commerce se trouvent en abondance dans les forêts de Pabos. On a pris un peu de pin dans les endroits les plus rapprochés de la mer; mais il en reste encore dans l'intérieur suffisamment pour alimenter une grande exploitation pendant bien des années. On trouve aussi en abondance, même dans les premiers rangs, tous les autres bois de commerce, tels que le cèdre, l'épinette, le sapin, le merisier et le frêne. Le merisier est abondant, fort gros, très sain et constitue un article de première classe pour l'exportation.

M. l'arpenteur Legendre a fait l'exploration d'une grande partie de la région égouttée par les rivières Pabos et Port-Daniel et nous extrayons les notes suivantes de son rapport:

"De New River aux Fourches, grande abondance de bois de commerce: cèdre, peuplier, orme, etc. Ces bois sont généralement très grands, gros, d'excellente qualité. Les côtes et les montagnes fournissent du pin en petites quantités, mais beaucoup d'épinette. Le sommet des hauteurs est presque partout boisé en merisier et bois mou.

“ J’ai vu là du merisier qui pouvait former un plançon de trente pieds de long sur vingt pouces carrés. Il y a déjà eu exploitation de ces forêts, mais il reste encore assez de pin et d’épinette pour donner une valeur considérable à ces terrains ..

“ La Samaragne est le meilleur pouvoir d’eau... Le sapin et l’épinette abondent et la descente du bois est facile.”

Le même arpenteur a fait l’exploration des rivières Bonaventure et Cascapédia et parle ainsi des forêts qu’il a vues :

“ Le bois, qui se compose en ces endroits (dans la vallée de la petite rivière Cascapédia) de cèdre, de merisier, de peuplier, d’épinette et de sapin, est d’une grosseur remarquable et en grande quantité. J’ai vu plusieurs cèdres de dix-huit à vingt pieds de circonférence et généralement sains...

“ De la Fourche au trente-deuxième mille du côté est, il y a beaucoup d’épinette, de cèdre et de peuplier. J’ai remarqué que dans cette région les bas-fonds sont bien boisés de bois mou...

“ Quant au reste de la branche sud-ouest des Fourches, il n’y a pas de bois de valeur ; mais à partir de l’arrière ligne du canton de Newport, on trouve en abondance du cèdre et du peuplier sur les bords de la rivière, et sur les hauteurs et les ruisseaux du pin et de l’épinette.

“ La rivière Hall (un des affluents de la rivière Bonaventure) est bien fournie de merisier, de pin et d’épinette, ainsi que les rivières Pabos.”

Une grande partie de la grande rivière Bonaventure a été explorée par M. Henry O’Sullivan, un homme des plus compétents. Les notes qui suivent sont prises dans son rapport.

“...La première branche de l’ouest, où le pin, le sapin, l’épinette et le cèdre abondent...”

“ Sur les 2e et 3e milles, il a été fait jadis du bois d’écarrissage. Le long de la grande rivière, jusqu’au 2e piquet de mille et une bonne distance sur la branche de l’ouest, il y a de magnifique terres d’une étendue d’environ dix mille acres. Les vallées sont bien boisées d’épinette, pin, sapin et peuplier et sur les hauteurs c’est de l’épinette blanche, quelques pins et merisiers blancs.

“ Le cèdre de la rivière Bonaventure mérite une mention spéciale : je n’ai encore rien vu dans aucune partie de la province pour l’égalier en dimension, qualité ou quantité. Il y a aussi beaucoup de pin, d’épinette, de sapin et de peuplier et suivant les rapports des explorateurs et hommes de chantiers qui ont visité les sources des rivières Hall, Duval et Creuse, l’érable et le merisier abondent dans ces localités.”

Constatons en passant que les plus belles forêts de la Gaspésie se trouvent dans la vallée de la rivière Bonaventure. Il y a là du pin en abondance et de la plus belle qualité, de l’épinette, du cèdre, de ce cèdre que M. Sullivan représente comme extraordinaire et bien supérieur à tout ce qu’il a vu dans toutes les autres

parties de la province. Il y a dans la vallée de cette rivière suffisamment de beau pin, de première qualité—on en a mesuré qui avaient trois pieds et demi et quatre pieds de diamètre au-dessus de la souche—pour faire des millions et des millions de pieds de bois carré ou scié. L'épinette fournirait aussi son très fort contingent, sans compter le merisier et le cèdre. Et ces beaux bois se trouvent non seulement dans la vallée principale, mais aussi dans les vallées secondaires des affluents de la rivière, ce qui est assez dire que ces riches forêts couvrent une immense étendue et peuvent alimenter presque indéfiniment une exploitation forestière des plus considérables et des plus lucratives.

Cette exploitation pourrait se faire dans les conditions les plus avantageuses qu'il soit possible d'imaginer. Dans les exploitations ordinaires, le transport des provisions pour les bûcherons et les léses de somme employées dans la forêt, à plusieurs centaines de milles des grands centres de commerce, à travers des régions où les chemins sont dispendieux à ouvrir, montueux et à peine praticables, le transport des provisions, disons-nous, constitue une dépense considérable. Ces inconvénients, ces causes de dépenses n'existent pas en ce qui regarde l'exploitation des forêts de la rivière Bonaventure. Là, le terrain se prête bien à l'ouverture des chemins et en hiver la glace, sur la rivière et ses tributaires, fournit les chemins les plus beaux et les plus unis. Puis les distances à parcourir sont peu de chose, puisqu'elles n'excèdent pas en moyenne une trentaine de milles entre les bords de la mer et le centre des belles forêts : ce n'est rien comparativement à l'éloignement des forêts dans les autres parties de la province. Ainsi, dans le haut de l'Outaouais, où se fait la plus grande partie des bois de pin que nous exportons, il faut transporter les provisions à des distances de deux ou trois cents milles, et même plus. Pourtant, plusieurs maisons qui exploitent ces forêts ont réalisé des fortunes colossales dans cette industrie. Que serait-ce donc si leurs opérations avaient été, comme cela peut se faire dans la vallée de la rivière Bonaventure, à quelques milles des endroits où l'on peut se procurer les provisions à bas prix et les transporter dans les chantiers pour une bagatelle !

Enfin la descente des bois préparés, qui coûte si cher sur le Saguenay, le Saint-Maurice et l'Outaouais, en frais de grissoires, d'estacades et en manœuvres, ne coûterait comparativement rien sur la rivière Bonaventure. Ici, il n'y a besoin de rien de tout cela, pour la bonne raison que le cours de la rivière, dans toute sa longueur, n'est obstrué par aucun obstacle. " Je dois faire remarquer, dit M. l'arpenteur Sullivan, qui l'a explorée d'un bout à l'autre, que tout le long de la rivière, depuis la grève jusqu'au lac le plus éloigné (à cinquante-deux milles et demi de la mer), il n'y a pas une seule chute ; mais c'est au contraire un rapide continu, libre de tout obstacle quelconque. "

Est-il possible d'imaginer une rivière plus propice à la descente du bois ? Pas de chute, pas d'obstacle naturel d'une nature quelconque et courant rapide partout. Il suffit de jeter les billots à l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. En des circonstances aussi favorables, dix hommes peuvent faire l'ouvrage qui en exigerait un cent et plus sur des rivières moins avantageuses. Enfin l'estuaire de la rivière forme un havre excellent où les bâtiments peuvent charger le bois avec la plus grande facilité, protégés contre les vents et contre tout ce qui pourrait les obstruer ou les empêcher en d'autres endroits moins bien situés. Tout cela démontre clairement que sous tous les rapports les superbes forêts de la rivière Bonaventure peuvent être exploitées dans des conditions exceptionnellement avantageuses. C'est pour toutes ces raisons que la vallée de cette rivière et de ses nombreux affluents constitue indubitablement la plus belle région forestière de la Gaspésie, et peut-être même de la province.

Il y a aussi de belles forêts dans la vallée de la rivière Nouvelle. L'arpenteur Murison en parle dans les termes suivants :

“ Le sol dans cette localité (à 20 milles de l'embouchure de la rivière) est riche et le bois de grandes dimensions, sain et droit, principalement l'épinette, qui serait très propre à l'exploitation. Dans les environs et entre les 9^e et 10^e milles, il y a des pins de bonne qualité qui croissent sur le versant des montagnes, des deux côtés de la rivière. Les cours d'eau qui se jettent dans la rivière principale sont petits. L'épinette et le sapin sont de grandes dimensions. Il y a aussi du merisier et du bouleau. D'excellent bois de charpente de la même qualité abonde sur le versant des montagnes.”

Dans le canton de Mann, le sol est parfaitement uni, de la meilleure qualité et couvert de merisier et d'érable de très grandes dimensions. La grande vallée du ruisseau Busteed est boisée de pin et renferme aussi du merisier d'une taille énorme. La vallée du ruisseau Harrison se compose aussi d'un sol de qualité supérieure et le bois est d'une taille énorme. Les espèces dominantes sont l'ormè, le frêne et le merisier. Il y a des frênes qui sont aussi gros que des pins. La qualité du sol et du bois est de meilleure en meilleure à mesure qu'on avance dans l'intérieur, en allant vers la rivière Escuménac.

On peut juger du sol et du bois du canton Ristigouche par le rapport suivant que M. l'arpenteur Legendre a donné au sujet du deuxième rang de ce canton :

“ Le bois de toute espèce et le sol que j'ai rencontrés sur tout le parcours de ce cordon sont d'excellente qualité et l'on m'assure qu'il en est ainsi jusque près, et à quelques places au delà de la ligne extérieure nord de ce canton. Quant à moi, je n'ai rien vu qui puisse rivaliser avec cette partie du deuxième rang. Les merisiers sont d'une grosseur énorme, abondants et sains. Il y a

des merisiers magnifiques. On voit des épinettes qui peuvent mesurer seize pouces carrés à soixante pieds de la souche. Enfin le sol, composé de terre jaune, est le plus riche que j'aie vu. Parmi tous ces arbres que je viens de mentionner, il pousse aussi d'énormes cèdres, indice certain de la bonne qualité du sol."

Ce canton, ainsi que celui de Métapédia, qui l'avoisine, ont été exploités avec soin par M. W. A. Sims. Dans son rapport ce monsieur dit :

"Le canton de Ristigouche est situé à la tête du courant de marée de la rivière Ristigouche, qui le borne au sud. Le terrain est de la terre brune ou jaune de bonne qualité, exempte de pierre et reposant en général sur des couches de trapp qui, en se décomposant, forment un sol extrêmement fertile. Il est bien boisé et produit du bouleau noir et jaune, de l'érable, du bouleau blanc, du sapin, de l'épinette, du hêtre et du frêne. Ces derniers bois se rencontrent aussi mêlés de pin et de cèdre, sur le versant des collines. L'étendue des plateaux dans les ravins et les vallées est très restreinte. Le bois qu'on rencontre en ces endroits est généralement du bois mou mêlé de frêne et d'ormeau. Cette description s'applique au canton Métapédia, qui est aussi borné au sud par la rivière Ristigouche."

Toutes ces données, puisées aux sources les plus authentiques et les plus autorisées, démontrent clairement que les forêts de la Gaspésie, notamment celles de la région qui borde la baie des Chaleurs entre la rivière Saint-Jean et la rivière Métapédia, sont aussi riches en bois de commerce que celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais. Il y a dans ces belles forêts de la baie des Chaleurs assez de pin, d'épinette et de merisier pour alimenter pendant des années et des années un énorme commerce d'exportation. Quant au cèdre, c'est le seul endroit de la province où l'on en trouve autant, d'aussi beaux et d'aussi gros. Le frêne et l'orme atteignent aussi des proportions colossales et pourraient fournir leur bonne part à l'exportation.

Quant à l'exploitation de ces belles forêts, elle est des plus faciles et infiniment moins dispendieuse que n'est cette industrie dans les autres parties de la province.

Ailleurs, il faut aller chercher le bois jusqu'à trois, quatre même six et sept cents milles des endroits où il est embarqué à bord des navires pour être expédié en Europe. Dans la Gaspésie, les forêts les plus éloignées ne se trouvent pas à cent milles du bord de la mer. C'est déjà un avantage immense. Il en est un autre plus considérable encore. Le cours des rivières où l'on descend le bois, dans les autres parties de la province, est accidenté, intercepté en beaucoup d'endroits par des chutes et des cascades où il est impossible de faire passer le bois, et pour éviter ces obstacles, il faut construire des glissoires et faire des travaux d'améliorations qui coûtent des sommes énormes. Il n'y a rien de

tout cela dans la Gaspésie ; les forêts sont traversées par des rivières dont le cours est rapide, mais n'offre pas le moindre obstacle sérieux à la flottaison des bois. Il suffit pour ainsi dire de les mettre à l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. Enfin le transport en Angleterre est bien moins dispendieux que de Québec et des autres ports du Canada. Outre qu'ils ont de quatre à cinq cents milles de moins à parcourir, c'est-à-dire de huit cents à mille milles pour l'aller et retour, ce qui est considérable, les navires fréquentant les ports de la baie des Chaleurs, Percé, Pabos, New-Carlisle, Carleton, etc., n'ont pas un seul sou à payer pour pilotage, quaiage, remorquage, toutes choses qui s'élèvent à des montants considérables dans les autres ports. Puis la navigation se prolonge près d'un mois de plus dans la baie des Chaleurs que dans le Saint-Laurent, ce qui est encore un item qui a bien son importance.

Toutes ces considérations montrent à l'évidence que l'industrie forestière offre les plus grands avantages et la plus belle perspective dans la Gaspésie : si elle n'a pas encore été exploitée d'une manière sérieuse et sur une grande échelle, c'est uniquement parce que les richesses des forêts de cette contrée sont généralement inconnues. Mais cette ignorance finira par disparaître, et alors le commerce du bois dans la Gaspésie prendra des proportions énormes et rapportera des millions. Qui ne sait que jusqu'en 1840 on se doutait à peine qu'il existât de beaux bois de commerce dans la région du Saguenay ? Et, pourtant, cette région fournit aujourd'hui son large contingent à l'exportation. L'esprit d'entreprise de la maison Price a transformé le Saguenay, et il en sera de même dans la Gaspésie, du moment qu'un homme entreprenant et compétent prendra en mains l'exploitation des forêts qui recouvrent ce beau pays.

CHAPITRE VII

INDUSTRIE AGRICOLE

Sous le double rapport du sol et du climat, la Gaspésie est incontestablement une des plus belles, sinon la plus belle partie de la province de Québec, sans compter que la mer fournit aux cultivateurs de cette région des quantités inépuisables du meilleur engrais. Le varech abonde presque partout sur le rivage et, outre les déchets de poisson, il est facile de prendre dans la mer même, en quantités immenses, des poissons d'espèces inférieures et qui ne s'emploient ni dans la consommation locale ni dans le commerce d'exportation.

La vase de grève, les herbes marines et surtout le varech sont des engrais d'une valeur universellement reconnue. Le varech s'emploie surtout pour améliorer les prairies et les pâturages, qui

donnent alors une herbe plus succulente et que les animaux mangent avec plus d'avidité. On l'applique aussi très avantageusement à l'orge et surtout à la culture du chanvre et du lin, dont il augmente la quantité et la qualité de la filasse. La vase de grève, formée en bonne partie par les coquillages et les décompositions de matières organiques et végétales, est aussi un bon engrais et que les cultivateurs intelligents, dans la Gaspésie comme partout ailleurs, emploient avec le plus grand avantage. "Les poissons gâtés, leurs vidanges, leurs écailles, les moules, les oursins, les étoiles de mer sont aussi de très puissants engrais pour les localités qui se trouvent à portée de les recueillir. (1)"

Toutes ces matières abondent dans la Gaspésie, principalement sur les bords de la baie des Chaleurs. A chaque marée, surtout quand l'eau est un peu agitée par le vent, il s'accumule sur le rivage des masses de varech et d'herbes marines. Et cette accumulation se renouvelle constamment : le cultivateur a là un approvisionnement constant de bon engrais pour recouvrir ses près ou augmenter le rendement et la qualité des grains qu'il récolte. Cet engrais ne lui coûte rien, il n'a qu'à le transporter dans son champ, puis à l'épandre. Dans les pâturages, cela ne nuit pas à la dépaissance, l'augmente même, car les animaux broutent de préférence l'herbe à laquelle ces plantes marines ont donné un petit goût de salin. Les moules, les étoiles de mer et les oursins peuvent former la base d'un excellent compost, qu'on peut encore enrichir avec la vase de grève et les écailles.

Mais l'engrais le plus riche est fourni par le poisson et ses déchets. Tous les établissements de pêche à la morue peuvent fournir des quantités énormes de cet engrais, qu'on peut enfouir à l'état brut dans le sol. Si les cultivateurs de la Gaspésie savaient en profiter, ils auraient dans ces déchets de morue une source de richesse dont il est facile de concevoir la valeur. Ils pourraient encore l'augmenter en faisant bouillir ces déchets pour en dégager l'huile, qui retarde ou empêche même la végétation.

Le poisson à son état entier est aussi un excellent engrais et qui abonde partout sur les bords de la mer. On emploie à cet usage le capelan et le hareng qui est trop maigre ou trop petit pour être avantageusement livré au commerce. On en consomme ainsi des milliers de barils ; mais on pourrait en employer encore bien plus, et surtout on pourrait prendre pour le même usage d'autres poissons qui sont en grandes quantités et nullement acceptés dans le commerce ou pour la consommation domestique. Enfin, la quantité d'engrais que peut fournir la mer est pour ainsi dire illimitée, de même qu'elle est à la disposition de tous ceux qui sont assez intelligents et assez laborieux pour en tirer parti.

Il est parlé ailleurs de la fabrication des engrais artificiels avec

(1) Landry — *Traité populaire d'Agriculture*.

les déchets de poisson. Si, un jour, cette précieuse industrie prend naissance dans la Gaspésie, les cultivateurs de cette contrée auront encore là une source de grande richesse, puisque cet engrais artificiel est à peu près aussi riche que le guano, que les bons agriculteurs de France et d'Angleterre trouvent profitable d'acheter à plus de vingt piastres la tonne, aux commerçants qui l'importent des côtes de l'Amérique du sud.

Le plâtre est un autre engrais que les habitants de la Gaspésie peuvent se procurer à des conditions exceptionnellement avantageuses. Il y en a des carrières inépuisables aux îles de la Madeleine, qui sont, comparativement aux autres parties de la province, dans le voisinage des côtes de Gaspé. Le transport peut en conséquence se faire à bien meilleur marché, ce qui donne un avantage considérable aux cultivateurs de ces parages.

Il y a des dépôts de marne en plusieurs endroits de la Gaspésie. C'est encore une autre source de richesse agricole. La marne, c'est bien connu, jouit de la double qualité d'être à la fois un engrais et un amendement. Elle agit physiquement sur le sol pour lui donner plus ou moins de compacité, en même temps que le carbone qu'elle renferme fournit aux plantes un des gaz les plus nécessaires à leur alimentation. En France, où elle est très employée, on regarde cette substance comme une des plus précieuses pour améliorer le sol et les cultures. Il est établi qu'avec la marne, employée avec une quantité convenable d'engrais naturels ou artificiels, on double facilement le rendement d'un terrain. Or les cultivateurs de la Gaspésie, qui ont de l'engrais en abondance, sont évidemment des mieux situés pour profiter de ces dépôts de marne et doubler le rendement de leurs terres, qui sont naturellement des plus fertiles.

On peut donc dire sans crainte que sous le rapport des engrais, de la facilité de se les procurer en abondance de première qualité et pour le seul frais de les recueillir ou de les transporter, la Gaspésie offre à l'agriculteur des avantages qui ne se rencontrent nulle part ailleurs, au moins dans la partie du Canada située plus à l'ouest.

Quant au climat, il est des plus favorables aux opérations agricoles : c'est un fait connu. Cependant, la partie sud de la péninsule de Gaspé jouit, au point de vue climatérique, d'un avantage qui est généralement ignoré, nous voulons dire son exposition au midi. A partir de la chaîne de hauteurs qui longe le bord du Saint-Laurent, le terrain va en déclivité vers le sud et se trouve ainsi des mieux exposés à l'action bienfaisante des rayons solaires, si importante pour la végétation, à laquelle elle donne une activité, une énergie extraordinaire. Les rayons solaires perdent une partie de leur chaleur par la réfraction, et c'est ce qui explique pourquoi sur la côte du Nouveau-Brunswick, de l'autre côté de la Baie des Chaleurs, la température agricole est moins élevée que dans la Gaspésie, où les rayons du soleil tombent d'aplomb sur le

sol et lui communiquent par conséquent plus de chaleur, plus de force vivifiante pour la végétation.

Cette exposition au soleil du midi fait de la zone sud de la Gaspésie une des régions les plus avantageuses pour la culture des arbres fruitiers, et même de la vigne. Avec une culture intelligente et soignée, les pommes réussiraient très bien, aussi bien que dans le district de Montréal, où l'été n'est pas plus beau ni la belle saison plus longue, et il est certaines localités qui semblent adaptées d'une manière spéciale à la viticulture. Au nombre de ces localités, il faut mentionner en premier lieu le versant qui se trouve entre la mer et le flanc du mont Tracadigetché, dans Carleton. Le terrain est un sol qui convient parfaitement à la vigne; le flanc de la montagne, qui arrête tous les vents de nord et de nord-ouest, réfléchit les rayons du soleil et élève ainsi la température, puis le voisinage de la mer donne au thermomètre une régularité qui empêche les changements subits et prévient les gelées hâtives. Enfin cette localité, comme sol et comme climat, est égale, sinon supérieure, à plusieurs endroits de l'île de Montréal où l'on cultive depuis plusieurs années le raisin avec un succès incontestable. Qu'on essaie cette culture dans la baie des Chaleurs, surtout à Carleton, et le succès ne se fera pas attendre.

Le sol est si riche par lui-même qu'on peut toujours compter sur d'excellentes récoltes sans recourir à l'emploi des engrais. La terre se compose de débris de rochers qui produisent les sols les plus riches et les plus faciles à cultiver, ainsi que nous l'avons démontré ailleurs. Ces terres jaunes et brunes, glaisenses en certains endroits, se cultivent avec la plus grande facilité et produisent d'abondantes récoltes de toutes sortes de céréales. Ce fait est surabondamment établi par les chiffres suivants, qui sont tirés du recensement de 1881.

Dans la Gaspésie, il y a une étendue de 174,306 acres de terre en exploitation agricole. L'aire occupée par les différentes branches de culture est ainsi répartie :

	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Totaux</i>
En céréales.....	30,159 ..	21,932 ..	32,923 ..	85,014
“ foin.....	12,609 ..	10,616 ..	10,472 ..	33,697
“ pâturages.....	11,297 ..	14,415 ..	28,678 ..	54,390
“ jardins.....	594 ..	443 ..	168 ..	1,205
Total.....	54,659	47,406	72,241	173,306

L'étendue ensemencée a donné le rapport suivant :

	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Totaux</i>
<i>Céréales :</i>				
Minots de blé.....	35,839 ..	28,742 ..	89,625 ..	154,206
“ orge.....	31,932 ..	46,952 ..	63,921 ..	142,805
“ seigle.....	5,529 ..	6,609 ..	8,954 ..	21,092
“ sarrasin.....	64,446 ..	1,552 ..	7,713 ..	73,711
“ maïs.....	327 ..	101 ..	50 ..	478
“ avoine.....	194,570 ..	87,551 ..	71,705 ..	353,826
Total.....	332,643	171,507	241,968	746,118

Cultures sarclées :

Min. de pommes de terre.	704,432 ..	423,591 ..	263,327 ..	1,391,350
“ navets.....	101,490 ..	114,561 ..	12,243 ..	228,294
“ autres racines...	31,753 ..	13,493 ..	1,623 ..	46,869
“ fèves.....	2,527 ..	6,172 ..	29,046 ..	37,745
Total.....	840,202	557,817	306,239	1,704,258
Tonneaux de foin.....	16,891 ..	17,169 ..	7,702 ..	41,762

Le rendement du blé, par acre, se voit dans le tableau suivant :

	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Gaspésie</i>
Minots récoltés.....	35,839 ..	28,742 ..	89,625 ..	154,206
Acres ensemencés.....	3,181 ..	2,610 ..	9,482 ..	15,073
<i>Rendement par acre.....</i>	<i>11.26 ..</i>	<i>11.81 ..</i>	<i>9.10 ..</i>	<i>10.23</i>
“ “ 1871..	11.9 ..	15.00 ..	8.3 ..	11.7
Différence.....	— 0.64	— 3.19	0.80	— 1.47

C'est-à-dire que de 1871 à 1881 le rendement du blé, par acre, a augmenté de 0.80 dans le comté de Rimouski, diminué de 0.64 dans Bonaventure, de 3.19 dans Gaspé et de 1.47 minot par acre dans toute la Gaspésie.

Quant au foin, le rendement en tonneaux, par acre, a été comme suit d'après le recensement de 1881 : dans le comté de Bonaventure, 1.33 tonneau ; dans le comté de Gaspé, 1.61 tonneau ; dans le comté de Rimouski, 0.73 tonneau ; dans toute la Gaspésie, 1.23 tonneau.

Ce rendement est peu considérable ; mais il dépend bien moins de la pauvreté du sol que de la mauvaise culture qu'on lui donne. En beaucoup d'endroits, on suit encore l'affreuse routine qui consiste à faire des prairies sans guère semer de graine de foin, puis à laisser ces prairies en foin tant qu'elles ne sont pas complètement incapables d'en produire. On comprend qu'avec un pareil système, il est impossible de récolter beaucoup de foin, même dans les terres les plus susceptibles d'en produire, quand elles sont bien cultivées.

La culture des pommes de terre est une des plus productives. Le rendement moyen, à l'acre, est de 152.21 minots dans Rimouski, de 156.07 minots dans Gaspé et de 183.11 minots dans Bonaventure. Ce fort rendement s'explique bien facilement. Outre que le sol est très propre à cette culture, le poisson fournit un engrais qui double pour ainsi dire la production. On emploie pour cela le capelan et le hareng de qualité inférieure, qu'on met dans les sillons mêmes ou à la surface du sol. Avec cet engrais, les pommes de terre peuvent venir dans les sols les plus pauvres, et à plus forte raison dans les riches terrains de la Gaspésie. Ainsi s'explique l'énorme quantité de 1,704,258 minots de pommes de terre que l'on récolte dans 8,291 acres de terrain. A seulement quinze centins le minot, cette récolte représente une somme de \$255,637.70, ou de \$30.83 par acre.

En résumant les chiffres qui précèdent, on trouve que l'étendue ensemencée est ainsi répartie entre les différentes cultures :

<i>Cultures</i>	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Gaspésie</i>
Foin.....	12,609 ..	10,616 ..	10,472 ..	33,697
Blé.....	3,181 ..	2,410 ..	9,842 ..	15,433
Pommes de terre.....	3,847 ..	2,714 ..	1,730 ..	8,291
Autres cultures.....	23,131 ..	16,808 ..	21,351 ..	61,290
Total.....	42,768	32,548	43,395	118,711

C'est-à-dire que les différentes cultures sont dans les proportions suivantes pour toute la Gaspésie : foin, 28.38 pour 100 ; blé, 13 pour 100 ; pommes de terre, 6.99 pour 100 ; autres céréales et plantes-racines, 51.63 pour 100. Il est évident que la culture du foin n'est pas assez considérable et qu'elle devrait être augmentée d'au moins 12 ou 15 pour 100. Dans notre province, c'est l'élevage du bétail qui paie le mieux, et pour élever du bétail avec profit, il faut que 40 pour cent au moins de l'étendue en culture soient en prairie. Autrement, le cultivateur n'a pas assez de bon fourrage pour garder un troupeau suffisamment nombreux ni pour le nourrir avantageusement. En remédiant à ce défaut, on pourrait augmenter considérablement le produit de l'exploitation agricole dans la Gaspésie.

Du reste, il n'est pas une région qui soit mieux adaptée à l'industrie si payante de l'élevage. Les pâturages sont de qualité supérieure. Le sol produit l'herbe en abondance et presque partout les prés sont traversés par des ruisseaux ou des rivières où coule constamment une eau limpide et claire comme de l'eau de roche. Les hauteurs et les collines fournissent d'excellents pâturages pour les moutons et partout la fraîcheur de la température donne au bétail une vigueur et une santé qu'il est difficile de trouver ailleurs au même degré. Enfin la facilité avec laquelle on peut cultiver d'immenses quantités de pommes de terre et de plantes-racines, grâce à l'engrais que fournit la mer, assure à l'éleveur une nourriture aussi riche qu'abondante pour l'hivernement ou l'engrais du bétail. Et l'exportation de ce bétail a été rendue des plus faciles pour l'ouverture de l'Intercolonial, qui a mis la baie des Chaleurs en communication rapide et peu dispendieuse avec les principaux ports et les plus grandes villes du Canada. Quand l'éleveur de l'Ouest trouve avantageux d'élever du bétail pour l'expédier, à 500 ou 600 et même 800 milles, sur le marché de Chicago, pourrait-on soutenir que celui de la baie des Chaleurs n'aurait pas encore plus d'avantage à élever du bétail pour l'expédier sur les marchés d'Halifax, Saint-Jean et Québec, qui ne sont éloignés que de trois ou quatre cents milles ?

Il faut donc admettre que les cultivateurs de la Gaspésie n'élèvent pas assez de bétail. Cela ressort clairement des chiffres suivants. Le tableau du bétail, dans le recensement de 1881, donne les quantités que voici :

<i>Bétail :</i>	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Gaspésie</i>
Chevaux.....	2,272 ..	2,320 ..	1,412 ..	6,004
Palains.....	518 ..	430 ..	305 ..	1,253
Bœufs de travail.....	1,436 ..	1,818 ..	353 ..	3,607
Vaches laitières.....	5,053 ..	4,996 ..	3,906 ..	13,955
Autres bêtes bovines...	4,611 ..	4,299 ..	3,635 ..	12,545
Moutons.....	15,030 ..	19,468 ..	11,827 ..	46,325
Cochons.....	7,428 ..	9,448 ..	4,061 ..	20,937
Totaux	36,348	42,779	25,499	104,626

Il y a dans la Gaspésie 173.101 acres de terrain sous culture et en pâturage, ce qui fait 1.64 acre par tête de bétail et 1.84 tête de bétail par personne, puisque la population se compose de 56,860 habitants. Dans Compton, l'un des comtés les plus riches de la province et qui doit cette richesse uniquement à l'agriculture, et surtout à l'élevage du bétail, il y a 147,874 acres de terrains sous culture et en pâturage, puis 46,721 têtes de bétail, ce qui fait 3.16 acres par tête et 2.38 têtes de bétail par personne, attendu que la population est de 19,581 âmes.

Comme on le voit, comparativement à la population, il y a près de 100 pour 100 plus de bétail dans Compton que dans la Gaspésie, ce qui explique la richesse de ce comté et la pauvreté comparative de l'autre région.

Un autre exemple rendra la chose encore plus claire.

Dans le comté de Compton, en 1881, la valeur des produits de la laiterie s'est élevé à \$146,851.80, ou \$7.50 par tête ; dans le comté de Bonaventure, il n'a été que de \$52,679.90, ou \$2.78 par tête. Sur ce seul item, il y a donc une différence, contre les cultivateurs de Bonaventure, de \$4.72 par tête et de \$80,245.76 pour tout le comté. Au même taux, la différence est de \$268,379.20 pour toute la Gaspésie, où la terre et les pâturages sont aussi bons et même meilleurs que dans Compton.

Tous ces faits prouvent clairement que le cultivateur de la Gaspésie pourrait presque doubler le produit de son exploitation en faisant une plus large part à l'élevage du bétail. Cette démonstration n'aura peut-être pas d'effet immédiat sur les habitants de cette région ; mais elle démontre aux émigrants qui voudraient s'établir là qu'une exploitation bien conduite pourrait donner pour le moins autant de revenus et de profits sur les bords de la baie des Chaleurs que dans la plus belle partie des Cantons de l'Est, si avantageusement connus pour leur richesse comme pays agricole.

CHAPITRE VIII

CLIMATOLOGIE—POSITION ASTRONOMIQUE—LES VENTS—LES SAISONS—TEMPÉRATURES MOYENNE—LONGUEUR DE LA SAISON AGRICOLE—NEIGE—PLÛIE

Nous avons vu ailleurs que la Gaspésie est située entre 47° 49'

et 49° 15' de latitude nord. Sous la même latitude, en Europe, on trouve le nord de la France, y compris la vallée de la Loire, le nord de la Suisse et de l'Autriche, puis le Sud de l'Allemagne et de la Russie, jusqu'à la mer Noire et la mer Caspienne. C'est à-dire que cette latitude embrasse tout le centre et la partie la plus riche comme la plus habitée de l'Europe continentale. Les Îles Britanniques, une partie de la France, la Belgique et la Hollande, la plus grande partie de l'Allemagne et de la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège sont au nord de cette latitude et ont, en général, une température moins élevée que celle de la Gaspésie.

Au point de vue climatologique, cette dernière région occupe une position spéciale. La mer qui l'entoure sur trois côtés régularise son climat et atténue les variations entre le froid et la chaleur. La nature même des différentes parties de cette mer partage la péninsule de Gaspé en deux régions climatiques distinctes : celle du nord et celle du sud. La région du nord, exposée aux vents plus ou moins froids du septentrion ainsi qu'au voisinage des eaux refroidies par le courant du Labrador et des glaces qui entrent dans la partie nord-est du golfe par le détroit de Belle-Île, est un peu plus froide que celle du sud. Cela n'empêche pas qu'elle jouit d'une température aussi chaude que celle des parties les plus peuplées de l'Écosse et assez élevée pour faire mûrir toutes les céréales, et principalement le blé, qui vient en abondance et de première qualité dans toute la région qui avoisine la rive sud du golfe Saint-Laurent. Le climat de la région du sud est un peu plus chaud et, pour ce qui regarde les opérations agricoles, bien supérieur à celui de la Grande Bretagne et de l'Irlande. Ainsi le maïs, qu'on ne peut pas cultiver en Angleterre à cause de la température, réussit parfaitement dans le comté de Bonaventure, où il en a été récolté des centaines de minots en 1881, tel que le constate le recensement. Protégée d'un côté par les monts Notre-Dame et Shickshock contre les vents du nord, exposée de l'autre aux brises chaudes du sud, qui lui apportent une partie de l'air chaud du gulf-stream, recevant presque perpendiculairement les rayons ardents du soleil du midi, cette région du sud jouit d'un climat des mieux équilibrés et des plus avantageux, comme des plus agréables. Il faut voyager dans la baie des Chaleurs, respirer les brises si douces et si pures de cette petite mer intérieure, pour apprécier le climat si salubre et si réconfortant de ce beau pays, qu'on appelle avec tant de raison la Méditerranée du Canada. Ici, le climat est si pur, si salubre, que les maladies sont inconnues, à tel point que les quatre ou cinq médecins dispersés parmi les 39,593 âmes qui habitent les comtés de Bonaventure et Gaspé ont peine à vivre modestement avec l'exercice de leur profession.

Sur les bords de la baie des Chaleurs le vent de nord-est, si cru,

si humide et si désagréable dans la vallée du Saint-Laurent, ne se fait pas du tout sentir ; il est arrêté par les montagnes et complètement neutralisé par les courants d'air chaud venant du sud-ouest. Le vent d'est, ordinairement, est accompagné de pluie en été et de neige en hiver. Mais, chose remarquable ! dans cette région la pluie et la neige ne sont jamais de longue durée, et quand elles persistent pendant plus d'une journée, on trouve cela extraordinaire, surtout en été. Le vent sud-est a plusieurs traits de ressemblance avec le sirocco de la Méditerranée, qui est aussi un sud-est ; comme lui il est chaud, humide, léger et rapide. Lorsqu'il se montre en hiver, il produit souvent des dégels, surtout aux approches de l'équinoxe.

Le vent de sud direct, que l'on croirait plus chaud que le sud-est, est néanmoins plus tempéré. Pendant la saison où il se montre le plus fréquemment, on le regarde comme une brise agréable et presque rafraîchissante, à raison de la vapeur humide dont il absorbe l'eau.

Le vent de sud-ouest est plus fréquent durant l'été que pendant l'hiver. Ce n'est que vers le solstice d'été qu'il règne d'une manière plus constante que les autres vents. Il devient l'agent principal des orages qui surviennent dans les mois de juillet et d'août. Souvent la brise du sud, qui a coutume de s'élever vers dix ou onze heures, fait place au sud-ouest qui, dans l'après-midi, remplit le ciel de nuages orageux : deux ou trois heures se passent en éclats de tonnerre et en éclairs, puis la crise se termine avant le coucher du soleil par des ondées tantôt plus, tantôt moins abondantes.

L'équinoxe d'automne apporte un changement à cette direction du courant de l'air et c'est alors le vent d'est qui, pendant quarante ou cinquante jours, a la prépondérance, sans cependant régner seul ; après cette période le sud-ouest se ranime et partage le reste de la saison avec le nord-ouest qui s'éveille et avec l'ouest direct, qui est le plus égal, le plus serein et le plus agréable des vents de cette région. C'est encore le sud-ouest qui, vers le vingt avril, fond la neige et les glaces ; c'est aussi lui qui apporte la pluie à certaines époques du printemps et de l'automne. Il est connu que ce vent n'est autre que le vent des tropiques, dévié et modifié, mais naturellement chaud, ce qui explique pourquoi il élève presque toujours la température. (1)

Le vent de nord-ouest est essentiellement froid, sec, élastique, impétueux, plus fréquent l'hiver que l'été. Il a beaucoup d'analogie avec le mistral provençal. Dans la baie des Chaleurs, comme dans les autres parties du littoral de l'Atlantique, parler du nord-ouest, c'est désigner un vent violent, froid, incommode, mais sain, élastique, ranimant les forces abattues. Seulement il a cela de

(1) Volney, *passim*.

perfidé en hiver, que tandis qu'un ciel pur et un soleil éelatant réjouissent la vue et invitent à respirer l'air, si l'on sort des appartements on est saisi d'une bise glaciale qui arrache des larmes. Moins rude en été, on le désire pour calmer la violence des chaleurs et il lui arrive assez souvent de se montrer après une pluie d'orage.

Les vents dominants dans la baie des Chaleurs sont le vent d'ouest, et son opposé, le vent d'est.

La marche des saisons est régulière. L'influence du soleil commence à se faire sentir d'une manière plus ou moins constante dans la dernière partie du mois de février. Elle augmente graduellement en mars, et à partir de ce mois le mercure monte presque tous les jours au-dessus du point de congélation. Pendant ce mois, dont la température moyenne varie entre 17° et 20°, le temps est généralement très beau, le ciel est clair et le soleil brille ardemment. Le dégel commence régulièrement à partir du 20 et la neige se fond assez rapidement. En avril, la chaleur solaire est assez puissante pour exercer son influence sur toute la nature. En plusieurs endroits la neige finit de disparaître entre le vingt et le vingt-cinq, puis quelques jours plus tard la terre peut être travaillée. La température moyenne de ce mois varie de 30° à 36°. Il y a quelques jours de neige et un plus grand nombre de pluie. Avec la première semaine de mai, la neige disparaît complètement des terres cultivées et du premier au huit le sol est prêt à recevoir les semences, dans les parties élevées et bien égouttées. La température moyenne de ce mois est de 40° à 50° et le nombre des jours pluvieux est peu considérable : il n'a pas excédé huit en 1881. La végétation se développe avec une force extraordinaire, et vers la fin les feuillages verdoyants, les fleurs printannières et les semailles qui commencent à recouvrir le sol annoncent que la belle saison a définitivement commencé, que la végétation est en pleine activité.

En 1880, la température moyenne des trois mois de printemps a été de 48° 1' à Carleton et de 48° 2' à New-Carlisle. En rapprochant ce chiffre de celui de la température moyenne de quelques localités bien connues, en Europe, on forme le tableau suivant :

<i>Localités</i>	<i>Température du printemps</i>
Londres, Angleterre.	47° 6'
Liverpool "	46° 2'
Glasgow, Ecosse.....	45° 9'
Edimbourg "	45° 0'
St-Petersbourg, Russie.....	35° 9'
Berlin, Prusse.....	47° 4'
Paris, France	50° 6'
New-Carlisle, baie des Chaleurs.....	48° 2'
Carleton, " "	48° 1'

Ce tableau, dont les chiffres sont pris dans *Blodgett*, pour les villes d'Europe, et dans le *Rapport du bureau de Météorologie du*

lég
Ca
24
I
pre
pa
con
les
le t
mo
aug
et à
tem
mo
plus
les
au-d
nain
trois

Canada pour 1880, pour la baie des Chaleurs, établit hors de conteste que la température moyenne du printemps est plus élevée, plus chaude que celle de Londres, de Liverpool, de Glasgow, d'Edimbourg, de Saint-Petersbourg, de Berlin et qu'elle n'est que de 2° 4' moins élevée que celle de Paris. Ce fait se passe de commentaires.

Les variations de température, ou plutôt les températures extrêmes ont été comme suit durant ces trois mois :

	Plus haute température			Plus basse température		
	mars	avril	mai	mars	avril	mai
New-Carlisle.....	38° 5'	59° 5'	73° 5'	—15° 0'	5° 0'	24° 0'
Carleton.....	39° 0'	58° 0'	77° 5'	—20° 0'	1° 5'	19° 5'
Pointe-au-Père.....	35° 0'	57° 8'	67° 2'	—17° 5'	4° 9'	12° 0'

Le nombre de jours neigeux et pluvieux ainsi que la quantité de neige et de pluie tombées ont été comme suit :

	NEIGE						PLUIE					
	mars		avril		mai		mars		avril		mai	
	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs
New-Carlisle	4	6.0	2	traces	0	0	0	0	1	0.48	8	2.10
Carleton....	6	9.0	4	1.5	0	0	0	6	1.64	10	3.19	
Pte-au-Père..	11	6.0	6	15.5	3	2.2	0	0	9	2.42	16	2.64

A Carleton, la dernière gelée a eu lieu le 14 mai : elle a été légère, puisque le thermomètre n'est descendue qu'à 24°. A New-Carlisle, elle a eu lieu le 8 du même mois, avec le thermomètre à 24° 8'.

Les chaleurs d'été commencent avec le mois de juin. Dans les premiers jours de ce mois la température est quelquefois abaissée par les vents d'est, qui apportent avec eux l'air froid venant du courant polaire ou des banquises qui arrivent à cette époque sur les bancs de Terre-Neuve. Cela n'a pas d'autre effet que de rendre le temps un peu cru et de produire la plus basse température du mois, qui a été, en 1880, de 35° 8' le 4 juin. Après cela, la chaleur augmente constamment et régulièrement jusqu'à 70° vers le 15 et à 80° ou même 82° vers la fin du mois, dans les plus hautes températures, avec 58° à 60° pour la température moyenne. Les mois de juillet et d'août, les plus beaux de l'année, amènent les plus hautes températures, qui atteignent jusqu'à 90°, tandis que les plus basses, au commencement de juillet, ne descendent pas au-dessous de 40°, ce qui arrive très rarement. Le chiffre ordinaire des plus basses températures varie de 50° à 55°. Pour ces trois mois, la température moyenne a été comme suit en 1880 :

	Jun	Juillet	Août	Elé
New-Carlisle.....	60° 8'	69° 8'	65° 5'	64° 7'
Carleton.....	58° 6'	65° 1'	60° 6'	64° 7'
Pointe-au-Père.....	54° 7'	57° 5'	56° 6'	54° 7'
Cap-Rosier (1).....	51° 4'	58° 5'	56° 8'	55° 6'
Toute la Gaspésie.....	56° 4'	62° 7'	59° 9'	59° 4'

(1) Les chiffres pour le Cap-Rosier s'appliquent à l'année 1871-72.

En comparant ces températures à celles de certaines places des plus peuplées en Europe, on arrive aux résultats suivants :

	<i>Juillet</i>	<i>Trois mois d'été</i>
Londres, Angleterre.....	62° 4'	61° 0'
Liverpool, ".....	58° 6'	57° 1'
Glasgow, Ecosse.....	61° 2'	60° 1'
Edimbourg ".....	58° 7'	57° 1'
St-Petersbourg, Russie.....	62° 7'	60° 6'
Berlin, Prusse.....	65° 8'	64° 5'
Paris, France.....	65° 6'	64° 5'
New-Carlisle, baie des Chaleurs.....	69° 8'	64° 7'
Carleton, " ".....	65° 1'	62° 7'

C'est-à-dire que la température d'été de la baie des Chaleurs est à peu près la même que celle de Paris et de Berlin, mais qu'elle est de trois à sept degrés plus élevée que celle des principales villes d'Angleterre, d'Ecosse et de Russie.

Quant aux températures extrêmes, elles sont comme suit :

	<i>Plus haute température</i>			<i>Plus basse température</i>		
	juin	juillet	août	juin	juillet	août
New-Carlisle.....	83° 5'	84° 5'	90° 5'	35° 8'	40° 4'	35° 8'
Carleton.....	86° 5'	87° 5'	90° 5'	35° 5'	44° 0'	39° 0'
Pointe-au-Père.....	83° 1'	74° 7'	82° 7'	37° 0'	46° 1'	42° 1'

La variation quotidienne, entre la plus haute et la plus basse température, est de vingt à trente degrés et ne dépasse qu'exceptionnellement ces chiffres. Dans la baie des Chaleurs, surtout, la régularité et l'uniformité des oscillations du thermomètre, durant l'été, constituent le trait caractéristique du climat, ou plutôt de la délicieuse température de cette saison. Les vents du nord-est et du nord ne se font pas sentir; celui du nord-ouest, qui survient parfois après les orages, est plutôt sec que froid, en sorte que le mercure ne subit que l'influence de la chaleur solaire, puis monte et baisse régulièrement avec elle. Les autres vents sont des brises venant de la mer, dont elles prennent la température, et ils n'exercent aucune influence sensible sur le thermomètre; ils ne font qu'agiter l'air, le rendre un peu moins sec, et par là même ils donnent à la température une douceur et une fraîcheur qui ont un charme particulier. C'est précisément ce qui caractérise le climat et le rend si agréable et si salubre en été.

Les pluies sont peu fréquentes et peu considérables durant les mois d'été. Cela se voit dans le tableau suivant :

	NOMBRE DE JOURS PLUVIEUX ET QUANTITÉ DE PLUIE							
	juin		juillet		août		été	
	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>
New-Carlisle.....	4	0 15	13	3.04	7	1.58	24	4.77
Carleton.....	6	1.95	12	2.82	9	2.64	27	7.41
Pointe-au-Père.....	7	1.21	12	2.20	8	1.15	27	4.56
Cap-Rosier.....	14	5.71	13	3.17	7	2.66	34	11.54
La Gaspésie.....	7 $\frac{3}{4}$	2.25	12 $\frac{1}{2}$	2.81	7 $\frac{3}{4}$	2.01	28	7.07

Le nombre des jours pluvieux ne forme pas 30 pour cent des quatre-vingt-douze jours que comprennent les trois mois de l'été. Et ce nombre comprend tous les jours où il est tombé la moindre ondée, eût-elle duré seulement quelques minutes. Durant la même saison, il y a eu 53 jours pluvieux à Montréal et 41 à Québec, puis il est tombé 9.62 pouces de pluie dans la première de ces villes et 11.46 dans l'autre. Comme on le voit, l'été est moins pluvieux dans la Gaspésie, principalement dans la région de la baie des Chaleurs, que dans les parties de la province qui sont plus à l'ouest.

L'automne, la première partie surtout, est une des plus belles saisons. La température baisse graduellement à mesure que le mois de septembre s'avance, mais le mercure ne descend jamais au point de congélation. Les plus grands écarts du thermomètre varient entre 35° à 40° pour les plus basses températures, vers la fin du mois, et 70° à 80° pour les plus hautes, dans la première partie. Le temps est généralement frais, calme, serain, des plus agréables et des plus propices aux travaux des champs. C'est dans ce mois qu'on finit la récolte, qui commence entre le quinze et le vingt-cinq août. Après l'équinoxe d'automne, les vents de sud-ouest et même de nord-ouest commencent à amener les pluies qui préparent le sol pour le labourage. La fraîcheur que ces pluies établissent prépare aussi les gelées, qui commencent vers la mi-octobre. Durant ce mois, le thermomètre ne descend pas au-dessous de 24°, et cela n'arrive que rarement dans les derniers jours du mois. L'arrachage des pommes de terre et des autres plantes-racines se fait dans les beaux temps qui caractérisent la première partie du mois d'octobre. Dans la région de la Pointe-au-Père et du cap Rosier, sur le golfe Saint-Laurent, il y a quelquefois, entre le 20 et le 25 octobre, des légères tombées de neige, mais cette neige se fond de suite, ne reste que quelques heures sur le sol, et n'a pas d'autre effet que de bien préparer la terre au labourage. Vient ensuite une période de beau temps avec une ou deux bordées de neige, jusqu'au vingt et un novembre, époque à laquelle commence l'hiver. Cette période de beau temps est ce qu'on appelle au Canada l'été de la Saint-Martin. Tous les européens, surtout les Anglais, qui ont passé cette saison dans la baie des Chaleurs ou les provinces maritimes, déclarent que cette période de beau temps est une des plus belles saisons qu'il soit possible d'imaginer. "L'automne, dit le capitaine Moorsom, est une saison dont le climat peut rivaliser avec celui de n'importe quel pays. En septembre et octobre, la température est la même qu'en Angleterre; mais en novembre la saison, qui est sur son déclin, semblable à une lampe qui s'éteint et de temps en temps jette une lueur passagère, à des jours dont la beauté n'a pas d'égal en Angleterre. C'est ce qu'on appelle l'été de la Saint-Martin. Sa durée varie de quelques jours épars, en certaines années, à autant de

des
 été
 s est
 u'elle
 pales
 ure
 ât
 8'
 0'
 1'
 basse
 excep-
 out, la
 durant
 t de la
 l-est et
 rrvient
 que le
 monte
 s brises
 et ils
 ils ne
 à même
 qui ont
 érise le
 rant les
 PLUIE
 té
 pcs
 4.77
 7.41
 4.56
 11.54
 7.07

semaines en d'autres années. Ces jours-là, l'atmosphère est remplie d'une teinte vaporeuse, comme s'il y avait du feu dans les bois au delà du cercle de l'horizon visuel. Le soleil ne jette qu'un éclat amati et ses rayons plus également réfractés ne produisent qu'une ombre très faible. L'air est généralement calme, aussi doux et aussi chaud que celui des plus belles matinées de la première partie du mois de mai."

Pour les trois mois d'automne, les températures moyennes sont :

	Septembre	Octobre	Novembre	Automne
New-Carlisle.....	58° 8'	46° 1'	27° 7'	43° 2'
Carleton	54° 7'	42° 4'	20° 7'	39° 3'
Pointe-au-Père.....	49° 8'	41° 2'	26° 9'	39° 3'
Cap-Rosier.....	50° 3'	39° 9'	27° 7'	39° 3'
La Gaspésie.....	53° 4'	42° 4'	25° 8'	40° 5'

Comparons ces températures d'automne avec celles des principales villes de l'Europe.

Localités	Température de l'automne
Londres, Angleterre.....	50° 7'
Liverpool, "	49° 1'
Glasgow, Ecosse.....	49° 0'
Edimbourg "	47° 9'
St-Petersbourg, Russie.....	40° 3'
Berlin, Prusse.....	49° 2'
Paris, France.....	52° 2'
New-Carlisle, baie des Chaleurs... ..	43° 2'
Carleton, " "	39° 3'

En prenant New-Carlisle pour point de comparaison, la température d'automne de la baie des Chaleurs n'est que de 7° 5' moins élevée que celle de Londres, que de 6° plus basse que celle de Liverpool, Glasgow et Berlin, que de 4° 7' au-dessous de celle d'Edimbourg et elle est de 2° 9' plus élevée que celle de Saint-Petersbourg, la capitale de la Russie.

Les températures extrêmes sont indiquées dans le tableau qui suit :

	Plus haute température			Plus basse température		
	septembre	octobre	novembre	septembre	octobre	novembre
New-Carlisle..	84° 5'	63° 5'	63° 5'	33° 1'	23° 3'	— 7° 5'
Carleton.....	81° 5'	61° 0'	61° 0'	37° 0'	24° 0'	— 1° 0'
Pointe-au-Père.	70° 2'	62° 3'	56° 7'	31° 3'	26° 0'	— 3° 2'
Cap-Rosier....	64° 0'	51° 0'	42° 0'	40° 0'	30° 0'	— 10° 0'

Le nombre des jours pluvieux et neigeux ainsi que la quantité de pluie et de neige tombées donne les chiffres suivants, pour cette saison :

	PLUIE						NEIGE					
	septembre		octobre		novembre		septembre		octobre		novembre	
	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs
New-Carlisle	11	3.80	5	2.89	3	0.77	0	0.00	0	0.00	4	9.0
Carleton ...	12	5.80	13	4.78	2	0.69	0	0.00	0	0.00	7	11.5
Pte-au-Père.	20	4.52	16	4.77	2	0.07	0	0.00	3	1.80	8	20.2
Cap-Rosier..	7	1.40	12	2.68	7	1.61	0	0.00	0	0.00	7	4.2
Montréal..	17	2.83	17	4.44	8	36.30	0	0.00	5	3.10	15	12.7
Québec. ..	19	4.72	19	6.35	6	1.49	0	0.00	4	1.20	15	28.1

Ce tableau montre clairement que l'automne est beaucoup plus pluvieux et plus neigeux à Montréal et à Québec que dans la Gaspésie. En prenant, pour la Gaspésie, New-Carlisle comme point de comparaison, on trouve les différences suivantes :

	<i>Jours pluvieux</i>	<i>Épaisseur de pluie</i>	<i>Jours neigeux</i>	<i>Épaisseur de neige</i>
Montréal.	42 jours	43.57 pouces	20 jours	20.80 pouces
New-Carlisle.	19 "	7.46 "	4 "	9.00 "
Différence	23 "	36.11 "	16 "	11.80 "
Québec	20 "	15.80 "	19 "	29.21 "
New-Carlisle.	19 "	7.46 "	4 "	9.00 "
	1 "	8.34 "	15 "	20.21 "

C'est-à-dire que durant les trois mois d'automne, il y a 23 jours pluvieux et 36.11 pouces de pluie, puis 16 jours neigeux et 11.80 pouces de neige de plus à Montréal qu'à New-Carlisle. Et nous signalons ce fait à l'attention des gens—malheureusement trop nombreux—qui seraient portés à croire que sous le rapport du climat la baie des Chaleurs ne l'emporte pas de beaucoup sur le district de Montréal, bien connu pour être la plus belle partie de la province de Québec.

Le thermomètre est descendu plus bas que le point de congélation, pour la première fois, aux dates suivantes : à Carleton, 23 septembre, 29 ° 5' ; à New-Carlisle, 2 octobre, 31 ° 1' ; à la Pointe-au-Père, le 25 octobre, 31 ° 3' ; à Québec, 14 octobre, 31 ° ; à Montréal, 20 octobre, 31 ° 3'. Les premières gelées ne se font donc sentir dans la baie des Chaleurs seulement quelques jours plus tôt qu'à Montréal et Québec. Cela est beaucoup plus que compensé par la moindre quantité de pluie et de jours pluvieux, qui est établie plus haut en faveur de la baie des Chaleurs.

L'hiver ne commence définitivement que vers le vingt novembre. Ce mois, surtout dans la dernière partie, est neigeux et passablement froid. Il y a pourtant de bien belles journées dans la première partie, ainsi que nous l'avons mentionné en parlant de l'automne. En général, cependant, la température de ce mois est bien plus belle dans la baie des Chaleurs qu'en Écosse et en Angleterre et moins désagréable qu'à Paris et Berlin, où les beaux jours de l'été de Saint-Martin sont inconnus. La première semaine de décembre est ordinairement neigeuse ; le reste du mois est froid, surtout aux environs de Noël, mais généralement très beau. Le temps est clair, pur, l'air sec ; et tout cela compense amplement le froid, qui n'a rien de réellement incommode. On l'attend même avec anxiété pour recommencer les travaux dans la forêt. Au commencement de janvier, il y a d'ordinaire quelques jours de froids exceptionnels, qui sont suivis par une bordée de neige ; mais la température durant le reste du mois n'a rien d'incommode et ne sort pas des variations usuelles du thermomètre à cette

saison. Le ciel est toujours clair, le soleil brillant et le temps des plus agréables. Les plus grands froids se font généralement sentir dans la première partie du mois de février, qui est aussi le plus neigeux. La température commence à s'élever graduellement dans la dernière quinzaine de ce mois, pendant laquelle le mercure monte parfois jusqu'à 40 ° et même 45 °. Les températures moyennes pour les trois mois d'hiver sont

	<i>Décembre</i>	<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Hiver</i>
New-Carlisle.....	19° 3'	16° 2'	15° 2'	16° 9'
Carleton.....	17° 2'	13° 4'	11° 3'	15° 5'
Pointe-au-Père.....	16° 2'	13° 9'	12° 6'	14° 2'
Cap-Rosier.. .. .	12° 2'	12° 2'	15° 8'	13° 4'
La Gaspésie.....	16° 2'	13° 9'	13° 9'	15° 0'

Rapprochée de celle des principales villes d'Europe, cette température hivernale présente les résultats suivants :

Londres.....	39° 2'	St-Petersbourg.....	18° 1'
Liverpool.....	40° 5'	New-Carlisle.....	16° 9'
Glasgow.....	39° 6'	Carleton.....	15° 5'
Edimbourg.....	38° 4'	Pointe-au-Père.....	14° 2'
Berlin.....	31° 4'	Cap-Rosier.....	13° 4'
Paris.....	37° 8'		

Ces chiffres accusent une température joliment plus basse que celle des principales villes de l'Europe ; mais il faut dire qu'ils ne la représentent pas exactement pour ce qui regarde la Gaspésie, où, durant l'hiver, on souffre moins du froid qu'en Angleterre et en Ecosse. Dans ces pays, le thermomètre ne descend pas aussi bas que dans la province de Québec ; mais l'humidité rend le temps cru, insupportable, tandis qu'ici le temps est clair, l'air sec et le froid des plus faciles à supporter. Si minces que soient les vêtements, du moment qu'ils ne laissent pas traverser le vent, on peut sortir, même quand le thermomètre est à 10 ° et 15 ° au-dessous de zéro, sans souffrir du froid. Ce fait est attesté par un grand nombre d'écrivains anglais qui, après avoir longtemps vécu en Angleterre ont voyagé ou demeuré au Canada. Nous en citons quelques-uns.

“ En hiver, dit Anderson, (1) le froid est intense ; mais, comme la gelée se continue sans interruption et comme, durant cette saison, le ciel est généralement clair, l'air pur et sec, cela la rend salubre et agréable, le froid étant infiniment moins pénétrant que dans les climats humides..... Il n'y a peut-être pas, dans le cours de l'hiver, deux ou trois jours de froid assez intense pour empêcher les charpentiers de navires et les autres ouvriers travaillant en plein air de continuer leurs travaux sans interruption. Ceci est une des preuves les plus convaincantes et les plus irréfutables

(1) *Anderson's Views of Canada.*

(1)
(2)

qu'au Canada, comparativement à la Grande-Bretagne, on ne souffre pas du tout du froid dans la mesure indiquée par les degrés de froid marqués par le thermomètre. Durant toute cette saison il y a beaucoup plus de temps clair au Canada qu'en Angleterre. Tout bien considéré le climat du Canada, comparé à celui de la Grande-Bretagne, est également agréable, *également favorable à l'agriculture et beaucoup plus salubre.*"

" Quoique la température soit plus basse, écrivait Gray en 1809, on souffre moins du froid au Canada qu'en Angleterre. L'air est extrêmement sec en hiver " (1)

Au dire de Lambert, "l'hiver, de Noël à la Notre-Dame, se fait presque toujours remarquer par la pureté de l'atmosphère, qui est claire, couleur d'azur, est rarement obscurcie par la brume ou les nuages. Le temps sec et froid est rarement interrompu par des tombées de neige, de verglas et de pluie. Tout cela rend l'hiver si agréable et si plaisant au Canada que les habitants ne sont jamais dans la nécessité de changer de vêtements.

" J'étonnerai peut-être ceux qui ont entendu raconter des histoires affreuses sur les hivers du Canada, *en affirmant comme un fait que les populations de la Grande-Bretagne souffrent beaucoup plus du froid que celles du Canada.*"(2)

Ces citations montrent bien qu'on se tromperait grandement en jugeant du froid de nos hivers par les indications du thermomètre et elles établissent que de fait, en hiver, on souffre moins du froid ici qu'en Angleterre et que le temps est infiniment plus beau. Cela s'applique surtout à la région de la baie des Chaleurs qui, sous le rapport du climat et de la température, est incontestablement la plus belle partie de la province de Québec. Le voisinage de la mer exerce une grande influence sur la température, qu'elle adoucit et à laquelle elle donne une uniformité qu'on ne rencontre guère ailleurs. Puis, en arrêtant les vents du nord et du nord-est, les montagnes Schickshock contribuent aussi leur large part à l'amélioration du climat hivernal de cette belle contrée.

En 1880, les températures extrêmes de l'hiver ont été comme suit :

	Plus basse température			Plus haute température		
	décembre	janvier	février	décembre	janvier	février
New-Carlisle.....	-10° 5'	-20° 5'	-18° 8'	36° 5'	43° 5'	44° 5'
Carleton.....	-6° 0'	-11° 0'	-18° 0'	36° 0'	39° 0'	41° 0'
Pointe-au-Père.....	7° 2'	-15° 3'	-20° 5'	35° 0'	37° 5'	43° 1'
Montréal.....	-8° 6'	-9° 5'	-17° 5'	40° 6'	43° 8'	51° 2'
Québec.....	-10° 0'	-9° 0'	-22° 0'	34° 5'	40° 0'	44° 0'

En 1870, le thermomètre est descendu en janvier à -28° à Montréal et à -26° 7' à Québec. L'année suivante, il est descendu à 28° à Montréal, en février, et à 28° 5' à Québec, en février, ce qui

(1) *Gray's Letters from Canada.*

(2) *Lambert's Travels in Canada.*

n'est pas arrivé dans la baie des Chaleurs, où la température d'hiver, prise d'une manière générale, est plus élevée que celle de Québec et aussi chaude que celle de Montréal. Pour les trois mois d'hiver, la température moyenne a été comme suit : à Montréal, décembre, 15° 7' ; janvier, 22° 4' ; février, 19° 9' ; hiver, 21° 5' ; à Québec, décembre, 14° 1' ; janvier, 17° 4' ; février, 14° 8' ; hiver, 16° 3'. Ces chiffres, comparés à ceux de l'avant dernier tableau, établissent ce que nous venons d'avancer.

Le nombre des jours neigeux et pluvieux ainsi que la quantité de neige et de pluie ont été comme suit :

	NEIGE						PLUIE					
	Décembre		Janvier		Février		Décembre		Janvier		Février	
	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs
New-Carlisle	6	3.00	3	9.00	9	17.00	0	0.00	2	légère	1	0.32
Carleton...	7	9.50	12	32.00	6	18.00	0	0.00	0	0.00	2	0.20
Pte-au-Père.	14	13.90	17	25.50	12	17.10	0	0.00	1	légère	3	0.26
Cap-Rosier..	3	14.30	6	21.40	7	63.00	1	légère	4	0.89	2	0.27
Montréal...	18	17.60	11	16.30	16	26.00	2	0.29	12	1.27	6	1.14
Québec.....	16	27.30	20	30.60	17	34.40	0	0.00	4	0.51	5	0.60

Pour tout l'hiver, nous trouvons les chiffres suivants :

	Neige		Pluie	
	Jrs	Pcs	Jrs	Pcs
New-Carlisle.....	18	32.00	3	0.32
Carleton.....	25	59.50	2	0.20
Pointe-au-Père.....	43	56.50	4	0.26
Cap-Rosier.....	16	98.40	6	1.16
Québec.....	53	92.30	9	1.10
Montréal.....	45	59.90	20	2.70

Ces chiffres établissent clairement que l'hiver est plus beau, moins neigeux et moins pluvieux dans la baie des Chaleurs qu'à Montréal, et surtout qu'à Québec, où il tombe à peu près autant de neige et où il y a beaucoup plus de jours neigeux qu'au Cap-Rosier, la localité de la Gaspésie où l'hiver est le plus mauvais. A Carleton et New-Carlisle, l'épaisseur de la couche de neige qui recouvre le sol est ordinairement de trois pieds et atteint rarement quatre, dans les endroits où elle n'est pas accumulée par le vent. Il est donc constaté qu'il tombe bien moins de neige et que le temps est bien plus beau en hiver dans la partie sud de la Gaspésie que dans les districts de Québec et de Montréal.

La saison agricole, c'est-à-dire l'intervalle exempt de gelées, est bien plus longue qu'il ne faut pour faire mûrir tous les grains et permettre de les récolter avec la plus grande facilité. Ce fait est constaté plus bas dans le tableau, dont les chiffres sont pris dans le *Rapport du Bureau de Météorologie du Canada pour l'année 1880* :

	Dernière gelée le printemps	Première gelée l'automne	Intervalle sans gelée
New-Carlisle.....	19 mai, 28° 1'	2 octobre, 31° 1'	135 jours
Carleton.....	14 " 24° 0'	29 septembre, 29° 5'	138 "
Pointe-au-Père.....	19 " 30° 0'	25 octobre, 31° 3'	159 "
Québec.....	15 " 32° 0'	14 " 31° 0'	152 "
Montréal.....	1 ^{er} " 22° 9'	20 " 31° 3'	172

C'est-à-dire qu'à New-Carlisle, où elle est la plus courte, la saison exempte de gélées excède quatre mois et demi. - Et ces premières gélées, — le tableau l'indique — sont très légères, incapables de nuire même aux grains et aux plantes les plus sensibles. C'est à peine si le mercure atteint le point de congélation. Les gelées blanches viennent bien plus tard, et pratiquement la durée de la saison agricole excède cinq mois et davantage. Qu'est-il besoin de plus? La récolte commence vers le vingt-cinq août, même avant en plusieurs endroits, en sorte qu'il y a plus d'un mois et demi pour la faire, avant les gelées sérieuses et les pluies de l'automne, dont la première moitié est toujours très belle. Constatons aussi que les gelées de mai ne nuisent aucunement aux semailles, ce qui augmente encore la longueur de la saison agricole et la porte pratiquement à plus de cinq mois.

Complétons ces données par le tableau de la température moyenne pour chaque mois de l'année :

	<i>New-Carlisle</i>	<i>Carleton</i>	<i>Pointe-au-Père</i>	<i>Cap-Rosier</i>
Janvier.....	16° 2'	13° 4'	13° 9'	12° 2'
Février.....	15° 2'	11° 3'	12° 6'	15° 8'
Mars.....	17° 6'	14° 8'	13° 6'	15° 6'
Avril.....	36° 0'	30° 5'	30° 3'	33° 3'
Mai.....	47° 8'	41° 7'	43° 1'	40° 1'
Juin.....	60° 8'	58° 6'	54° 7'	51° 4'
Juillet.....	69° 8'	65° 1'	57° 5'	58° 5'
Août.....	65° 5'	60° 6'	56° 6'	56° 8'
Septembre.....	58° 8'	54° 7'	49° 8'	50° 3'
Octobre.....	46° 1'	42° 4'	41° 2'	39° 9'
Novembre.....	27° 7'	20° 7'	26° 9'	27° 7'
Décembre.....	19° 3'	17° 2'	16° 2'	12° 2'
Année.....	40° 7'	35° 93'	34° 72'	34° 5'

Pour chacune des saisons, on trouve les chiffres suivants :

	<i>Printemps</i>	<i>Été</i>	<i>Automne</i>	<i>Hiver</i>	<i>Année</i>
New-Carlisle.....	48° 2'	61° 7'	43° 2'	16° 9'	40° 70'
Carleton.....	48° 1'	62° 7'	39° 3'	15° 5'	35° 93'
Pointe-au-Père.....	42° 7'	54° 7'	38° 3'	14° 2'	34° 72'
Cap-Rosier.....	29° 7'	55° 6'	39° 3'	13° 4'	34° 50'
Québec.....	49° 1'	62° 2'	27° 5'	16° 3'	38° 78'
Montréal.....	54° 9'	65° 5'	30° 2'	21° 5'	43° 02'
Londres.....	47° 6'	61° 0'	50° 7'	39° 2'	49° 60'
Liverpool.....	46° 2'	57° 6'	49° 1'	40° 5'	48° 30'
Glasgow.....	45° 9'	60° 1'	49° 0'	39° 6'	48° 60'
Edimbourg.....	45° 0'	57° 1'	47° 9'	38° 4'	47° 10'
Paris.....	50° 6'	64° 5'	52° 2'	37° 8'	51° 30'
Berlin.....	47° 4'	64° 5'	49° 2'	31° 4'	48° 10'
Saint-Petersbourg.....	35° 9'	60° 6'	40° 3'	18° 1'	38° 70'

Les températures indiquées par ces tableaux sont à peu près les mêmes, excepté celle de l'hiver qui est plus froide, que celles des parties les plus peuplées de l'Europe, et sous ce rapport la Gaspésie constitue l'une des plus belles régions du Canada. Le

climat de la belle saison, dans la baie des Chaleurs, est renommé pour sa douceur, sa régularité et sa salubrité, ce qui attire là beaucoup de personnes malades ou dont la santé est délabrée par le travail. Puis il est bien connu que dans l'intérieur, la température d'été est plus élevée, vu que là elle ne subit pas autant l'influence qu'exerce la fraîcheur de la mer que dans les localités où ont été faites les observations données plus haut.

D'ailleurs, ce qui prouve que le climat de la Gaspésie est bon, des plus favorables aux opérations agricoles, c'est le fait que le blé vient bien dans toutes les parties de cette contrée et mûrit parfaitement. A la première exposition universelle de Paris, il a été décerné une mention honorable à du blé récolté dans le comté de Gaspé, qui est pourtant inférieur à celui de Bonaventure, sous le rapport du climat. Enfin le maïs, qu'on ne peut pas cultiver dans la Grande-Bretagne à cause de la température, vient à parfaite maturité dans la Gaspésie, où il en a été récolté plusieurs centaines de minots en 1881, ainsi que le fait est constaté dans le recensement. Une autre preuve de la douceur du climat, c'est la culture en plein air du melon et de la tomate, deux plantes des plus sensibles, culture qui se fait dans la baie des Chaleurs avec la plus grande facilité.

La chaleur et l'humidité sont les deux principaux agents qui rendent le sol et le climat favorables à la production agricole. Nous avons vu que pour ce qui regarde la chaleur, la saison agricole de la Gaspésie est préférable à celle des principales régions de l'Europe, puisque la chaleur d'été est plus élevée. Quant à l'humidité, le tableau qui suit montre qu'elle ne fait pas défaut.

Nombre de jours pluvieux et quantité de pluie tombée dans la Gaspésie, en 1872 pour le Cap-Rosier et 1880 pour les autres localités.

	Pointe-au-Père.		Cap-Rosier.		New-Carlisle.		Carleton.	
	PLUIE		PLUIE		PLUIE		PLUIE	
	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>	<i>jrs</i>	<i>pcs</i>
Janvier.....	0	0.00	4	0.89	1	0.06	1	0.05
Février.....	3	0.26	2	0.27	0	0.00	1	0.05
Mars.....	0	0.00	5	3.66	4	1.92	5	2.41
Avril.....	9	2.42	2	0.99	2	1.15	3	0.85
Mai.....	16	2.64	6	3.01	8	2.22	3	0.85
Juin.....	7	1.21	14	5.71	13	5.84	15	6.44
Juillet.....	12	2.20	13	3.17	8	2.04	8	2.82
Août.....	8	1.15	7	2.66	7	3.23	9	1.08
Septembre.....	20	4.32	7	1.40	5	1.04	10	1.34
Octobre.....	16	4.77	12	2.68	7	1.17	11	2.71
Novembre.....	2	0.07	7	1.61	4	2.07	5	1.20
Décembre.....	0	0.00	1	traces	1	0.20	0	0.00
<i>Année.....</i>	<i>94</i>	<i>19.04</i>	<i>80</i>	<i>26.05</i>	<i>60</i>	<i>20.94</i>	<i>71</i>	<i>19.80</i>

Pour chacune des quatre saisons on trouve ce qui suit, dans la Gaspésie et certaines autres localités :

	<i>Printemps</i>		<i>Été</i>		<i>Automne</i>		<i>Hiver</i>		<i>Année</i>	
	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs
New-Carlisle.....	9	2 58	24	4.77	19	7.46	3	0.32	55	15.13
Carleton.....	16	4.83	27	7.41	29	11.27	2	0.20	74	23 71
Pointe-au-Père.....	25	5.06	27	4.56	38	9.14	4	0.26	94	19.02
Cap-Rosier.....	13	7.66	34	11.54	26	5.69	6	1.16	79	26.05
Québec.....	51	10.58	41	11.46	25	7.84	9	1.41	126	30.99
Montréal.....	47	9.41	53	9.62	27	8.36	20	2.41	147	29.80
Londres.....		4.00		6.00		6.15				20.69
Liverpool.....		6.19		9.78		10.81				34.10
Glasgow.....		3.80		6.39		5.82				21.33
Edimbourg.....		5.40		7.10		8.90				28.08
Paris.....		5.53		5.92		6.51				22.64
Berlin.....		5.66		7.21		5.45				13.56
St-Petersbourg.....		2.89		6 73		5.11				14.73

Sous ce rapport, comme sous les autres, il y a similitude complète entre le climat de la Gaspésie et celui des parties centrales et les plus peuplées de l'Europe. Comparativement à Québec et Montréal, le nombre des jours pluvieux est de moitié, même de beaucoup moindre, surtout au printemps et en automne, ce qui rend ces deux saisons infiniment plus favorables aux opérations agricoles dans la Gaspésie que dans les districts de Québec et Montréal. Quand il est constaté qu'au lieu de 55 à New-Carlisle et 74 à Carleton, le nombre des jours pluvieux est de 126 à Québec et de 147 à Montréal, il faut bien admettre que sous ce rapport le climat de la Gaspésie est bien supérieur à celui des parties de la province situées plus à l'ouest.

Quant aux jours neigeux et à la quantité de neige, les voici, tels que donnés pour les périodes indiquées à l'autre tableau :

	<i>Printemps</i>		<i>Automne</i>		<i>Hiver</i>		<i>Année</i>	
	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs	jrs	pcs
New-Carlisle.....	6	6.00	4	9.00	18	32.00	28	47.00
Carleton.....	10	10.50	7	11.50	25	59.50	42	81.50
Pointe-au-Père.....	17	21.50	11	21.82	43	56.50	71	99.82
Cap-Rosier.....	14	51.60	7	4.20	16	98.40	37	154.20
Québec.....	24	54 40	19	29.30	53	92.30	96	176.00
Montréal.....	26	33.70	20	15.80	45	59.90	91	109.40

Le nombre de jours neigeux, pour toute l'année, a été de 28 à New-Carlisle et 42 à Carleton, au lieu de 91 à Montréal et 96 à Québec, ou beaucoup plus du double de ce qu'il a été dans la baie des Chaleurs. La quantité de neige tombée a été de 47 pouces à New-Carlisle et de 81.50 à Carleton, au lieu de 109.40 pouces à Montréal et 176 à Québec, ce qui montre clairement que durant la saison des neiges le temps est bien plus beau et bien plus clair dans la Gaspésie que dans les districts de Québec et de Montréal.

Ces tableaux indiquent aussi qu'il y a une différence sensible dans la température et l'état de l'atmosphère entre la partie nord et la partie sud de la Gaspésie. Au nord l'influence des glaces, qui arrivent par le détroit de Belle-Ile accompagnées par les vents de nord et de nord-est, abaisse la température hivernale et aug-

mente la quantité de neige, de même que dans les autres saisons, notamment le printemps et l'automne, ces courants froids et humides font descendre le thermomètre et font naître ces temps crus et humides qui caractérisent la présence des vents de nord-est. Au sud, au contraire, ces vents de nord-est sont inconnus ; ils sont arrêtés par les montagnes Shickshock qui leur enlèvent leur froid et leur humidité. C'est pourquoi dans cette dernière région on ne connaît pour ainsi dire que les vents d'est et d'ouest ; le seul rhumb qui vienne du nord est celui du nord-ouest, et comme ce vent est toujours sud, il n'a rien de désagréable et n'affecte la température que pour la rendre plus agréable, surtout en été. L'extrait suivant, emprunté au rapport de M. Sims, donne une bonne idée du climat de la baie des Chaleurs et de la vallée de la Métapédia :

“ Le pays (qui entoure la baie des Chaleurs) produit toutes les espèces de grains qu'on récolte dans le Bas-Canada. Les brouillards y sont très-rares. Il tombe de la neige vers la fin d'octobre et l'hiver commence au milieu de novembre ; mais le beau temps continue souvent jusqu'à la fin de ce mois. L'épaisseur de la couche de neige est au maximum de cinq à six pieds ; elle disparaît au commencement de mai et quelques jours plus tard le sol est propre à recevoir les semences. Dans la direction de la baie des Chaleurs et de la rivière Ristigouche, le vent souffle généralement de l'ouest ou de l'est ; les fortes bourrasques sont rares...

“ Le climat de cette partie du Canada (la vallée de la Métapédia, qui commence à une vingtaine de milles du Saint-Laurent) ne diffère pas beaucoup de celui de Québec, bien qu'il y fasse moins chaud en été. Les froids vifs n'y sont pas aussi fréquents et cependant la pluie et les temps doux n'existent pas en hiver. Il tombe de la neige vers le 22 octobre ; mais elle ne reste pas sur la terre plus d'un ou deux jours. Vient ensuite une période de beau temps avec une ou deux bordées de neige, jusqu'au 21 novembre, époque à laquelle l'hiver commence définitivement. Dans les hivers ordinaires, la couche de neige a quatre pieds d'épaisseur ; elle a parfois atteint jusqu'à six pieds. Les terres cultivées ne sont plus couvertes de neige au 20 avril et le labour commence du premier au huit mai. De cette date au 28 du même mois on sème le seigle et les pois ; à la fin du mois, l'avoine, et vers la fin de juin, l'orge et les pommes de terre. La récolte commence généralement le 25 août et dure jusqu'à la fin de septembre, époque à laquelle on fait celle des pommes de terre.”

Tout cela prouve surabondamment que le climat de la Gaspésie ne laisse absolument rien à désirer, qu'il est bien adapté aux opérations agricoles et propre à procurer le confort aux habitants de cette belle et riche contrée.

CHAPITRE IX

VOIERIE—PORTS DE MER ET NAVIGATION

La Gaspésie est entourée par un chemin bien supérieur, en général, à ce que l'on voit dans les autres parties de la province de Québec. Ce chemin est un peu accidenté en certains endroits; mais il est partout dur et aussi carrossable qu'un chemin macadamisé. Nous ne connaissons rien de plus beau que la partie de cette grande voie publique qui traverse la vallée de la Métapédia, puis, longe les bords de la baie des Chaleurs et du golfe Saint-Laurent jusqu'au village de Gaspé. Nous y avons voyagé pendant six semaines continuellement, et sans éprouver la moindre fatigue. L'autre partie, surtout le chemin maritime, n'est pas aussi belle, mais n'en est pas moins un bon chemin carrossable. Dans les endroits peu habités, le gouvernement veille lui-même à l'entretien du chemin, qui est toujours maintenu en très bon état.

Outre ce grand chemin, il y en a beaucoup d'autres dans les endroits malheureusement trop peu nombreux où la colonisation a pénétré dans l'intérieur et s'est un peu éloignée des bords de la mer. Ces chemins sont aussi en bon état, et l'on peut dire sans crainte que sous le rapport de la voierie, la Gaspésie l'emporte de beaucoup sur presque toutes les autres parties de la province. Le sol est si propice, si bien égoutté, que tous les chemins qu'on ouvre deviennent beaux aussitôt.

Actuellement, il n'y a qu'un chemin de fer dans la Gaspésie, l'Intercolonial, qui traverse la vallée de la Métapédia et va du nord au sud depuis le Saint-Laurent jusqu'à la rivière Ristigouche, distance d'une centaine de milles. On parle de construire une autre voie ferrée qui traverserait longitudinalement la partie sud de cette région, irait de la station de l'Intercolonial, à Métapédia, ou dans le voisinage de Campbelltown, au Bassin de Gaspé, ce qui fait une distance d'environ cent quatre-vingts milles. La compagnie qui s'est fait incorporer pour construire ce chemin de fer compte parmi ses membres quelques-uns des hommes les mieux posés dans la finance et les affaires de chemins de fer. Elle a obtenu du gouvernement de Québec une subvention de 1,800,000 acres de terrain, et du gouvernement du Canada un subside de \$3,200 par mille, ou de \$320,000 pour les cent milles de sa ligne compris entre Métapédia et Paspébiac. Ces deux subventions forment une valeur totale d'au moins \$2,000,000 et devront assurer l'exécution de cette entreprise, qui semble avoir une perspective des plus brillantes.

A la dernière session de la législature de Québec, il a été incorporé une autre compagnie pour construire un chemin de fer dans la partie nord de la Gaspésie, "depuis un point quelconque sur l'Intercolonial, entre Rimouski et Petit-Métis, jusqu'au ou près

du Bassin de Gaspé, en passant par Matane, Cap-Chatte et Sainte-Anne-des-Monts. Ce chemin de fer aurait aussi lui environ cent quatre-vingts milles de longueur et compléterait un réseau qui entourerait toute la Gaspésie et formerait environ cinq cents milles de voie ferrée.

Mais les habitants de la Gaspésie ont un autre moyen de transport et de communication qui a bien ses avantages : la navigation. Avec leurs *barges*, ils font aisément les petits transports d'une localité à une autre et, dans le haut de la baie des Chaleurs, de leurs résidences aux stations de l'Intercolonial, qui longe le rivage sud de cette baie jusqu'à Bathurst. Ce transport est peu coûteux et presque aussi prompt, aussi rapide que celui que pourraient fournir les chevaux et les chemins ordinaires. Pour les grands transports, principalement sur la côte du nord et de l'est, il y a les goélettes, qui font un trafic considérable et constituent le moyen de transport le plus en vogue pour l'échange des produits naturels et des marchandises entre ces localités et Québec ou les autres centres de commerce où s'écoulent les produits de la Gaspésie. Ce transport en goélettes est très peu dispendieux et à la portée de tous les habitants de cette région.

Le commerce avec les pays étrangers, c'est-à-dire les neuf dixièmes du commerce de poisson, se fait par des navires venant d'Europe. Ces navires prennent ordinairement leurs cargaisons à Gaspé, Percé et Paspébiac, qui sont des ports surs et commodes, notamment ceux de Paspébiac et de Gaspé. Ce dernier se trouve au fond de la baie du même nom et peut contenir sans peine une flotte de mille grandes voiles. Il y a des quais où les gros navires peuvent aborder en tout temps sans craindre de toucher fonds. Il y a aussi de bons quais à Paspébiac, mais l'eau n'est pas aussi profonde. A Percé, il n'y a pas de quai, mais les bâtiments peuvent charger et décharger en rade avec la plus grande facilité. La même chose pourrait se faire en beaucoup d'autres endroits, notamment à l'Anse-du-Cap, au Port-Daniel, etc. Il y a un beau quai à Carleton pour les navires d'un faible tirant d'eau et la baie de Tragadigèche offre un havre aussi sûr qu'il est commode aux navires tirant trop d'eau pour accoster à ce quai. Quant à la navigation de la baie des Chaleurs, elle est des plus sûres et des plus faciles, puisqu'elle se fait au large, en pleine mer, et qu'elle n'est obstruée par aucune île, aucun récif ou obstacle quelconque.

Il y a deux lignes de steamers qui desservent la Gaspésie : la ligne des vapeurs de Québec et celle de Campbelltown à Gaspé. La première, comme son nom l'indique, met les ports de la partie nord-est de la Gaspésie, jusqu'à Percé, en communication directe avec Québec, Montréal et les villes de la Nouvelle-Ecosse. L'autre fait le service entre Campbellton, où elle se rattache au chemin de fer Intercolonial, et toutes les localités de la baie des Chaleurs, jusqu'à Gaspé. Elle reçoit une subvention du gouvernement pour

le transport des malles. Le steamer de cette ligne fait deux trajets par semaine, aller et retour, et celui de la ligne de Québec ordinairement deux voyages par mois, jusqu'à Montréal. Le petit steamer *Beaver*, qui appartient à un négociant de Québec, fréquente aussi les ports de la Gaspésie et fait escale à presque toutes les localités.

Comme on le voit, les moyens de communication ne manquent pas aux habitants de la Gaspésie et ces nombreux moyens de transport sont comparativement très peu dispendieux. Il est vrai que cela ne dure que six ou sept mois par année; mais cet inconvénient disparaîtra avec la construction du chemin de fer de la baie des Chaleurs, qui est en voie de progrès. Du reste, il y a toujours l'Intercolonial, qui est à la portée, hiver comme été, de la plus grande partie de la population de la Gaspésie et la met en communication régulière avec toutes les grandes villes du Canada.

CHAPITRE X

COMMERCE — IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS — TONNAGE DES DIFFÉRENTS PORTS — PAYS AVEC LESQUELS SE FAIT LE COMMERCE

Le commerce extérieur de la Gaspésie est enregistré aux ports de Gaspé, Percé et New-Carlisle, ou Paspébiac. C'est dans ces trois ports, et les ports intérieurs qui en dépendent, que sont inscrites les importations et les exportations de la partie sud de la Gaspésie. Celles de la partie nord étant enregistrées à Québec ou Rimouski, il est à peu près impossible de les distinguer et de donner des statistiques complètes et exactes sur le commerce extérieur de la région du nord. Pour l'autre partie, nous avons les chiffres qui suivent :

Tableaux des importations et des exportations, par navigation océanique, aux ports de Gaspé et New-Carlisle, de 1851 à 1867, inclusivement.

	Gaspé		New-Carlisle		Total	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations
1851	\$141,737	\$ 53,351	\$ 80,101	\$ 53,679	\$221,836	\$107,030
1852	131,432	36,722	104,866	67,650	236,928	104,372
1853	130,671	41,347	119,768	67,840	250,439	109,187
1854	120,232	61,652	107,428	80,392	227,660	142,044
1855	153,694	59,608	139,032	14,320	292,726	173,928
1856	176,711	63,837	145,864	118,233	322,572	182,070
1857	188,210	82,422	181,419	117,879	369,629	200,301
1858	217,858	82,128	221,071	92,828	438,929	174,956
1859	244,765	108,665	253,190	126,924	497,955	235,589
1860	273,094	106,253	253,363	127,014	526,457	233,287
1861	630,477	374,729	35,468	5,472	665,945	380,201
1862	691,075	420,180	2,187	691,075	422,367
1863	112,619	265,233	1,126	1,700	113,745	266,933

<i>Gaspé</i>			<i>New-Carlisle</i>		<i>Total</i>	
<i>Exportations</i>	<i>Importations</i>		<i>Exportations</i>	<i>Importations</i>	<i>Exportations</i>	<i>Importations</i>
1864	69,227	328,585	2,915	404	72,142	328,989
1865	748,985	553,892	2,833	3,158	751,818	557,050
1866	886,360	575,140	1,587	2,103	887,947	577,243
1867	436,733	215,985	294,076	145,309	730,809	361,294

Ce tableau accuse les augmentations suivantes, pour cette période de seize ans :

Port de Gaspé—importations, 304 pour cent, ou 19 pour cent par an ; exportations, 208 pour cent, ou 13 pour cent par an ;

Port de New-Carlisle—importations, 170 pour cent, ou 10.1 pour cent par an ; exportations, 267 pour cent, ou 16.5 pour cent par an ;

Les deux ports ensemble—importations, 237 pour cent, ou 15 pour cent par an ; exportations, 223 pour cent, ou 14 pour cent par an.

Ces chiffres accusent une augmentation aussi constante et plus considérable que toutes les autres parties de la province prises ensemble.

Pour l'année 1861, ces totaux donnent pour chaque tête de la population des comtés de Gaspé et Bonaventure \$28.19 d'exportations et \$17.22 d'importations. Pour l'année 1867, qui accuse pourtant une certaine diminution, le chiffre des exportations est de \$25.24 et celui des importations de \$12.48 par tête. Pour toute la province, en 1867, le chiffre des exportations était de \$20.68 par tête et celui des importations \$29.85, ce qui donne en faveur de la Gaspésie un excès d'exportation de \$4.56 par tête, et pour \$16.37 d'importation en moins, aussi par tête.

Quant aux articles formant le montant des importations et des exportations, ils sont énumérés dans le tableau suivant, qui donne un état détaillé du mouvement du commerce au port de Gaspé pour l'année 1861 :

<i>Exportations</i>	<i>Quantité</i>	<i>Valeur</i>
Poisson sec et fumé.....	143,783 qtx	\$420,631
“ mariné.....	86,084 qrts	203,451
“ frais.....	10,426
“ huile de.....	44,474 gal.	19,259
Peaux de loups-marins.....		3,933
<i>Total du poisson exporté à l'étranger.....</i>		<i>\$663,700</i>

Poisson expédié dans le pays :

Morue.....	\$55,362	
Hareng.....	37,508	
Saumon et truite.....	19,623	
Maquereau.....	2,610	
Huitres.....	1,932	
Huile.....	62,448	179,483

Grand total de la valeur du poisson expédié..... \$843,183

Canots d'écorce....	7	3	Chevaux.....	1	50
Orge	1,104 minots	669	Peaux	2,113	
Beurre	140 lbs	21	Saindoux.....	200 lbs	40
Œufs	184 doz.	28	Viandes.....		98
Plumes.....		196	Bœufs.....	2	40
Farine	15 brls	120	Minerais		112
Fruits verts.		82	Plâtre.....		40
Fourrures et peaux.		8,676	Divers.....		53
Pierres à aiguiser... ..		128			

En tout..... \$855,652

Le poisson exporté à l'étranger a été expédié à destination des pays suivants :

<i>Articles exportés</i>	<i>Grande Bretagne</i>	<i>Colonies anglaises</i>		<i>Etats-Unis</i>	<i>Pays étrangers</i>
		<i>Am. du Nord</i>	<i>Ind. Occid.</i>		
Poisson sec et fumé....	\$103,368	\$29,571	\$ 90	\$ 664	\$286,938
“ mariné.....	12,854	93,334	80	86,826	357
“ frais		480	...	15,946
“ huile.....	11,538	7,399	...	331
“ peaux de p.		2,865	...	1,068
Totaux.....	127,660	133,640	170	114,835	287,295

Le tableau de toutes les exportations, \$855,652, comprend celles de New-Carlisle et la valeur des articles expédiés de ce port aux autres ports de la province, ce qui explique la différence entre ce chiffre et celui qui est donné pour l'année 1861 dans le grand tableau des exportations par voie de la mer aux pays étrangers, c'est-à-dire hors du Canada.

Les principaux item du tableau des importations sont :

Farine.....	29,068 barils	\$145,240
Viandes.....	2,469 “	39,262
Biscuits.....	4,426 “	16,915
Marchandises—articles de nouveauté.....		16,561
Quincaillerie.....		15,876
Lainages		10,466
Thé.....		10,683
Beurre.....	65,480 livres	7,936
Sel.....	11,510 sacs	5,776
Tabac.....	34,974 livres	5,792
Divers autres articles—cuirs, vins, sucre, etc.		105,694

En tout..... \$380,201

A partir de 1867, le tableau du commerce de la Gaspésie semble accuser une diminution constante. Cette diminution n'est qu'apparente et s'explique par plusieurs circonstances bien connues. Avant la confédération, tout le commerce qui se faisait entre la Gaspésie, puis la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, figurait naturellement dans le commerce extérieur, ou avec l'étranger, vu que ces deux provinces ne formaient pas alors partie du Canada. Depuis la confédération, les douanes ainsi que les restrictions commerciales qui existaient à l'égard de ces provinces ont été abolies et tout le commerce qui se fait entre elles et la Gaspésie

est passé dans le domaine du commerce intérieur, ce qui diminue d'autant les chiffres du commerce d'importation et d'exportation des ports de Gaspé et de la baie des Chaleurs. Aujourd'hui, une bonne partie du poisson qui s'exportait directement de ces ports est expédiée à Halifax et là embarqué sur les navires qui le transportent à l'étranger, en sorte que le chiffre de ces importations se trouve dans les registres du port d'Halifax au lieu de ceux des ports de la Gaspésie. Il en est de même pour une partie des importations.

Une autre cause qui a fait diminuer en apparence le chiffre de ces importations, c'est l'établissement de lignes de steamers et du chemin de fer Intercolonial. Il y a eu d'abord la ligne des vapeurs de Québec et des ports du golfe, qui a eu pendant plusieurs années jusqu'à trois steamers pour faire le service du commerce entre Québec et les ports de la baie des Chaleurs. Le *Beaver*, appartenant à M. Alexandre Fraser, est entré peu après dans la même ligne. Enfin le chemin de fer Intercolonial a été ouvert au trafic, il y a plusieurs années, entre Québec et les ports de la baie des Chaleurs. Ces nouveaux moyens de transports ont fait une révolution dans le commerce d'une bonne partie de la Gaspésie, et aujourd'hui presque tous les articles de consommation qui s'importaient directement de l'étranger dans les ports de Gaspé et New-Carlisle s'achètent à Québec, Montréal et Toronto, puis sont expédiés par la navigation à vapeur ou les chemins de fer, ce qui diminue d'autant le chiffre des importations et du commerce extérieur. Il se fait autant, même beaucoup plus d'affaires commerciales dans la Gaspésie, mais elles se font avec les grandes villes du pays et n'apparaissent pas dans les tableaux des importations aux ports de Gaspé et New-Carlisle.

Ainsi s'explique la diminution apparente, dans ce commerce, qui semble ressortir du tableau suivant :

	Gaspé		New-Carlisle		Percé		Total	
	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868	224,214	75,675	292,744	117,296			516,958	192,871
1869	239,138	72,750	296,702	79,606			535,900	152,356
1870	318,427	112,236	260,395	135,232			578,822	245,468
1871	341,508	117,808	349,188	124,240			690,696	242,048
1872	413,397	131,803	363,131	131,373			776,528	263,176
1873	372,938	77,449	359,445	103,057	103,902	64,934	836,285	245,443
1874	393,765	45,437	337,859	99,867	87,488	39,744	819,112	185,078
1875	336,481	50,262	325,529	106,131	72,490	54,321	734,500	210,714
1876	300,897	48,181	333,131	97,842	76,870	61,897	710,898	207,920
1877	443,826	50,692	391,212	97,043	120,820	61,265	955,858	209,000
1878	319,047	43,485	461,805	83,067	61,200	43,796	842,052	170,348
1879	313,821	31,260	416,187	99,117	75,828	30,039	805,836	170,416
1880	382,375	31,371	425,592	75,244	50,787	40,113	858,754	147,728
1881	343,114	24,600	401,634	69,782	28,786	14,524	773,534	108,906
1882	316,872	31,617	420,189	68,729	18,456	22,958	755,517	123,304

Il est évident que les importations diminueront ou resteront stationnaires à ces trois ports tant qu'on ne les mettra pas en communication avec les grandes villes de l'intérieur, au moyen d'un chemin de fer se reliant à l'Intercolonial, dont il ne serait que le prolongement sur la rive de la baie des Chaleurs, ainsi que nous le verrons plus loin.

Les deux tableaux suivants, qui sont tirés du *Rapport du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1871*, donnent une bonne idée du mouvement du commerce aux ports de Gaspé et New-Carlisle.

Tableau des exportations et du nombre des bâtiments déclarés à l'entrée et à la sortie au port de Gaspé durant l'année 1871

<i>Espèce de poisson</i>	<i>Destination</i>	<i>Quantité</i>	<i>Valeur</i>	<i>Valeur totale</i>
Morue sèche, qtx.	Angleterre.	6,913	\$ 28,430.00	
do do	Amérique du Sud.	28,212	126,860.00	
do do	Brésil.	2,913	14,500 00	
do do	Bahia.	1,463	64,500.00	
do do	Naples.	8,931	3,410.00	
do do	Oporto.	1,748	6,990 00	
do do	Indes Occidentales. .	16,158	42,529 00	
do do	Etats-Unis.	347	1,388 00	
	(66,735 qtx)			\$261,607.00
Morue verte, do	Barbades.	2	10.00	
do do	Naples.	24	120.00	
do do	Amérique du Sud. .	4	18.00	
do do	Oporto.	2	12.00	
do do	Angleterre.	563	2,393.00	
	(595 qtx)			2,553.00
Saumon, brls.	Etats-Unis.	2	32.00	
do do	Barbades.	2	20.00	
do do	Angleterre.	3	45.00	
	(7 barils)			97.00
Hareng, do	Angleterre.	1,734	5,230.00	
do do	Naples.	350	1,050.00	
do do	Amérique du Sud. .	181	545.00	
do do	Indes Occidentales. .	469	1,408.00	
do do	Etats-Unis.	2,643	5,288.00	
	(5377 barils)			13,521.00
Hareng fumé, brls.	Etats-Unis.	18	5.00	
				5.00
Huile de poisson, gals. .	Angleterre.	35,828	17,821.00	17,901.00
Peaux de loups-marins. .		80	80.00	
				\$295,648.00

“Cet état est, à ce qu'on croit, aussi correct que possible, les marchands et autres ayant fourni toutes les informations en leur pouvoir. La valeur indiquée représente la valeur moyenne à Gaspé. L'état ne montre pas néanmoins l'exportation réelle de l'année, car outre le poisson, etc., exporté dans les pays étrangers, nos marchands expédient une quantité considérable de morue sèche à Halifax d'où elle est envoyée pendant l'hiver aux Indes Occidentales et au Brésil, pour leur propre compte; de plus, une grande quantité

inue
ation
une
ports
si le
ppor-
eu de
partie

re do
et du
peurs
années
entre
partie-
ligne.
il y a
leurs.
ans le
esque
ement.
tent à
gation
chiffre
utant,
spésie,
issent
aspé et

merce,

l
Import.
\$
192,871
152,356
245,468
242,048
263,176
245,443
185,078
210,714
207,920
209,000
170,348
170,416
147,728
108,906
123,304

de poissons sec et vert, de morue et d'huile de baleine s'expédie à Québec et à Montréal. Outre cela, on estime que par suite de la perte de plusieurs bâtiments, il restera au port de Gaspé, cet hiver, au moins 26,000 quintaux de morue sèche.

“ Pour ce qui est des importations, il est difficile de se procurer des détails, mais leur valeur peut être en toute sûreté estimée à \$132,000 pour l'année courante, et ce montant serait encore plus élevé sans la perte d'un bâtiment destiné à ce port qui a péri avec un chargement général. Beaucoup d'effets dont il se fait ici une grande consommation, tels que bottes, souliers, étoffes, hardes, qu'on importait autrefois d'Angleterre, nous viennent maintenant presque tous de la Puissance. On ne peut obtenir aucune estimation du montant des achats de ces effets provenant de manufacture canadienne, ni du commerce de cabotage qui se fait sur nos côtes, car on n'en tient pas compte à la douane; mais il y a deux ou trois ans la valeur du commerce de cabotage à l'entrée dans ce port excédait \$286,000. A cette époque, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick n'étaient pas réunis au Canada; mais les importations de ces provinces étaient peu importantes, et le montant ci-haut représentait presque en entier la valeur de produits et d'articles manufacturés provenant de Québec et d'Ontario, ou de marchandises importées par des marchands canadiens.”

Tableau indiquant la quantité et la valeur du poisson exporté du port de Gaspé en 1871, et les pays auxquels ce poisson a été exporté

Provenance et destination	A l'entrée		A la sortie		Exportations		
	Avec chargement	Sur lest	Avec chargement	Sur lest	Nature du chargement	Quantité	Valeur. \$
Royaume-Uni.....	21	3	10		Morue sèche.....	qtx 19,408	71,871
					do verte	brls 435	1,343
					Huile de poisson.	gals 19,902	9,851
					Douves.....	pds 955	29,488
					Autres bois de sciage.....		4,618
Colonies de l'Amér. Britannique du N.	4	5	3	Autres marchandises.....		3,906
					Morue sèche.....	qtx 40	160
					Bois de sciage.....		1,065
					Autres marchandises.....		436
Indes Occidentales.	7	7	Morue sèche.....	qtx 8,848	36,222
					do verte.....	brls 445	1,114
					Bois de sciage.....		209
					Autres marchandises.....		2,086
Etats-Unis.....	1	1			
Espagne.....	3	3	Morue sèche.....	qtx 27,688	117,312
Portugal.....	8	3	do	" 14,275	57,606
Italie.....	16	do	" 53,937	223,233
Brésil.....	2	1	6	do	" 18,276	85,535
Total...	46	10	48		Total.....		\$673,959

Le tonnage de la navigation océanique, aux ports de Gaspé et New-Carlisle, est indiqué dans le tableau suivant :

L
d'ou
port
form

Les

Années	GASPÉ			NEW-CARLISLE				
	Arrivés	Partis		Arrivés	Partis			
1851	85	6,939	103	7,999	65	7,216	56	6,759
1852	44	5,106	36	4,808	68	6,268	57	5,782
1853	51	4,924	32	3,895	67	7,517	58	7,222
1854	41	4,663	38	4,781	54	3,225	45	4,662
1855	55	5,133	40	4,388	69	6,737	61	6,286
1856	62	7,294	47	6,321	94	8,941	77	8,787
1857	61	6,739	46	5,692	96	11,167	92	11,205
1858	65	5,817	48	6,365	121	12,295	99	12,722
1859	50	5,228	44	4,336	112	12,853	84	11,217
1860	59	6,304	50	5,349	119	14,533	101	11,787
1861	357	26,941	325	23,717	18	4,847	15	4,844
1862	305	24,255	279	21,425	2	109	1	37
1863								
1864	95	9,481	43	3,665	11	545	10	504
1865	35	4,926						
1866	279	23,313	248	20,485	25	893	11	860
1867	133	11,471	133	11,788	115	10,265	99	9,564

Les détails suivants, qui s'appliquent à l'année 1861, font voir d'où venaient et où sont allés les bâtiments qui ont fréquenté les ports de Gaspé et New-Carlisle et indiquent le nombre d'hommes formant l'équipage de cette flotte.

ARRIVAGES

De quel pays	PORT DE GASPÉ		
	Nombre de navires	Tonnage	Nombre d'hommes
Royaume-Uni.....	39	5,419	342
Nouvelle-Ecosse.....	147	7,761	1,000
Nouveau-Brunswick.....	64	5,237	483
Terreneuve.....	12	1,089	75
Prince-Edouard.....	28	1,287	153
Etats-Unis.....	47	3,734	299
Brésil.....	1	268	12
Espagne.....	15	1,484	106
Brême.....	1	150	8
Norvège.....	2	512	24
Totaux.....	356	26,941	2,502

PORT DE NEW-CARLISLE			
	Nombre de navires	Tonnage	Nombre d'hommes
Royaume-Uni.....	6	2,592	72
Nouveau-Brunswick.....	5	460	27
Terreneuve.....	2	548	17
Prince-Edouard.....	1	63	4
France.....	1	246	9
Espagne.....	3	938	31
Totaux.....	18	7,847	160
Gaspé.....	356	26,941	2,502
Grand total.....	374	34,788	2,662

Les départs sont donnés dans le tableau qui suit :

PORT DE GASPÉ

<i>Pour quel pays</i>	<i>Nombre de navires</i>	<i>Tonnage</i>	<i>Nombre d'hommes</i>
Royaume-Uni.....	16	2,818	148
Etats-Unis.....	50	3,975	330
Portugal.....	1	71	7
Espagne.....	19	1,751	122
Nouvelle-Ecosse.....	112	5,389	687
Nouveau-Brunswick.....	32	2,662	233
Terreneuve.....	15	1,435	95
Prince-Edouard.....	32	1,301	164
Italie.....	13	1,602	105
Brésil.....	6	1,133	58
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	396	22,137	1,949

PORT DE NEW-CARLISLE

Royaume-Uni.....	14	4,781	142
Nouveau-Brunswick.....	1	63	4
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux.....	15	4,844	146
Gaspé.....	396	22,137	1,949
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Grand total.....	411	26,981	2,095

En analysant ce tableau, on voit que le commerce maritime ou le tonnage des navires fréquentant les ports de la Gaspésie, ceux de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Île du Prince Edouard, forme la proportion suivante :

A l'entrée—245 navires, ou 65 pour cent du nombre total, et 14,808 tonneaux, ou 43 pour cent du tonnage total.

A la sortie—177 navires, ou 43 pour cent du nombre total, et 9,415 tonneaux, ou 34 pour cent du tonnage total.

A partir de 1868, ces chiffres ne sont plus compris dans les registres des ports de Gaspé, attendu, que les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et de l'Île du Prince-Edouard, à compter de 1874, forment partie de la confédération. Cependant, le mouvement de cette flotte a toujours continué, s'est même accru et n'en existe pas moins, s'il n'est pas entré dans les registres de la douane.

Complétons ces données par le tableau de la navigation pour la période comprise entre 1868 et 1882.

	GASPÉ				NEW-CARLISLE				PERCÉ			
	<i>Arrivés</i>		<i>Partis</i>		<i>Arrivés</i>		<i>Partis</i>		<i>Arrivés</i>		<i>Partis</i>	
	No	Ton.	No	Ton.	No	Ton.	No	Ton.	No	Ton.	No	Ton.
1868	39	5,105	31	3,315	48	6,568	53	6,491				
1869	43	6,339	40	5,361	24	7,452	61	8,083				
1870	58	6,894	54	6,926	66	8,712	64	7,468				
1871	54	7,847	46	6,890	59	7,983	66	8,432				
1872	58	8,322	50	7,831	55	8,528	70	6,372				
1873	46	8,861	46	7,313	58	7,891	77	9,818	18	2,089	11	1,174
1874	41	8,883	47	9,179	42	7,900	52	9,255	18	1,578	10	1,070
1875	0 ⁷	9,109	42	11,471	39	6,470	55	9,143	8	862	8	862
1876	33	8,044	34	7,769	45	6,320	54	7,257	13	2,511	9	1,599
1877	42	10,802	43	9,717	45	6,180	57	8,310	17	2,641	13	2,690

1878	34	5,759	34	0,079	55	9,150	72	12,098	14	1,876	8	891
1879	35	4,926	36	5,008	55	10,153	66	11,408	9	751	8	765
1880	38	7,858	40	7,586	38	5,892	47	6,644	15	1,913	7	719
1881	32	7,363	42	7,953	31	6,395	55	9,660	14	1,674	7	664
1882	32	6,466	38	8,208	37	5,937	64	11,286	11	1,700	4	701

Le port de Percé n'a été établi qu'en 1873.

Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux navires allant à l'étranger ou en venant, c'est-à-dire qu'ils représentent le commerce maritime extérieur. Le commerce de cabotage, aux trois ports qui nous occupent, est bien plus considérable, ainsi que l'indique le tableau suivant, pour l'année 1882.

Tableau des navires employés dans le commerce de cabotage aux ports de Gaspé, Percé et New-Carlisle

NAVIRES À VAPEUR				
<i>En transit</i>	<i>Nombre</i>	<i>Tonnage</i>	<i>Cabotage (No)</i>	<i>Tonnage enregistré</i>
Arrivés.....	88	37,104	124	44,217
Partis.....	73	20,093	132	47,770
Totaux.....	161	66,197	256	91,987
NAVIRES À VOILES				
Arrivés.....	120	6,487	204	14,349
Partis.....	119	5,068	196	9,557
Totaux.....	239	11,555	400	20,916
<i>A vapeur.....</i>	161	66,197	246	91,987
Grand total...	400	67,752	656	112,903

En ajoutant le commerce de cabotage à celui de l'extérieur, on trouve les chiffres suivants pour le mouvement du commerce maritime des trois ports de Gaspé, Percé et New-Carlisle :

	<i>Nombre de navires</i>	<i>Tonnage</i>
Arrivés.....	616	113,330
Partis.....	626	111,683

Ces différents tableaux démontrent clairement que le commerce de la Gaspésie a réellement de l'importance. Cependant les exportations ne comprennent à proprement dire que le poisson. Il y a bien quelques cargaisons mixtes—de poisson, de bardeaux, de grains et autres articles qui sont expédiées aux Antilles; mais c'est le poisson qui est de beaucoup le plus considérable article d'exportation. Ces cargaisons mixtes trouvent presque toujours un écoulement facile et rémunérateur sur les marchés auxquels elles sont destinées. Pour le retour, les petits navires qui font ce commerce prennent des chargements de mélasse, de sucre et d'autres produits des Antilles, généralement à destination des ports du Canada. Il est évident que tous ces chargements de retour seraient débarqués à Gaspé et New-Carlisle, si ces ports étaient reliés par un chemin aux grands centres de commerce de l'intérieur du pays. Ce chemin, qui se raccorderait à l'Intercolonial dans les environs de Métapédia ou de Campbelltown, aurait

aussi pour résultat inévitable de créer un immense commerce d'exportation par les ports de Gaspé et surtout par celui de New-Carlisle, ainsi que nous le verrons plus loin. Par cette voie, on évite la navigation plus ou moins dangereuse du Saint-Laurent entre Québec et l'extrémité est de l'île d'Anticosti, sans compter qu'actuellement, le port de New-Carlisle est ouvert à la navigation près d'un mois plus tard que celui de Québec. Ces considérations établissent clairement qu'avec la construction d'un chemin de fer servant de prolongement à l'Intercolonial, New-Carlisle deviendra incontestablement un de nos plus importants ports de mer.

CHAPITRE XI

LE PORT DE PASPÉBIAC—LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS—SON IMPORTANCE AU DOUBLE POINT DE VUE DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Ce qui a manqué jusqu'à présent à la province de Québec pour lui donner le premier rang, au point de vue du commerce de transit, c'est un port de mer permanent, c'est-à-dire accessible pour la navigation océanique en hiver comme en été. Durant cette dernière saison, notre belle voie du Saint-Laurent est sans rivale et offre incontestablement les plus grands avantages à l'exportation des produits agricoles de l'Ouest; mais du moment que l'hiver arrive, les ports de Québec et de Montréal sont bloqués par les glaces, et les immenses quantités de produits venant de l'Ouest par chemin de fer sont obligés de prendre la voie des Etats-Unis pour attendre la navigation océanique dans les ports américains. C'est-à-dire que nos chemins de fer perdent une grande partie du trafic venant de l'Ouest parce que nous n'avons pas, dans la province, un port de mer accessible en hiver, et par les chemins de fer et par la navigation.

Eh bien, ce port d'hiver, nous l'avons dans la baie des Chaleurs, à Paspébiac, et il ne faudrait construire qu'une centaine de milles de chemin pour nous en assurer tous les avantages. Contrairement à l'idée erronée, malheureusement trop répandue, la navigation de la baie des Chaleurs,—que l'on pourrait appeler la Méditerranée du Canada—n'offre pas le moindre obstacle sérieux à la navigation durant les mois d'hiver, au moins du côté de la province de Québec. Jusqu'à Paspébiac, et même plus loin en allant vers l'ouest, la surface de la mer est toujours libre de glace et ne présente aucune obstruction à la marche d'un navire, surtout d'un navire à vapeur. Il n'y a pas, non plus, de glaces dans le golfe, entre la baie des Chaleurs et Terre-neuve, qui puissent affecter la navigation. Enfin, en tout temps de l'année, un navire à vapeur peut faire sans la moindre difficulté, le trajet entre Paspébiac et Liverpool. À ceux qui auraient quelque doute sur ce point, nous

recommandons la lecture du rapport fait, en 1874, par un comité spécial nommé pour s'enquérir de la route la plus courte "pour le transport des malles et des passagers entre le Canada et l'Europe et de trouver sur les rives canadiennes un havre accessible *en hiver* et en été, pour être le terminus de la route la plus courte." Ce comité était présidé par l'hon. M. Robitaille, actuellement lieutenant-gouverneur de Québec et alors député de Bonaventure. Après avoir obtenu le témoignage d'hommes choisis parmi les plus compétents, ce comité a fait au sujet de Paspébiac le rapport suivant :

"Le port de Paspébiac, situé sur la côte nord de la baie des Chaleurs, offre tous les avantages d'un havre de première classe, car, d'après les témoignages, il est accessible en toute saison.

"En examinant le mérite et les désavantages du havre de Paspébiac, votre comité a jugé à propos de se renseigner de son mieux sur la navigation du golfe Saint-Laurent.

"D'après le témoignage du col. Farijana, basé sur de soigneuses études hydrographiques, il appert que les parties sud et ouest sont navigables en toute saison.

"Il a été démontré à votre comité que les glaces polaires apportées dans le golfe par le détroit de Belle-Isle se dirigent au nord-est d'Anticosti avec une vitesse d'un demi-mille à l'heure; que les glaces du fleuve Saint-Laurent suivent la rive sud de la même île avec une rapidité de deux milles à l'heure; que le courant du fleuve, qui est plus fort, force les glaces polaires à se diriger vers la rive sud de Terre-Neuve, et laisse ainsi libres, tel qu'il vient d'être dit, les parties méridionale et orientale du golfe."

Le témoignage du col. Farijana est positif, des plus favorables au port de Paspébiac.

"*Le golfe du Saint-Laurent*, dit-il, *étant navigable en toutes saisons*, il est évident que Paspébiac offre le plus d'avantages. Par sa position géographique, le Canada en possède l'entier contrôle. Il est plus rapproché des grands centres du Canada qu'Halifax ou Louisbourg. Au point de vue commercial, il est préférable, parce que le trajet par chemin de fer serait moins long, et par conséquent tout le parcours moins dispendieux."

Il est bon de remarquer que ce témoignage du col. Farijana n'est pas basé que sur des études théoriques, mais aussi sur l'expérience pratique. Ce monsieur, en effet, a fait la navigation du golfe Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs durant l'hiver. Lors de l'affaire du Trent, en 1861, il a passé l'hiver en qualité d'ingénieur hydrographe, à bord du navire de guerre que le gouvernement américain a tenu en croisière dans le golfe pendant l'hiver afin d'empêcher les vaisseaux des Sudistes d'aller se réfugier là pour faire la course aux navires marchands du nord. Le vaisseau à bord duquel le col. Farijana se trouvait a fait

la croisière dans le golfe sans plus de difficulté qu'en été, ce qui prouve bien que les difficultés imaginaires dont on a parlé quelquefois ne sont que des rêves dont il est facile de prouver l'inanité. Il en sera de la navigation d'hiver comme il en a été de la navigation d'été: on a prétendu longtemps que celle-ci était impraticable; mais l'expérience s'est chargée de démentir cette absurde prétention et les vingt-deux lignes de steamers, sans compter les voiliers, qui font le trajet entre les ports de l'Europe et ceux de Québec et Montréal attestent d'une manière assez tangible que la voie du golfe Saint-Laurent ne présente aucun obstacle et constitue l'une des plus belles lignes de navigation océanique qu'il soit possible d'imaginer.

Pourtant, la navigation de la baie des Chaleurs est encore plus facile. Ici, il n'y a ni îles, ni écueils ni hauts-fonds, presque partout un navire peut approcher à quelques arpents des côtes sans avoir à craindre les récifs, enfin la navigation se fait comme en haute mer, avec la seule différence que les vagues et les vents sont moins forts. Et remarquons en passant que par la voie de la baie des Chaleurs on évite les dangereux courants de la baie de Fundy, le cap Sable, l'île de Sable et les autres endroits dangereux qui rendent si fertile en naufrages la voie suivie par les navires qui fréquentent les ports américains. Cette considération seule suffirait à établir la supériorité de la voie de la baie des Chaleurs.

Mais il en est une autre plus importante: l'abréviation de la distance entre les ports de la Grande-Bretagne et ceux du Canada. En prenant Montréal pour point de comparaison, on trouve les résultats suivants:

De Liverpool à Paspébiac, navigation.....		2,500 milles
De Paspébiac à Métapédia, par le chemin de fer de la baie des Chaleurs, en construction.....	101 milles	
De Métapédia, à la jonction de la Chaudière, par l'Intercolonial.....	294 "	
De la jonction de la Chaudière à Montréal, par le Grand-Tronc.....	163 "	568 "
		<hr/>
De Liverpool à Montréal, <i>via</i> Paspébiac.....		3,068 "
		<hr/>
De Liverpool à Halifax, navigation.....		2,480 milles
D'Halifax à la jonction de la Chaudière, par l'Intercolonial.....	680 milles	
De la jonction de la Chaudière à Montréal, par le Grand-Tronc.....	163 "	843 "
		<hr/>
De Liverpool à Montréal, <i>via</i> Halifax.....		3,323 "
		<hr/>
De Liverpool à Portland, navigation.....		(1) 2,796 milles
De Portland à Montréal, par le Grand-Tronc.....		297 "
		<hr/>
De Liverpool à Montréal, <i>via</i> Portland.....		3,093 "
		<hr/>

(1) Chiffre établi par Sandford Fleming.

C'est-à-dire que la voie de Paspébiac est de 25 milles plus courte que celle de Portland et de 255 millés plus courte que celle d'Halifax.

En prenant la vitesse moyenne des steamers et des trains de passagers, on trouve les chiffres suivants :

		<i>Heures de navigation</i>		<i>Chemin de fer</i>		<i>Total</i>
Par	Paspébiac 156.25	 22.75		179.00
	" Portland 174.75	 12.00		186.75
	" Halifax 155.00	 33.75		188.75

Pour la durée du trajet, la voie de Paspébiac l'emporte donc de 7.75 heures sur celle de Portland et de 9.75 heures sur celle d'Halifax, ce qui a bien son importance pour le transport des malles et des passagers.

Le port de Paspébiac occupe donc une position exceptionnelle-ment avantageuse sous tous les rapports et il est de la plus haute importance de le mettre en communication continue, en hiver comme en été, avec les grandes villes du Canada, afin de conserver aux chemins de fer canadiens le trafic qui aujourd'hui prend la voie des ports américains. Pour cela, il suffit de construire le tronçon du chemin de fer de la baie des Chaleurs, long d'une centaine de milles, compris entre Paspébiac et Médépédia.

Au point de vue du commerce de transit comme du commerce interprovincial, ce chemin de fer de la baie des Chaleurs est absolument nécessaire et sa construction répondra à un besoin pressant, vivement senti.

Il ouvrira aux provinces de l'ouest un nouveau port de mer et, surtout, il ouvrira aux produits variés de la baie des Chaleurs, cette Méditerranée du Canada, les marchés de Québec, Montréal, Toronto et Winnipeg. Actuellement, une bonne partie du poisson de mer qui se consomme dans les provinces de Québec, Ontario et Manitoba nous vient des Etats-Unis. En 1882, ces importations se sont élevées, pour les trois provinces, à 7,509,253 livres, ou 3,753.55 tonnes, et à \$288,559. Ces importations sont ainsi réparties par chaque province :

		<i>Ontario</i>		<i>Québec</i>		<i>Manitoba</i>	
Morue, aigrefin							
lingue.....	1,691,716 lbs	\$74,396	3,187,480 lbs	\$122,299	104,660 lbs	\$2,598	
Hareng.....	658,199 "	15,296	88,727 "	2,643	40,869 "	1,139	
Maquereau	133,885 "	4,787	19,963 "	956	49,969 "	1,706	
Autre poisson...	0,577 "	515	1,286 "	182	
Homard.....	5,806 "	398	145,248 "	4,361	8,838 "	844	
Saumon.....	225,309 "	21,761	97,346 "	10,506	39,275 "	3,112	
Totaux.....	3,723,492 "	\$117,153	3,538,764 "	\$61,405	244,897 "	\$8,061	

Une grande partie de ce poisson est prise dans nos pêcheries puis transportée sur les marchés américains et de là expédiée sur les nôtres. Pourquoi ne réaliserions-nous pas nous-mêmes les profits que donne ce commerce? Tous les poissons, surtout le saumon, abondent dans la baie des Chaleurs et les eaux qui

entourent la Gaspésie; ce qui manque, c'est un moyen de transport rapide. Eh bien, avec le chemin de fer de la baie des Chaleurs, relié à l'Intercolonial, nous aurons ce moyen de transport et nous pourrons faire ce commerce nous-mêmes; nous pourrons encore l'augmenter et nous procurer à meilleur marché du poisson plus frais et de meilleure qualité. Nous avons surtout besoin de ce chemin de fer pour l'expédition des grandes quantités de poisson sec et salé qu'exigera la consommation des populations toujours croissantes de Manitoba et du Nord-Ouest. Avant peu d'années, nos pêcheurs de la Gaspésie auront là un marché considérable et des plus avantageux. Cela compensera le terrain qu'ils perdent un peu sur certains marchés d'Europe, où les pêcheurs de la Norvège, qui ont appris depuis quelques années à bien préparer la morue, commencent à leur faire une concurrence assez difficile à soutenir. Et du moment que le chemin de fer ouvrira ce débouché à nos pêcheurs, il sera facile de l'alimenter, car nos pêcheries sont inépuisables et peuvent produire encore beaucoup plus qu'elles produisent aujourd'hui.

A ce point de vue, le chemin de fer de la baie des Chaleurs est une entreprise vraiment nationale. D'abord, il donnera un nouvel essor à nos pêcheries, et en second lieu il amènera une somme considérable de trafic à l'Intercolonial et au chemin de fer Canadien du Pacifique, deux lignes construites aux frais du gouvernement comme entreprises nationales.

L'avenir de la plus belle partie de la Gaspésie dépend de la construction de ce chemin de fer. En Amérique, la colonisation n'avance sérieusement qu'avec le développement des voies ferrées, et la région qui avoisine la baie des Chaleurs et le golfe Saint-Laurent, entre Métapédia et Gaspé, si bien dotée qu'elle soit sous le rapport du sol et du climat, n'échappe pas à cette loi invariable du progrès. Que l'on construise le chemin de fer de la baie des Chaleurs, et avant peu d'années la Gaspésie aura une population de 100,000 âmes: ses richesses forestières et agricoles seront exploitées, fourniront une large part à l'exportation; des centres de commerce seront créés, enfin le progrès se fera sentir partout et la Gaspésie prendra le rang qu'elle a droit d'occuper parmi les régions les plus riches, les plus florissantes, non seulement de la province de Québec, mais même du Canada.

Jusqu'à présent, la population agricole de la baie des Chaleurs ne s'est accrue que par l'excès des naissances sur les décès et c'est à peine si elle compte quelques centaines de cultivateurs qui ne sont pas nés dans cette contrée. Il en sera bien autrement quand une voie ferrée longera le bord de la mer. Toutes les belles terres qu'elle traversera seront mieux connues, les produits agricoles s'expédieront sur les marchés en tous temps de l'année, l'hiver comme l'été, et alors l'agriculture offrira tant d'avantage qu'elle attirera nécessairement un grand nombre de colons étrangers.

Les immigrants d'Europe pourront se rendre là avec la plus grande facilité et du moment que les premiers seront établis, ils formeront indubitablement un noyau qui se grossira d'une grande partie de leurs parents et de leurs amis. Le succès qu'ils ne manqueront pas d'obtenir sera pour les autres un attrait irrésistible. Ce qui se fait actuellement le long de l'Intercolonial, dans la vallée de la Métapédia, dit assez ce qui se fera dans la région plus riche et plus avantageuse que traversera le chemin de la baie des Chaleurs.

New-Carlisle deviendra avant peu d'années un de nos principaux ports de mer, en hiver comme en été, et alors le chemin de fer de la baie des Chaleurs sera incontestablement une des lignes les plus importantes de la province. Ce n'est qu'une question de temps. Pour cela, il suffit que l'entreprise si éminemment nationale du chemin de fer de la baie des Chaleurs reçoive de nos gouvernements tout l'encouragement qu'elle mérite, puis qu'elle soit poussée avec vigueur et énergie par ses promoteurs. Que les gouvernements de Québec et d'Ottawa ne l'oublient pas : ce chemin de fer donnera indubitablement un essor extraordinaire à la colonisation de la Gaspésie ; il nous procurera les avantages d'un port de mer permanent, accessible en hiver comme en été, capable de rivaliser avec celui de Portland sous tous les rapports, sans compter qu'il est plus rapproché de Liverpool, où s'exportent les immenses quantités de produits agricoles venant de l'Ouest.

CHAPITRE XII

ADMINISTRATION CIVILE ET RELIGIEUSE—ÉGLISES, ÉCOLES

Pour les fins de l'administration civile, la Gaspésie est divisée en districts judiciaires, en municipalités de comtés et en municipalités locales.

Les comtés de Bonaventure et de Gaspé forment chacun un district judiciaire distinct de la partie de cette région comprise dans les limites du comté de Rimouski. Le siège du district de Gaspé est à Percé, où se trouvent le palais de justice et tous les officiers du tribunal, à l'exception du juge qui, en violation de la loi, n'y réside pas et ne s'y rend que pour les termes de la cour. Le chef-lieu du district de Bonaventure est à New-Carlisle. Il faut dire à la louange des Gaspésiens qu'ils ne donnent pas beaucoup d'occupation aux officiers de justice criminelle et civile, puisque les affaires de ce genre, dans Gaspé et Bonaventure, suffisent à peine pour faire vivre modestement cinq ou six avocats.

La municipalité de comté est administré par le conseil de comté, qui se compose des maires de toutes les municipalités locales. Le président de ce conseil est le préfet du comté. Ce conseil ne siège

que rarement et ne s'occupe que des affaires d'intérêt général pour le comté. Il y un conseil pour chacun des comtés de Bonaventure et Gaspé et le reste de la Gaspésie est soumis au contrôle administratif du conseil de comté de Rimouski.

La municipalité locale, c'est-à-dire de paroisse ou de canton, est administrée par sept conseillers, dont le président s'appelle maire, élus par les contribuables de la paroisse ou du canton. Ce conseil s'occupe de voirie ainsi que de toutes les affaires de police et d'administration locale. En 1880, il y avait douze municipalités locales dans le comté de Bonaventure et seize dans celui de Gaspé. Le bilan de ces municipalités locales était comme suit:

	<i>Bonaventure</i>		<i>Gaspé</i>
Recettes.....	\$3,720.19	\$10,418.04
Dépenses.....	3,011 33	1,834.64
	<hr/>		<hr/>
Excès des recettes..	\$ 508.82		\$8,583.40
Actif.....	\$13,320.46	\$7,546.81
Passif.....	1,095.65	394.71
	<hr/>		<hr/>
Excès de l'actif.....	\$1,224.81		\$7,152.10

Le chiffre des dépenses pour l'administration municipale locale est insignifiant quand on le compare à celui de la valeur de la propriété foncière, qui était de \$1,245,158 dans Bonaventure et de \$1,384,157 dans Gaspé.

L'administration des écoles est sous le contrôle des commissaires et des syndics d'écoles, qui perçoivent les taxes scolaires et veillent à tout ce qui concerne les écoles. Ces commissaires et ces syndics sont élus par les contribuables, qui ont ainsi le contrôle indirect des sommes qu'ils paient pour les fins de l'instruction publique.

Dans la Gaspésie, comme toutes les autres parties de la province de Québec, "l'instruction primaire est obligatoire, en ce sens que tous les citoyens sont tenus de contribuer au maintien des écoles, au moyen d'une taxe modique imposée sur leurs propriétés et produisant un montant égal à la subvention scolaire accordée par le gouvernement à chaque municipalité. Chaque père de famille est tenu en outre de payer une rétribution mensuelle, variant de vingt-cinq centins à deux francs, pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école, (de sept à quatorze ans) qu'ils y assistent ou non.

"Les deniers publics affectés à l'enseignement sont répartis proportionnellement à la population et au nombre d'élèves qui fréquentent chaque école primaire ou autre institution d'éducation. Une somme de quarante mille francs est affectée annuellement au soutien des écoles dans les municipalités pauvres, en sorte que les personnes qui n'ont que le nécessaire ne sont pas inquiétées pour leurs contributions scolaires.

"Dans les localités de religions diverses, c'est la majorité

religieuse qui gouverne. Si la minorité n'est pas satisfaite de l'administration des écoles, en ce qui la concerne spécialement, elle n'a qu'à faire le choix de trois syndics pour diriger ses propres écoles, et à signifier son dissentiment au président des commissaires. Dès lors les écoles de la minorité prennent le nom d'écoles dissidentes, et les syndics sont investis à leur égard des mêmes pouvoirs que les commissaires à l'égard de celles de la majorité. Toutefois les commissaires continuent de prélever les contributions sur toute la municipalité, mais à la charge de remettre aux syndics le montant prélevé sur les contribuables dissidents, ainsi qu'une partie de la subvention publique proportionnée à leur nombre.

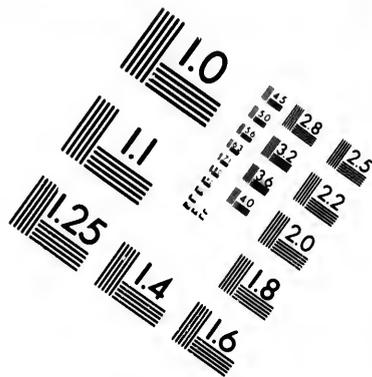
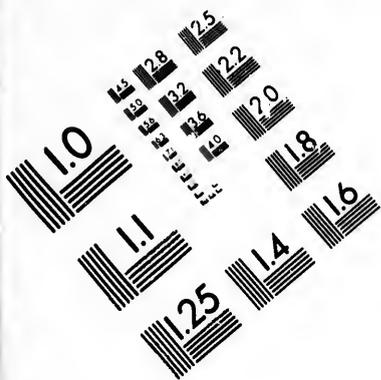
Grâce à ces garanties la minorité, qu'elle soit catholique ou qu'elle soit protestante, n'a jamais à redouter aucune oppression et la plus parfaite harmonie ne cesse d'exister entre les différentes croyances." (1)

Les recettes des commissaires d'écoles proviennent de trois sources : les taxes, la rétribution mensuelle et la subvention du gouvernement. Les taxes sont prélevées sur toutes les propriétés foncières. La rétribution mensuelle est une taxe que paie chaque enfant en état de fréquenter l'école. Ces taxes sont presque insignifiantes, ainsi que cela se voit par les chiffres suivants, qui indiquent le montant des recettes scolaires provenant de chaque source de revenu :

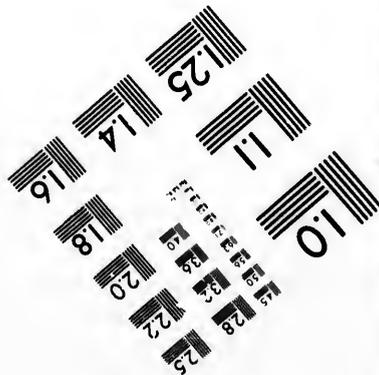
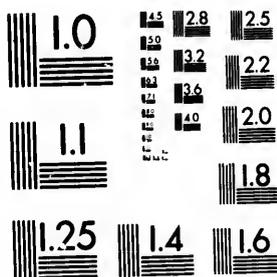
	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>
Cotisations.....	\$10,595.80	\$10,420.67
Rétribution mensuelle.....	2,468.39	547.55
Subvention du gouvernement...	3,823.29	1,918.29
	<hr/>	<hr/>
Total..	\$16,887.48	\$12,886.51

Ces deux totaux forment \$29,773.99; mais il n'a été payé que \$24,032.41 par les contribuables: \$13,064.19 par ceux de Bonaventure et \$10,968.22 par ceux de Gaspé. Ces différentes sommes ont été employées à l'entretien de 139 écoles, 105 catholiques et 34 protestants, fréquentées par 600 élèves. Tous ces chiffres sont tirés du *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1881-82*. Il est impossible de donner des détails pour la partie de la Gaspésie comprise dans Rimouski, vu que le rapport ne donne que les totaux pour tout le comté. Dans tous les cas, les détails qui précèdent montrent que l'instruction élémentaire ne fait pas défaut dans la Gaspésie, puisqu'il y a une école par 43 élèves, et que cette instruction ne coûte pas cher aux habitants, qui ne paient pour cette fin que 52 centins par tête dans Gaspé et 69 centins dans le comté de Bonaventure, où les écoles sont très bien tenues, grâce au zèle des habitants pour tout ce qui se rattache à l'instruction de leurs enfants.

(1) *La Province de Québec et l'immigration européenne.*



**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



28 25
22
20

10

Pour ce qui regarde le service religieux, les curés catholiques reçoivent la dîme, c'est-à-dire le vingt-sixième des céréales et des pommes de terre, en certaines localités. La Gaspésie forme partie du diocèse de Rimouski, qui a pour titulaire Mgr Jean Langevin et dont le siège est dans la ville de Rimouski. Le clergé catholique de la Gaspésie se compose d'environ cent prêtres. Les ministres du culte protestant sont entretenus au moyen de contributions par les membres de leur congrégation et par les secours qu'ils reçoivent de certaines associations formées dans les grandes villes pour venir en aide aux congrégations trop pauvres ou trop peu nombreuses pour entretenir un ministre exclusivement à leurs frais. C'est assez dire que pour les catholiques comme pour les protestants, les frais de culte et de service religieux s'élèvent comparativement à bien peu de chose.

Au point de vue des croyances religieuses, le recensement de 1881 répartit la population de la Gaspésie comme suit :

	<i>Bonaventure</i>	<i>Gaspé</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Gaspésie</i>
Catholiques	13,877	17,755	16,725	48,357
Anglicans	2,173	2,536	15	4,724
Méthodistes	132	319	147	598
Presbytériens	2,670	43	365	3,078
Diverses sectes	56	32	15	103
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	18,908	20,685	17,267	56,860

C'est-à-dire que la population catholique forme 85 pour 100 de la population totale.

Toutes ces données montrent que pour ce qui regarde l'administration civile et religieuse, la Gaspésie jouit d'une organisation complète et n'a rien à désirer. L'Européen qui émigre dans cette région si favorisée par la nature est sur d'y trouver tout ce qu'il faut pour faire respecter ses droits, pratiquer son culte religieux et faire instruire ses enfants.

CHAPITRE XIII

LES PRINCIPAUX CENTRES DE POPULATION ET DE COMMERCE

Pour compléter ces renseignements sur la Gaspésie, il ne reste plus qu'à indiquer sommairement les principaux centres de population et de commerce. Il suffit pour cela de citer l'excellent rapport du Dr Lavoie pour l'année 1869. Ce monsieur, en sa qualité de commandant de *La Canadienne* et de chef de la croisière chargée de surveiller les pêcheries du golfe Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, a pu se renseigner parfaitement et tout ce qu'il a écrit sur les différentes localités est marqué au coin de l'exactitude et d'un esprit éminemment observateur. Citons-le.

" *Gaspé* est situé au fond de la baie de ce nom. Cette localité ne peut manquer de croître en importance, à cause de la commo-

dité de son port qui, sans être grand, est accessible aux gros navires et offre un abri sur contre la violence des vents. Les navires incapables de tenir tête aux tempêtes du golfe viennent s'y réfugier et les bâtiments de pêche y touchent, soit pour faire des provisions soit pour charger des marchandises à destination des pays étrangers. Les maisons, disséminées sur une colline, qui domine tout le port, présentent un coup d'œil charmant... Il n'y a pas au Canada d'endroit plus attrayant et plus salubre dans la belle saison. C'est la place d'eau à la fois la plus retirée et la plus pittoresque du bas du fleuve... Les eaux de la baie ont toujours la température fraîche stimulante qu'il faut pour le bain de mer, cette souveraine panacée capable de rajeunir ceux dont la vigueur et la santé ont été ruinées par les habitudes sédentaires ou routinières de la vie des villes. Outre les bains de mer, il y a pour achever de reconforter la vue du paysage environnant, disposé pour charmer la vue, les délicieuses promenades à pied sur le rivage ombragé par la forêt voisine et les petites excursions sur une belle nappe d'eau à l'abri des vents. Il y a aussi la brise, qui se lève d'ordinaire sur la fin de la matinée, pendant les jours les plus chauds de juillet et d'août, et dont la fraîcheur augmente le bien-être du touriste et du malade qui visitent ce lieu enchanteur.

“Gaspé est le seul port du golfe qui arme des goélettes baleinières et cette aventureuse industrie de la grande pêche s'est conservée par tradition dans les mêmes familles. Ceux qui s'y livrent aujourd'hui descendent des hardis marins qui se fixèrent à Gaspé après la déclaration de l'indépendance par les Etats-Unis et s'adonnèrent aussitôt à cette pêche, qui rapportait alors de gros profits.....

“A proprement parler, on ne fait pas la pêche de la morue à Gaspé, mais la plus grande partie de ce poisson qui est pris sur les côtes du nord et du sud y est apportée tout préparé pour l'exportation. Ce commerce attire un bon nombre de navires et fournit de l'emploi à la population pauvre de l'endroit et des environs. L'occupation, certes, ne manque pas dans le port non plus que dans les fermes, qui sont mieux cultivées ici qu'ailleurs...

“*Percé, l'Anse-du-Cap* et la *Grande-Rivière* sont les plus anciennes et les plus importantes pêcheries du golfe. Les bancs situés autour de l'île Bonaventure et dans le voisinage de Percé sont excellents. Quand la pêche est mauvaise sur la côte, les pêcheurs se rendent aux bancs des Orphelins ou de Miscou et ils sont toujours surs d'en faire une heureuse, la morue, surtout la grosse, paraissant se porter de préférence à ces endroits. C'est Percé qui emploie le plus d'hommes et de bateaux à la pêche. Le port est excellent pour les petites embarcations et les rivages rocheux de cette localité sont très propres à la préparation du poisson... Si Percé ne peut se vanter d'avoir un port sur, il possède des beautés naturelles qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, un sol

fertile, bien cultivé, et une population qui se distingue par sa politesse et sa cordialité. Percé est aussi le chef lieu du district.”

La *Grande Rivière* est une des paroisses* les plus populeuses — elle a 2,150 habitants, et les plus riches de la Gaspésie. Les gens se livrent surtout à l'agriculture et il y a là des fermes qui feraient honneur aux régions agricoles les plus avancées. Les établissements s'avancent dans l'intérieur, où il y a d'excellentes terres, et progressent sensiblement. Le village forme à l'embouchure de la rivière une espèce d'amphithéâtre qui offre un coup d'œil des plus agréables. Il règne partout une propreté et une aisance qui donnent un charme particulier à cette localité.

L'*Anse du Cap* est la résidence de l'hon. M. Thomas Savage, conseiller législatif. Ce monsieur fait un commerce considérable et exporte chaque année plusieurs cargaisons de poisson, qu'il charge à l'endroit même, pour la plus grande partie. Il y a plusieurs autres marchands et cette place ne manque pas d'une certaine activité commerciale. Elle est fréquentée par un bon nombre de goélettes qui font le commerce de cabotage.

“ *Paspébiac* est une des plus belles paroisses de la baie des Chaleurs. Les terres sont fertiles et cultivées avec soin. Les habitations des cultivateurs sont propres et bien bâties: tout révèle l'aisance et la prospérité. Le havre, sans être aussi sur que celui de Gaspé, est bon et de facile abord. ”

“ C'est ici que la princière maison Robin, dont la fortune se compte par millions, a sa principale place d'affaires; la résidence de son premier employé, qui dirige et contrôle tous les autres établissements, indique assez que ses patrons figurent parmi les millionnaires de l'île de Jersey. A une couple de milles du havre de Paspébiac se trouve la magnifique résidence de l'hon. Théodore Robitaille, actuellement lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et un peu plus loin le coquet village de New-Carlisle, qui est le chef-lieu du comté de Bonaventure.

New-Richmond, entre les deux rivières Cascapédia, est une fort jolie paroisse, où M. Montgomery fait, ou du moins a fait pendant longtemps, un commerce de bois assez important.

Carleton est la paroisse la plus avancée de la baie des Chaleurs. Le village est bâti sur les bords de la baie de Tracadigèche, au pied d'une montagne qui a plus de dix-huit cents pieds de hauteur et sur un des sites les plus pittoresque qu'il soit possible d'imaginer. Cette localité est déjà très recherchée comme place d'eau et le sera encore d'avantage quand on aura bâti un hôtel assez spacieux pour recevoir tous ceux qui désireraient y passer l'été. C'est incontestablement une des plus belles et des plus riches, sinon la plus belle et la plus riche paroisse de la Gaspésie. Il s'y fait un commerce considérable, qui ne peut que s'accroître avec l'impulsion que lui a donnée l'ouverture de l'Intercolonial et que lui donnera celle du chemin de la baie des Chaleurs. Elle

n'est éloignée que d'une quinzaine de milles de Dalhousie, qui est une des stations du chemin de fer Intercolonial.

Dans la partie nord de la Gaspésie, sur les bords du golfe, les deux principales paroisses sont Mataane, et surtout Sainte-Anne-des-Monts, où il se fait un commerce assez important et où l'agriculture est avancée. Sainte-Anne a l'avantage de posséder dans la personne de M. Théodore Lamontagne un homme aussi intelligent qu'entreprenant et dont les opérations procurent de l'emploi ou des moyens d'existence à un grand nombre de personnes.

Telles sont, au point de vue de la population et des affaires commerciales, les principales places de la Gaspésie. Tous ces centres augmenteront avec la population, qui ne manquera pas de s'accroître rapidement à mesure que les ressources et les richesses de toutes sortes, les avantages incontestables qu'elle offre aux immigrants d'Europe seront mieux connus.

CHAPITRE XIV

LES TERRES A COLONISER, MODE D'ACHAT, OCTROIS GRATUITS.

Nous avons vu que la Gaspésie forme un territoire de 10,783.73 milles ou 6,900,941 acres en superficie. De toute cette étendue il n'y avait en 1881, d'après le recensement, que 666,115 acres d'occupés et 174,306 acres en culture: il resterait donc 6,234,826 acres à occuper et 6,626,635 acres à livrer à la culture. Comme on le voit, il reste de l'espace pour établir encore une population de plus de 100,000 âmes, en défalquant tous les terrains qui n'offrent pas des avantages réels.

Le prix des terres du gouvernement varie de vingt à trente centins l'acre. L'acre est un peu plus grand que l'arpent français, un onzième de plus environ, et un peu moins que la moitié d'un hectare, étant 0,404,671 de l'hectare. *Les conditions de vente sont les mêmes pour l'immigrant que pour le colon canadien, et les formalités à accomplir sont très simples.*

Quiconque désire faire l'acquisition d'un lot de terre, doit s'adresser, soit personnellement, soit par écrit, à l'agent des terres de la localité où il a l'intention de s'établir, et déposer entre ses mains un cinquième du prix de tel lot. Sur ce, l'agent lui délivre un acte de vente conditionnel, sous sa signature officielle.

Les conditions principales de cette vente sont les suivantes:

Payer comptant un cinquième du prix d'achat et le reste en quatre versements égaux et annuels, portant intérêt au taux de six pour cent par an; prendre possession de la terre vendue dans les six mois de la date de la vente et y résider soi-même ou ses représentants, pendant au moins deux ans à compter du dit jour. Dans le cours des quatre premières années, défricher et mettre en culture au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt.

La vente n'est considérée parfaite que lorsque toutes les conditions ci-dessus ont été accomplies, et elle est ratifiée alors au moyen de lettres patentes, qui sont livrées au colon sans frais. Ces lettres patentes ne peuvent être émanées dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions ci-dessus, même quand le prix de la terre serait payé en entier.

Il est du devoir des agents de renseigner les colons sur la qualité des différentes terres situées dans leurs agences, et de vendre les lots aux prix fixés par le gouvernement, à ceux qui en font les premiers la demande. Il ne peut être vendu plus de deux cents acres à une même personne : un chef de famille peut néanmoins acheter des lots pour ses fils.

Les terrains donnés gratuitement par le gouvernement sont situés le long des quatre grands chemins offrant une bonne voie de communication aux colons. Ces chemins sont :

1o *Le chemin de Matane au Cap Chatte*, qui longe la rive sud du golfe Saint-Laurent et traverse les cantons de Saint-Denis, Cherbourg, Dalibaire, Romieu, dans le comté de Rimouski, et le canton du Cap-Chatte, dans le comté de Gaspé. Il y a le long de ce chemin 3,042 acres de terrain offert en octrois gratuits. L'agent auquel il faut s'adresser pour les obtenir est George Sylvain, de Rimouski.

2o *Le chemin Maritime*, qui est le prolongement du précédent et qui va jusqu'à la Rivière-au-Renard. Ce chemin traverse la seigneurie de Saint-Anne-des-Monts, les cantons Tourelle, Christie, Duchesnay, la seigneurie de Mont-Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la Madeleine, le canton Denoué, la seigneurie de la Grande-Vallée-des-Monts, le canton Chloridorme, la seigneurie de l'Anse-de-l'Étang, le canton Sydenham et une partie du canton de la Rivière-au-Renard, tous dans le comté de Gaspé. Il y a le long de ce chemin 20,338 acres de terrain offert en octrois gratuits. Les agents auxquels il faut s'adresser pour obtenir ces terrains sont W. H. Annett, qui demeure au Bassin de Gaspé, et Louis Roy, qui demeure au Cap-Chatte.

3o *Le chemin Kempt*, qui part de la rivière Ristigouche, traverse les cantons Ristigouche, Assametquagan, Casupscul, Lepage, la seigneurie de Métapédia, le canton Cabot et aboutit au Saint-Laurent à Métis. Il y a le long de ce chemin 18,419 acres de terrain à donner en octrois gratuits. Pour les obtenir, il faut s'adresser aux agents George Sylvain, qui demeure à Rimouski, et G. F. Maguire, qui demeure à New-Carlisle.

4o *Le Chemin Métapédia*, qui part de Sainte-Flavie, sur le Saint-Laurent, traverse le canton Cabot, la seigneurie du lac Métapédia, les cantons Lepage, Casupscul, Assametquagan, Ristigouche et aboutit au confluent des rivières Métapédia et Ristigouche. Il y a le long de ce chemin 12,452 acres de terrain offert en octrois

gratuits. Pour les obtenir, il faut s'adresser aux agents George Sylvain, qui demeure à Rimouski, et G. F. Maguire, qui demeure à New-Carlisle.

Le nombre d'acres destinés à être octroyés gratuitement est présentement de 54,251 et le lieutenant-gouverneur en conseil a le pouvoir de l'augmenter au besoin. L'agent des terres pour chaque région, tant qu'il lui reste des lots disponibles à titre gratuit, est tenu d'accorder un permis d'occupation pour cent acres à qui-conque en fait la demande, pourvu qu'il ait l'âge requis, c'est-à-dire dix-huit ans. Sous un mois de la date de ce permis, le concessionnaire doit prendre possession, à peine d'être déchu de son droit. A l'expiration de sa quatrième année de possession, s'il a construit une maison habitable sur son lot et s'il a douze acres de terre en culture, il a droit à ses lettres patentes, sans frais, et devient propriétaire incommutable.

Les terrains offerts en vente et déjà arpentés aux frais du gouvernement forment une étendue de 1,066,453 acres, c'est-à-dire 373,587 acres dans le comté de Rimouski, 248,132 acres dans le comté de Gaspé et 444,734 acres dans le comté de Bonaventure. Ces chiffres sont pris dans le *Guide du Colon*, édition de 1880, publié par le département des Terres de la Couronne.

Le tableau suivant, pris dans le même *Guide du Colon*, résume tous les renseignements désirables au sujet de ces terrains offerts en vente.

Agence	Cantons	Etendue	Comté	Prix	Remarques
Geo. Sylvain, Rimouski,	Awantjish....	29,476	Rimouski	30c.	Sol généralement propre à la culture, diversement boisé et suffisamment arrosé ; partie traversée par le chemin Matapédia.
En toutes saisons de l'année, chemin de fer de Québec à Rimouski et Matapédia.	Cabot.....	28,655	"	"	Sol, bois, etc., comme avant, etc. Traversé par les chemins Matapédia et Kempt
	Casupscul....	20,087	"	"	Sol en général propre à la culture ; en grande partie déboisé par le feu ; montagneux et rocheux par endroits ; 1er rang traversé par les chemins Kempt et Matapédia, et partie par le chemin de fer Intercolonial.
	Cherbourg....	17,146	"	"	Sol en général propre à la culture, diversement boisé et suffisamment arrosé — partie des premier et 2ème rangs, montagneux et

Cette division est traversée par le chemin de fer Intercolonial.

	Tourelle.....	15,059	Gaspé.	20c.	Sol sec sur le 1er rang ; assez bon sur les autres rangs ; propre à la culture sur toute l'étendue.
Bateau à vapeur ou chemin de fer Intercolonial de Québec à Métis-de là le chemin ordinaire jusqu'à Cap-Chat ; ensuite le chemin maritime sur toute l'agence.	Christie.....	12,514	"	"	" Sol montagneux et sec ; Cap-aux-Renards assez bon.
	Duchesnay...	14,997	"	"	" Très-montagneux ; certaines vallées (Marsouin et Anse pleureuse) sol passablement bon ; en grande partie habitable.
	Taschereau...	7,225	"	"	" Sol passablement bon , très-montagneux.
	Denoue.....	5,529	"	"	" Sol sec, très-montagneux ; la partie ouest joignant la seigneurie de la Madeleine, assez bonne ; le reste mauvais.
	Total.....	86,409			
W. H. Annett. Bassin de Gaspé.	Cap Rosier...	5,719	Gaspé...	20c.	Montagneux ; le 1er rang propre à la culture.
	Cloridorme ..	4,580	"	"	" Montagneux ; le 1er rang propre à la culture.
	Douglas.....	1,900	"	"	" Plus uni ; bonne terre arable.
Bateau à vapeur de Québec ou de Campbelltown au Bassin de Gaspé, d'où l'on se rend par les chemins ordinaires dans les diverses parties de l'agence.	Douglstown.	73	"	"	" Fau propre à la culture.
	Fox.....	8,115	"	"	" Montagneux ; de bonne terre sur les 2 côtes de la rivière.
	Gaspé Bay, S.	9,072	"	"	" Propre à la culture.
	Gaspé Bay, N.	6,017	"	"	" Propre à la culture.
	Malbaie.....	23,333	"	"	" Montagneux ; mais terrain uni et de bonne qualité de chaque côté de la rivière.
	Newport.....	43,515	"	"	" Le 1er rang médiocre ; les rangs en arrière propres à la culture et à l'exploitation du bois.
	Percé.....	18,713	"	"	" Montagneux ; sol d'excellente qualité dans plusieurs rangs.
	Sydenham....	19,161	"	"	" Montagneux dans l'intérieur ; de bonne terre sur le Dartmouth et le St. Laurent.
	York.....	16,239	"	"	" En partie montagneux le reste propre à culture.
	Fortin.....	5,600	"	"	" Très-montagneux pauvre.
	Rameau.....		"	"	

ISLES				
Rivière York.	131	Gaspé.	50c.	} Sol excellent.
“ St. Jean	278	“	“	
“ Dartmouth	377	“	“	
Total...	162,823			
	84,309			
	<u>248.132</u>			

M. Beauchêne..	Assemetquagan.	30,083	Bonaven-20c.	Montagneux, en partie
New Carlisle,			ture	“ propre à la culture,
Comté de Bona-				avantageux pour le
venture.				commerce de bois.
	Carleton.....	23,230	“	“ Très-Montagneux, peu
				propre à la culture,
				bois de chauffage.
Bateau à vapeur	Cox.....	38,198	“	“ En général propre à la
de Québec à				culture, bois de com-
New - Carlisle,				merce; pierre à
en été, et par le				chaux.
chemin Interco-	Hope.....	20,440	“	“ Propre à la culture.
lonial jusqu'à				Bois de commerce
Campbelltown, en				sur l'arrière du can-
hiver, et de là,				ton.
chemins ordina-	Hamilton.....	53,490	“	“ Propre à la culture.
res dans toutes				Bois de commerce.
les parties de l'a-	Mann.....	20,980	“	“ En général montagneux
gence, et en été,				il y a des vallées
bateau à vapeur				propres à la cultu-
de Campbelltown				re. Peu de bois de
à toutes les lo-				commerce.
calités, jusqu'à	Matapédia.....	33,625	“	“ En général montagneux
Gaspé.				il y a des vallées
				propres à la cultu-
				re. Peu de bois de
				commerce.
	Maria.....	14,370	“	“ Propre à la culture.
				Peu de bois de com-
				merce.
	Milnikek.....	35,902	“	“ Peu propre à la cultu-
				re; avantageux pour
				le bois de commer-
				ce.
	Nouvelle....	38,645	“	“ En partie avantageux
				pour la culture;
				peu de bois de com-
				merce.
	New - Riche-			
	mond.....	31,253	“	“ Propre à la culture et
				au bois de commer-
				ce.
	Patapédia....	33,300	“	“ Montagneux; peu pro-
				pre à la culture et
				peu de bois de com-
				merce.

Port-Daniel... 44,170	Bonav. 20c.	Propre à la culture et au commerce de bois. Pierre à chaux en abondance.
Restigouche... 26,920	“ “	Propre à la culture—peu de bois de commerce, traversé par le chemin de fer Intercolonial.
New-Carlisle... 128	“ “	Propre à la culture : sol médiocre, savanneux.
Total.... 444.734		

Les actes de vente de ces terrains renferment les conditions suivantes : 1o l'acquéreur doit prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois à compter de la date de la vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de cette date ; 2o dans le cours de quatre années au plus, il doit défricher et mettre en culture une étendue de terre égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt ; 3o il ne peut être coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures et tout bois coupé contrairement à cette condition est considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques ; 4o nul transport des droits de l'acquéreur n'est reconnu dans aucun cas où il y a eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente ; 5o les lettres patentes n'émanent, dans aucun cas, avant l'expiration des deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre est payé en entier ; 6o l'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui ; 7o la vente est faite sujet aux licences de coupe de bois actuellement en force.

Ces conditions sont des plus libérales et quand les colons sont de bonne foi, industriels, le gouvernement leur donne toutes les facilités possibles pour les remplir et se montre très peu exigeant pour ce qui regarde la régularité dans le service des versements sur le prix d'achat. Il est donc très facile de s'établir sur un vaste domaine dans la Gaspésie. Ainsi un père de famille qui a deux grands garçons peut prendre un lopin de six cents acres, deux cents acres pour lui-même et autant pour chacun de ses fils, le tout pour \$120 ou \$180, puisque les terrains se vendent presque partout de 20 à 30 cents l'acre. Dans les endroits où il y a des pectrois gratuits, il peut s'emparer de ce domaine absolument pour rien. Et ces terres sont fertiles, des plus faciles comme des plus avantageuses à cultiver. " Il n'est pas douteux, dit M. le commandant Lavoie, que les comtés de Gaspé et de Bonaventure

seraient aujourd'hui les plus riches du pays si l'opulent marchand et le pauvre pêcheur avaient compris autrefois, comme ils le comprennent à présent, de quelle importance pouvait être pour eux et pour la nation entière la mise en exploitation de leurs terres si éminemment bonnes et qui peuvent être amendées si aisément, grâce à l'abondance de l'engrais animal. La population de cette partie du pays, *dans laquelle dix arpents de terre feraient vivre une famille nombreuse*, tandis que cent arpents ne suffisent pas toujours dans le voisinage des villes, est pauvre pour la plupart par suite de son aversion pour les travaux des champs.... L'expérience montrera aux Gaspésiens que par l'agriculture ils peuvent acquérir l'aisance," et il aurait pu dire sans faire erreur, la richesse. " Cette région, ajoute-t-il dans son rapport pour 1876, qui comprend une étendue de côtes de deux cent vingt-quatre milles, offre partout les plus grands avantages possibles pour la pêche. Le sol, qui est l'égal des meilleures terres qu'on puisse trouver dans notre pays, possède des avantages qui ne se rencontrent nulle part ailleurs, et le colon peut trouver dans la terre comme dans la mer une abondante quantité de nourriture et *devenir riche en peu d'années* s'il sait diviser convenablement son travail et ses opérations."

En effet, si le colon de la Gaspésie procède avec méthode et partage convenablement son temps entre l'agriculture et la pêche, de manière à ne se livrer à celle-ci que dans les moments où l'agriculture, les travaux de la ferme ne requièrent pas son temps et ses labeurs, il peut faire beaucoup d'argent en très peu de temps. Une grande partie des pêcheurs, négligeant la culture de leurs terres, ne peuvent pas en tirer ce dont ils ont besoin pour vivre et dépensent ainsi tout le produit de leur pêche; mais s'ils soignaient leur culture, elle les ferait vivre dans l'aisance, et ce qu'ils gagneraient à la pêche, dans les mortes saisons, serait du surplus qu'ils pourraient chaque année mettre de côté et accumuler ainsi une jolie petite fortune. Un cultivateur laborieux et intelligent peut dans le cours de l'été et de l'automne faire chaque année de \$250 à \$300 par la pêche, sans le moins du monde négliger sa culture.

Est-il ailleurs un seul endroit qui offre pareil avantage au colon et à l'émigrant européen ?

Il est en Europe une classe de gens qui réussiraient particulièrement bien dans la Gaspésie; ce sont les populations qui habitent les côtes de l'Irlande et de la Bretagne. Ces gens-là vivent d'agriculture et de pêche, deux industries qu'ils connaissent parfaitement. Mais ils ne cultivent que des terres plus ou moins stériles, de peu d'étendue et les pêcheries qu'ils exploitent ne sont rien, comparées à celles de la Gaspésie. Avec le rude travail qu'ils s'imposent là bas pour vivre dans l'indigence ou la misère, n'est-il pas évident qu'ici ils vivraient dans l'abondance et s'acquière-

raient bien vite un joli patrimoine? Il en coûte toujours de s'éloigner du pays natal: le souvenir des ancêtres, les traditions de famille forment des liens qu'il est douloureux de rompre; mais qu'ils envisagent l'avenir, qu'ils songent au bien-être qu'ils peuvent procurer à leurs enfants en abandonnant leurs côtes stériles pour venir s'établir dans la région si riche en ressources naturelles de la Gaspésie, et ces braves gens auront bien vite fait leur choix et accompli leur sacrifice. Ils seront reçus à bras ouverts, comme des frères, par nos bonnes populations de la Gaspésie, dont les mœurs douces et paisibles, l'honnêteté et la généreuse hospitalité sont presque passées en proverbe. Cette population est des plus sympathiques, pour les étrangers comme pour les siens, et un brave homme est toujours accueilli par elle avec la plus franche cordialité, quelles que soient sa langue, sa nationalité ou ses croyances religieuses.

CHAPITRE XV

COMMENT ET QUAND SE RENDRE DANS LA GASPÉSIE

De la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de la partie ouest de la province de Québec, l'accès de la Gaspésie est des plus faciles, surtout pendant la saison de la navigation. Comme nous l'avons vu ailleurs, il y a plusieurs lignes de steamers qui conduisent dans cette localité. De Québec, il y a la ligne des vapeurs de Québec, qui fait un service bi-mensuel entre Montréal et Québec, puis Métis, Gaspé, Percé et quelques autres ports de la baie des Chaleurs. Le *Beaver*, qui appartient à M. Alexander Fraser, voyage aussi entre Québec et tous les ports de la Gaspésie, notamment ceux de la baie des Chaleurs, où il se rend jusqu'à Paspébiac. Le prix du passage sur ces deux lignes est très peu élevé. On peut aussi se rendre presque en tout temps de Québec dans tous endroits de la Gaspésie en goélette, et cela pour une bagatelle.

Le chemin de fer Intercolonial, qui va de Québec à Halifax et Saint-Jean, les deux grands ports de mer de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, traverse la partie ouest de la Gaspésie, à laquelle il donne facile accès en tout temps de l'année. C'est un chemin de fer de première classe sous tous les rapports et dont l'exploitation, qui est faite par le gouvernement du Canada, ne laisse absolument rien à désirer. A Campbelltown, et prochainement à Dalhousie, ce chemin se relie à une ligne de steamers subventionnée par le gouvernement et qui fait le service de toutes les localités situées sur les bords de la baie des Chaleurs et jusqu'à Gaspé. Par cette voie on peut se rendre promptement et à peu de frais dans ces localités. Pour les endroits situés dans la partie nord de la Gaspésie, il faut laisser le chemin de fer à Rimouski ou à Métis, puis de là se rendre en voiture où l'on veut aller.

Entre l'Europe et la Gaspésie, le trajet est des plus faciles. Il y a plusieurs lignes de steamers qui font le trajet entre les ports de la Grande-Bretagne et ceux de Québec et d'Halifax. Les deux plus recommandables sont la ligne Allan et la ligne *Dominion*, qui ont des agences à Paris ainsi que dans toutes les principales villes de l'Irlande, de l'Ecosse et de la Grande-Bretagne. Les steamers de la ligne Allan partent de Liverpool et de Glasgow, font généralement escale à Londonderry et se rendent directement à Québec en été, puis à Halifax en hiver. De ces deux ports les immigrants peuvent se rendre dans la Gaspésie par les voies que nous venons d'indiquer. Les steamers de la ligne *Dominion* voyagent aussi entre Liverpool et Québec en été, de sorte que durant cette saison ils offrent les mêmes avantages que ceux de la ligne Allan, aux immigrants qui désireraient aller se fixer dans la Gaspésie. Le passage entre les ports anglais et Québec ou Halifax dure au plus une dizaine de jours et sur ces deux lignes les passagers de pont, comme les autres, sont traités avec tous les égards et tous les soins désirables. A l'arrivée des steamers à Québec et Halifax, le bagage des passagers est transporté du quai à la prochaine station de chemin de fer aux frais des compagnies et gratuitement pour les passagers. La loi permet à ces derniers de rester à bord quarante-huit heures après l'arrivée du navire dans le port, à moins que ce navire n'ait un contrat pour le transport des malles, ou ne doive poursuivre sa route pour arriver à sa destination. Le capitaine est tenu de déposer les émigrants et leur bagage à un débarcadère convenable de la ville et sans rétribution, entre le lever et le coucher du soleil.

L'émigrant doit arriver dans la Gaspésie au commencement du printemps. C'est à cette époque que commence la pêche, et s'il n'a pas d'autres ressources pour vivre, il peut louer une embarcation ainsi que les autres appareils nécessaires, des grandes maisons qui font le commerce du poisson. Ces maisons lui avanceront aussi, à compte et par anticipation sur le produit de sa pêche, ce dont il aura besoin pour vivre, lui et sa famille. Tout en faisant la pêche il pourra, s'il est actif et laborieux, se choisir un lopin de terre puis y faire un peu de défrichement qu'il ensèmera le printemps suivant. Cela l'aidera et lui permettra de se bâtir une petite maison, ce qui complètera son établissement. Et la vie est si facile, si peu dispendieuse dans la Gaspésie. Un arpent de terrain ensèmé en légumes et en pommes de terre peut fournir à la consommation d'une famille nombreuse, et le bord de la mer est toujours là, avec son excellent poisson de toutes sortes, pour fournir son large contingent à l'alimentation d'une famille. Des légumes, des pommes de terre, d'excellent poisson en abondance, c'est déjà beaucoup, et l'émigrant peut se procurer tout cela avec le moindre travail. Durant l'hiver, il pourra se faire une barge, des filets, etc., et douze ou quinze mois après son

arrivée il sera presque aussi avancé, aussi bien installé que beaucoup de gens qui sont nés dans le pays ou y vivent depuis longtemps. Dans tous les cas, il est sur de trouver dans la pêche de quoi faire vivre sa famille dans une modeste aisance, et cela en arrivant.

CONCLUSIONS

Tous les renseignements donnés dans cette esquisse ont été contrôlés avec soin et représentent les choses exactement telles qu'elles sont. Ils prouvent clairement que la Gaspésie offre à l'émigrant des avantages incontestables et la perspective non seulement de vivre à l'aise dès son arrivée, mais de s'acquérir en peu de temps un joli patrimoine, d'assurer un bon établissement à ses enfants et même d'arriver à la richesse. Comment pourrait-il en être autrement? Le pays abonde en ressources et en richesses de toutes sortes. Le sol est partout fertile, des plus faciles à cultiver et, comme le dit si bien le commandant Lavoie, au moins l'égal des meilleures terres du pays. Les forêts ont aussi leur richesse et n'attendent qu'une occasion favorable pour alimenter une grande exploitation. La pêche est là, abondante, facile, ouverte à tous, avec ses produits qui trouvent toujours un écoulement assuré; c'est un revenu aussi sur que celui de l'agriculture, un revenu qui depuis plus d'un siècle a fait vivre la plus grande partie de la population et accumuler des millions aux marchands qui font le commerce du poisson.

Sous tous les rapports, il n'y a pas de pays plus riche que la Gaspésie, principalement la partie qui avoisine la baie des Chaleurs. Les chemins sont bons, les moyens de transport faciles et peu dispendieux, le climat est sain—il n'y a pas dix médecins dans toute la Gaspésie—doux, des plus favorables aux fins agricoles; les paysages sont superbes, offrent partout à la vue des panoramas ravissants; il y a des églises et des écoles, une administration civile et religieuse qui ne laisse rien à désirer, une population paisible, morale, honnête et sympathique, enfin tout ce qu'il faut pour rendre la vie agréable et facile: est-il possible de désirer davantage? Où sont les contrées qui pourraient offrir plus à l'émigrant européen? Il nous est souvent arrivé de lire des récits de voyage et d'ouvrages faisant connaître la pénible vie que mène une bonne partie des populations qui habitent les côtes de la Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande. Nous admirons le travail opiniâtre de ces populations, leur courage, leur énergie. Nous nous représentons en esprit comme ces gens-là seraient heureux, comme ils réussiraient dans la Gaspésie, où ils pourraient se livrer, avec beaucoup plus de profit à leurs occupations favorites! Peut-être cette esquisse, si elle parvient à leur connaissance, aura-t-elle pour effet de leur faire partager ces sentiments, puis de les amener dans le bon pays que nous voudrions leur faire

connaître, et alors nous aurons atteint en bonne partie le but que nous recherchons, car c'est surtout pour eux que nous avons écrit cet opuscule. Qu'ils viennent et ils seront accueillis comme des amis, des frères par nos braves gens de la Gaspésie. Bonheur, aisance et prospérité, ils auront tout à souhait et l'avenir qu'ils prépareront à leurs enfants leur fera bien vite oublier ce qu'ils auront laissé de l'autre côté de l'Océan.

Tous les avantages qu'offre cette région, principalement la partie qui avoisine la baie des Chaleurs, ont été fort bien résumés par M. Alex. J. Russell, un des hommes les plus compétents et les mieux renseignés. "Le comté de Bonaventure, dit-il, et la région de la rivière Ristigouche, à cause de la supériorité de leur sol et de leur climat, mais particulièrement à cause de leur excellente position quant aux communications avec l'Europe, offrent autant d'avantages, pour s'y établir, que les Cantons de l'Est, et presque autant que les meilleures parties de la contrée de l'Outaouais.

"Le sol du comté de Bonaventure est une terre franche, riche, sans roches, même sur les plateaux que forme le haut des montagnes et il n'y a que dans les endroits où il est trop en déclivité pour être labouré, qu'il n'est pas arable. Il produit de grosses récoltes de blé du printemps, d'avoine (1) et d'orge, bien supérieures, en ce qui regarde le rendement à l'acre et la qualité, à celles que l'on obtient dans les comtés qui bordent le Saint-Laurent.

"Le sol du comté de Gaspé est semblable. Les pêcheries de ce comté sont très précieuses.

"J'ai constaté que la région de l'intérieur, jusqu'au Saint-Laurent, sur la route adoptée plus tard par le major Robinson comme ligne pour le chemin de fer Intercolonial, est en général une région arable et fertile, et ce jugement est basé sur l'expérience que j'ai acquise en faisant travailler le sol sur un parcours de cent milles, pendant que je dirigeais les travaux de confection du chemin.

"Cette région est la partie la plus salubre et la plus pittoresque de tout le Canada. La température d'hiver est de dix à quinze degrés plus chaude que celle de Québec, tandis qu'en été ses riches vallées et ses hautes collines sont rafraîchies par les douces brises de la mer.

"Les rivières sont navigables sans interruption par de grands bateaux plats, remorqués par des chevaux, depuis leur embouchure jusqu'aux environs de leurs sources, puis entre les ports de cette région et ceux de l'Europe le prix du fret est d'une piastre moindre, par tonneau, qu'à partir de Québec, et sur ses rivages toutes les exploitations, sur mer et sur terre, s'offrent à l'entreprise du colon."

(1) Le poids moyen de l'avoine est de 43 livres au minot mesuré.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
CHAPITRE I	
Situation—Limites—Etendue—Aperçu général.....	5
CHAPITRE II	
Topographie—Montagnes—Rivières—Littoral—Places d'eau.....	10
CHAPITRE III	
Géologie superficielle—Sols—Etendue des différents terrains.....	19
CHAPITRE IV	
Minéralogie—Espèces minérales—Gisements susceptibles d'exploitation....	23
CHAPITRE V	
Pêcheries—Statistiques—Engrais artificiels.....	34
CHAPITRE VI	
Forêts et industrie forestière.....	42
CHAPITRE VII	
Industrie agricole....	49
CHAPITRE VIII	
Climatologie—Position astronomique—Les vents—Les saisons—Tempé- ratures moyennes—Longueur de la saison agricole—Neige—Pluie.....	55
CHAPITRE IX	
Voierie—Ports de mer et navigation.....	71
CHAPITRE X	
Commerce—Importations et exportations—Tonnage des différents ports— Pays avec lesquels se fait le commerce.....	73
CHAPITRE XI	
Le port de Paspébiac—Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs—Son im- portance au double point de vue du commerce et de la colonisation.....	82
CHAPITRE XII	
Administration civile et religieuse—Églises, écoles.....	87
CHAPITRE XIII	
Le principaux centres de population et de commerce.....	90
CHAPITRE XIV	
Les terres à coloniser, mode d'achat, octrois gratuits.....	93
CHAPITRE XV	
Comment et quand se rendre dans la Gaspésie.....	101
Conclusions.....	103

Avantages offerts aux Colons dans la Province de Québec

Le 1er juillet 1882, l'étendue des terres publiques arpentées et offertes à la colonisation, formait 6,512,652 acres en superficie. Des chemins de colonisation mettant ces terres en communication avec les établissements les plus rapprochés sont ouverts partout où il en est besoin, et en été les travaux qui se font sur ces chemins fournissent un emploi profitable aux colons.

Le prix des terres publiques, susceptibles de culture, varie de 20 à 60 centins l'acre. Les terres mises de côté comme terrains à phosphate se vendent \$2.00 l'acre, plus les droits de mine payables au gouvernement.

La loi pour encourager la colonisation décrète qu'il ne peut être constitué aucune hypothèque valide sur une terre concédée à un colon et que la ferme du colon, excepté pour garantir le prix d'achat, ne peut être engagée ou hypothéquée, par jugement des tribunaux ou autrement, ni saisie, ni vendue par autorité judiciaire pour le recouvrement des dettes contractées par le colon antérieurement à la concession de cette ferme.

A compter de la date de l'occupation d'un lot ou d'une terre et durant les dix années qui suivent l'émanation des lettres patentes de concession comme susdit, les effets suivants sont, sans préjudice à l'article 556 du Code de Procédure civile, exempts de saisie en vertu de tout bref d'exécution émis par les tribunaux de cette province, savoir :

1. Le lit, la literie et les couchettes à l'usage ordinaire du débiteur et de sa famille ;
2. Les vêtements nécessaires et ordinaires du débiteur et de sa famille ;
3. Un poêle et son tuyau, une crémaillère et ses accessoires et une paire de chenets, un assortiment d'ustensiles de cuisine, une paire de pincettes et une pelle, une table, six chaises, six couteaux, six fourchettes, six assiettes, six tasses à thé, six soucoupes, un sucrier, un pot au lait, une théière, six cuillères, tous rouets à filer et métiers à tisser destinés aux usages domestiques, et dix volumes, une hache, une scie, un fusil, six pièges et les rets et seines de pêche ordinairement en usage ;
4. Tous comestibles, viande, poisson, farines et légumes nécessaires destinés à l'usage de la famille, en suffisante quantité pour la consommation ordinaire du débiteur et de sa famille pendant trois mois ;
5. Deux chevaux ou deux bœufs de labour, quatre vaches, six moutons, quatre cochons, huit cent bottes de foin, les autres fourrages nécessaires pour compléter l'hivernement de ces animaux, et les grains nécessaires à l'engraissement d'un cochon et à l'hivernement de trois autres ;
6. Les voitures et autres instruments d'agriculture.

Par ordre,

S. LESAGE, Assistant-commissaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics }
Québec, décembre 1883.

Aux Immigrants et aux Cultivateurs

Qui désirent acheter des fermes en culture

Le département de l'Agriculture et des Travaux Publics, dans le but de donner un plus grand encouragement aux Colons, engage les immigrants et les cultivateurs canadiens qui désirent acheter de terres, à s'adresser à W. S. Desbarats, Ecr, agent d'Immigration de la Province de Québec, boîte 176, bureau de poste de Québec, de qui ils recevront toutes les informations dont ils auront besoin.

AUX CULTIVATEURS ET AUTRES

Qui désirent vendre des terres en état de culture

Le département de l'Agriculture et des Travaux publics de la Province de Québec engage toutes personnes désireuses de vendre des fermes en culture, à faire part de leurs intentions à W. S. Desbarats, Ecr, agent d'immigration de Québec, boîte 176 bureau de Poste de Québec. Elles devront en même temps donner les détails complets sur les ressources et les dimensions de ces terres ainsi que sur les localités où elles sont situées, les prix de vente et les conditions du payement.

E. DIONNE,

Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Québec 7 novembre 1883.

PROVINCE DE QUÉBEC
DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

ORGANISATION DES AGENCES

Liste des agents des terres et des bois de la couronne, contenant la désignation des agences, les noms des agents et les endroits où ils résident et la quantité de terrains disponibles dans chaque agence.

No 1—L'AGENCE DE COULONGE comprend tous les cantons et les terrains non arpentés situés dans le comté de Pontiac. *Agent* : E. Heath, écr, Clarendon. Nombre d'acres disponibles en 1872, 271,700.

No 2—L'AGENCE DE LA GATINEAU comprend toute la partie du comté d'Ottawa située à l'ouest de la rivière du Lièvre, excepté la partie du canton de Buckingham située du même côté de la rivière. *Agent* : Robert Farley, écr, Hull. Nombre d'acres disponibles en 1872, 449,700.

No 3—L'AGENCE DE LA PETITE-NATION comprend le canton de Buckingham, tous les cantons et les terrains non arpentés de la partie du comté d'Ottawa située à l'est de la rivière du Lièvre et le comté d'Argenteuil. *Agent* pour une partie : I. A. Cameron, Thurso. Nombre d'acres disponibles en 1872, 41,600. *Agent* pour une partie : C. I. Marchand, Sainte-Agathe. Nombre d'acres disponibles en 1872, 47,500. *Agent* pour une partie : A. B. Fillion, Grenville. Nombre d'acres disponibles en 1872, 161,000.

No 4—L'AGENCE DE MAGOG comprend tous les cantons des comtés de Huntingdon, Missisquoi, Brome, Stanstead et Shefford ; les cantons de Brompton et Melbourne, dans le comté de Richmond ; de Durham, Vickam, Upton et Grantham, dans le comté de Drummond ; d'Arton et de l'augmentation d'Upton, dans le comté de Bagot ; d'Orford, dans le comté de Sherbrooke. *Agent* : D. B. Kemp, Waterloo. Nombre d'acres disponibles en 1872, 7,850.

No 5—L'AGENCE DE SAINT-FRANÇOIS comprend tous les cantons du comté de Compton ; le canton d'Ascott, dans le comté de Sherbrooke ; les cantons de Stockes, Windsor, Shipton et Cleveland, dans le comté de Richmond ; de Dudswell et Weedon, dans le comté de Wolfe ; de Spalding, Ditchfield et Woburn, dans le comté de Dorchester. *Agent* : C. Patton, Robinson. Nombre d'acres disponibles en 1872, 256,200.

No 6—L'AGENCE D'ARTHABASKA comprend tous les cantons du comté d'Arthabaska; les cantons de Wolfestown, Ham-Nord, Ham-Sud, Wotton, Saint-Camille, Garthby, Stratford, dans le comté de Wolfe; de Halifax, Somerset, Inverness, Irlande et Nelson, dans le comté de Drummond; le canton d'Aston et partie des cantons de Wendover, Maddington et Blandford, dans le comté de Nicolet. *Agent*: A. Gagnon, Arthabaskaville. Nombre d'acres disponibles en 1872, 192,700.

No 7—L'AGENCE DE LA CHAUDIÈRE comprend tous les cantons des comtés de Beauce et Dorchester, excepté Ditchfield, Spalding et Woburn; les cantons de Colrairie, Thetford et Broughton, dans le comté de Bellechasse. *Agent*: Jean Thos. Létourneau, Saint-Joseph, Beauce. Nombre d'acres disponibles en 1872, 425,900.

No 8—L'AGENCE DE MONTMAGNY comprend tous les cantons et les terrains non arpentés dans les comtés de Montmagny, L'Islet et Bellechasse, excepté une partie du canton de Buckland, dans le comté de Bellechasse. *Agent*: Eugène Renaud, Montmagny. Nombre d'acres disponibles en 1872, 568,500.

No 9—L'AGENCE DE GRANVILLE comprend tous les cantons et les terrains non arpentés situés dans les comtés de Kamouraska et Témiscouata. *Agent*: F. F. Gagnon, Rivière-du-Loup (en bas). Nombre d'acres disponibles en 1872, 610,510.

No 10—L'AGENCE DE RIMOUSKI comprend tous les cantons et les terrains non arpentés du comté de Rimouski. *Agent*: J. B. Lepage, Rimouski. Nombre d'acres disponibles en 1872, 447,900.

No 11—L'AGENCE DE GASPÉ comprend tous les cantons et les terrains non arpentés situés dans le comté de Gaspé. *Agent*: pour une partie: W. H. Annett, Bassin de Gaspé. Nombre d'acres disponibles en 1872, 112,187. *Agent* pour l'autre partie: L. Roy, senior, Cap-Chatte. Nombre d'acres disponibles dans cette agence en 1872, 80,000.

No 12—L'AGENCE DE BONAVENTURE comprend tous les cantons et les terrains non arpentés du comté de Bonaventure. *Agent*: G. F. Maguire, New-Carlisle. Nombre d'acres disponibles en 1872, 405,150.

No 13—L'AGENCE DU SAGUENAY comprend tous les cantons et les terrains non arpentés des comtés de Saguenay et Charlevoix ainsi que les cantons Saint-Jean, Hébert, Otis, Kane, Boileau, Saint-Germain et Champigny, dans le comté de Chicoutimi. *Agents*: G. Duberger, Malbaie. Nombre d'acres disponibles en 1872, 204,480.

l'exception des cantons Saint-Jean, Hébert, Otis, Boileau, Kane, Saint-Germain et Champigny, compris dans l'agence du Saguenay. *Agent* pour une partie : J. O. Tremblay, Chicoutimi. *Agent* pour l'autre partie : I. Dumais, Roberval. Nombre d'acres disponibles en 1872, 267,980.

No 15—L'AGENCE DE SAINT-CHARLES comprend tous les cantons et les terrains non arpentés des comtés de Montmorency, Québec et Portneuf, jusqu'à l'arrière ligne des limites à bois au sud de la rivière Batiscan. *Agent* : J. E. Boily, Québec. Nombre d'acres disponibles en 1872, 194,370.

No 16—L'AGENCE DE SAINT-AURICE comprend tous les cantons et les terrains non arpentés situés dans les comtés de Champlain, Saint-Maurice et Maskinongé, excepté la partie du canton de Peterborough, dans le comté de Maskinongé ; elle comprend aussi les terrains non arpentés, dans les comtés de Portneuf et Québec, situés au nord de l'arrière ligne des limites à bois, au sud de la rivière Batiscan. *Agent* : Alphonse Dubord, Trois-Rivières. Nombre d'acres disponibles en 1872, 94,200.

No 17—L'AGENCE DE L'ASSOMPTION comprend tous les cantons et les terrains non arpentés situés dans les comtés de Terrebonne, Montcalm, Joliette et Berthier, et partie du canton de Peterborough, dans le comté de Maskinongé. *Agent* pour une partie : J. B. Delfausse, Joliette. *Agent* pour l'autre partie : I. C. Marchand, Sainte-Agathe. Nombre d'acres disponibles en 1872, 99,520.

L'agence spéciale des bois de la couronne, sous la direction de A. J. Russell, résidant à Ottawa, comprend le comté de Pontiac et une partie de celui d'Ottawa.

L'agence spéciale des bois de la couronne sous la direction de C. A. Messiah, Montréal, comprend les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm, Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil et partie du comté d'Ottawa.

W. W. LYNCH,

Commissaire des Terres de la Couronne.

PRIMES DE PECHE, 1883

Instructions pour les réclamants

BATEAUX DE PECHE

1. Tout pêcheur réclamant la prime devra avoir été employé pendant au moins *trois mois* à la pêche de mer, à part celle du Saumon, de l'Alôse, du Homard et autres poissons et pêcheries exemptes en vertu du Traité de Washington et avoir pris *au moins 2,500 livres de poisson de mer* par homme.

2. Il ne sera pas accordé de prime aux bateaux de pêche mesurant moins de 14 pieds de quille.

3. Les dates et les endroits de pêche devront être précisés dans la réclamation, ainsi que la quantité et les espèces de poisson pris.

4. Les états devront être *assermentés* comme étant vrais et corrects dans tous leurs détails.

5. Aucun pêcheur ne pourra réclamer plus d'une fois par saison. Quiconque sera reconnu avoir réclamé plus d'une fois par saison ou avoir sciemment fait de faux états, sera exclu de participation à la prime.

6. Les réclamations devront être produites le, ou avant le, 31 décembre.

7. Les officiers de douane et les garde-pêche fourniront les blancs nécessaires *gratis*, et après les avoir certifiés les transmettront au Département de la Marine et des Pêcheries.

VAISSEAUX

8. Les vaisseaux canadiens enregistrés de 10 tonneaux et plus (jusqu'à 80 tonneaux), qui auront été employés pendant une période de *trois mois* à la pêche des poissons de mer non exemptés en vertu du Traité de Washington, ont droit à une prime de \$2 par tonneau, dont une moitié sera payable au propriétaire ou propriétaires, et l'autre moitié à l'équipage.

9. Tout propriétaire de vaisseau pourra être requis, après la saison courante et avant d'entreprendre un voyage de pêche, de se pourvoir d'une LICENCE du Percepteur de Douane le plus près, lequel délivrera subséquemment un CERTIFICAT établissant que toutes les exigences du statut ont été accomplies; et sur production de ce certificat avec la réclamation, la prime sera payée.

10. Les instructions contenues dans les paragraphes 3, 4, 5, 6 et 7 s'appliquent aux vaisseaux aussi bien qu'aux bateaux de pêche.

A. W. McLELLAN,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries,
Division des Pêcheries,

Ottawa, 1er Septembre 1883

